

Ed. 1012 211

1012 211

FREIHEIT IN BINDUNG

EX LIBRIS

LÖSETE DORN ZWANG



Dr. Helmut Bester

Dv 658

UNIVERSITÄTSBIBLIOTHEK
- Medizinische Abt. -
DÜSSELDORF
V 521

43
EXTRAIT DES ANNALES DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE GAND.

DES VERTUS THÉRAPEUTIQUES
DE
LA BELLADONE,
APPUYÉES
SUR DES FAITS PRATIQUES;

PAR

FR. DUBOIS (DE TOURNAI),

Lauréat de la Société nationale de Médecine de Marseille et de la Société de Médecine de Gand; Membre correspondant de la Société médicale d'Émulation de Paris, de la Société des Sciences naturelles et médicales de Bruxelles; des Sociétés de Médecine d'Anvers, Bordeaux, Bruges, Gand, Lyon, Marseille, etc.

MÉMOIRE COURONNÉ

PAR LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE GAND, AU CONCOURS DE 1852.

GAND,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE F. ET E. GYSELYNCK,

Éditeurs des Annales et Bulletin de la Société de Médecine de Gand.

1852.

DES

VERTUS THÉRAPEUTIQUES DE LA BELLADONE

APPUYÉES

SUR DES FAITS PRATIQUES.

INTRODUCTION.

Ce n'est pas des observations et des expériences d'un seul homme qu'on peut attendre les lumières qui éclairent l'art de guérir. Il faut nécessairement recueillir les observations qui sont dispersées dans les ouvrages de nos prédécesseurs et de nos contemporains. Sans ce travail, le plus grand génie ne sera qu'un praticien peu éclairé et présomptueux.

(QUESNAY. Préface des *Mém. de l'Acad. royale de Chirurgie*, t. 1er, p. XVI.)

Les brillantes hypothèses, les systèmes à priori ont fait leur temps et ne peuvent plus satisfaire les esprits de la génération médicale actuelle. Froids raisonneurs, nous exigeons des faits et des conséquences déduites

de ces faits. « Des observations bien multipliées, bien détaillées, bien rapprochées les unes des autres, voilà ce me semble, dit d'ALEMBERT, à quoi les raisonnements en médecine devraient se réduire. »

On ne lit plus aujourd'hui les ouvrages d'une foule d'auteurs qui ont fabriqué des systèmes plus ingénieux les uns que les autres; mais, après deux mille ans, on médite encore les histoires particulières de maladies qu'HIPPOCRATE nous a transmises, et ses livres des épidémies seront toujours un de ses plus beaux titres à notre admiration. Les faits recueillis par ARETÉE, SYDENHAM, BAILLOU, MORGAGNI et une foule d'autres médecins observateurs seront toujours une source féconde d'instruction solide, tandis que les folles théories de PARACELSE, de VAN HELMONT et de tant d'autres sont vouées à un éternel oubli.

« On dira ce que l'on voudra, a dit le professeur GUISLAIN, la seule voie de progrès se trouve dans la marche qu'ont suivie les médecins, les hommes de la pratique et de l'expérimentation : elle réside dans l'accumulation des faits et dans leur sage interprétation..... Toujours, nous trouverons la bonne médecine d'observation debout, et elle écrasera toujours, de tout son poids, ceux qui croient qu'il y a une médecine possible en dehors de l'étude des faits; elle écrasera ceux surtout qui sont alléchés par la nouveauté et la facilité que peut présenter un système à vues générales : dans les systèmes généraux se trouvent nos fables, nos romans médicaux; dans l'appréciation des faits isolés, se rencontre l'histoire, le vrai de notre science. » (*Bulletin de la Société de Médecine de Gand*, juillet 1842.)

La science est riche de faits, mais ces faits éparpillés,

isolés, dans le vaste domaine de la science, demeurent stériles, comme les pierres brutes et à l'état d'isolement, et qui n'ont de valeur réelle qu'autant qu'on les rassemble, qu'on les taille, qu'on les façonne à son gré, qu'on les dispose en colonnes, en frontons, et qu'on en forme un édifice régulier.

Les faits épars, dans les ouvrages de médecine pratique, dans les journaux, dans les actes des Sociétés savantes, etc., n'ont, ainsi isolés, qu'une valeur restreinte. Il faut, pour leur communiquer un haut degré de force, les réunir en faisceaux, les rassembler en masses. Ainsi réunis en colonnes serrées, et, pour ainsi dire, rangés en bataille, ils forcent la conviction. « Les faits isolés sont, pour me servir de l'ingénieuse comparaison de BOUILLAUD, comme de simples étincelles électriques; mais condensées en grandes masses, leurs décharges sont terribles comme celles de la foudre. » Des fils de chanvre isolés n'ont aucune force; rassemblés en grand nombre, ils forment un cable : *Vis unita fortior.*

Ce que nous venons de dire des faits médicaux en général, s'applique spécialement aux faits thérapeutiques concernant la belladone. « Cette admirable solanée, pour me servir de l'expression de DEBREYNE, l'une des plus précieuses de toutes les plantes de France » a été, depuis vingt-cinq à trente ans surtout, l'objet de nombreuses recherches. Peu de médicaments jouissent d'une réputation comparable à la sienne : les journaux, les actes des Sociétés savantes, les ouvrages de matière médicale et de thérapeutique, etc., fourmillent de faits en faveur de son efficacité dans plusieurs affections, et notamment dans celles du système nerveux. Ces faits éparpillés, et comme perdus dans

plusieurs centaines de volumes que peu de médecins peuvent consulter, n'ont, ainsi isolés, qu'un faible degré d'importance.

Notre travail a pour but de rassembler, de résumer ces faits, de les coordonner suivant leur degré d'analogie, et d'en tirer des conclusions.

Voué depuis trente ans à l'étude des substances médicamenteuses, j'ai lu, j'ose le dire, à peu de choses près, tout ce que les anciens et les modernes ont laissé d'important en ce genre. C'est à l'aide des nombreux matériaux recueillis, pendant cette longue période de temps, que j'ai composé ce mémoire.

Je suis sans doute demeuré bien loin du but. Heureux si mon travail, fruit de longues et consciencieuses recherches, peut être quelque peu utile à la science et à l'humanité, et mériter le suffrage du corps savant auquel je l'adresse, comme un faible et sincère hommage.

EMPLOI DE LA BELLADONE DANS LES PHLEGMASIES.

Beaucoup de médecins italiens, à la tête desquels il faut placer RASORI et BORDA, accordent à la belladone une propriété hyposthénisante. Au rapport de ces médecins, ce médicament ne pourrait être utilement employé que dans les affections à fond hypersthénique, c'est-à-dire, dans celles où le traitement antiphlogistique est réputé utile. Des faits, en assez grand nombre, ont été publiés à l'appui de cette manière de voir.

Au reste, l'idée d'employer la belladone dans les phlegmasies, n'est pas nouvelle. TRAGUS, dès 1532,

avait déjà parlé de la propriété dont il s'agit. Il s'exprime en ces termes : « Herba hujus solani una » cum flore, et fructu suo Maturo, in fine maii distil- » lata, omnis generis internis ardoribus et inflammatio- » nibus præsentissimo est remedio, si singulis vicibus » mensura II aut III coclearium ea aqua bibatur, et » foris etiam linteolis lineis excepta imponatur. » (HIERONYMI TRAGI, *De Stirpium maxime earum, quæ in germania nostra nascuntur, etc.*, t. I^{er}, p. 305.)

ROGNETTA a eu de fréquentes occasions d'observer les bons effets de la belladone dans les phlegmasies; notamment dans les phlegmasies oculaires. Il s'accorde avec les médecins italiens à regarder cette substance comme un puissant auxiliaire de la saignée. (*Gaz. méd.*, sept. 1838.)

Érysipèle.

Plusieurs médecins ont cherché à utiliser la belladone dans le traitement de l'érysipèle. TRAGUS, dès 1532, a parlé de l'utilité de ses feuilles, employées à l'extérieur, pour combattre cette affection (ouv. cit., t. I^{er}, p. 306). Tout récemment, GAUNEAU et MÉRIAT ont fait des essais qui tendent à prouver l'utilité de son emploi extérieur dans le traitement de la maladie dont il est question. D'après MÉRIAT, ce traitement serait évidemment supérieur à tous ceux employés jusqu'à lui. On fait des frictions sur l'endroit malade, trois ou quatre fois dans la journée, avec la pommade suivante :

Pr. Ext. de belladone . . .	3,00
Axonge	20,00

(*Abeille médic.*, nov. 1850.)

CHEVALIER, chirurgien du Dispensaire de Westmin-

ster, assure avoir obtenu des résultats avantageux de l'onguent de belladone dans les inflammations érysipélateuses. (*The London med. and physic. Journ.*, nov. 1820, p. 405.)

YVAREN cite le cas d'un érysipèle des nouveaux-nés, guéri à l'aide de la teinture alcoolique de belladone, administrée à la dose de 1 à 2 gouttes dans la journée, en solution dans 100 grammes d'eau, dont le malade devait prendre une cuillerée chaque heure. La propriété que possède, selon lui, la belladone de produire, dans certains cas, une éruption analogue à l'érysipèle lui a suggéré l'idée de l'employer contre cette affection. (BOUCHARDAT, *Ann. de Thérap.*, 1849, p. 45.)

ZORN, au rapport de GIACOMINI, a fait usage de la belladone dans le traitement de la brûlure. (*Botanol. med.*, p. 654.)

Scarlatine.

BARTHEZ a consigné, dans le *Recueil des Mémoires de Médecine et de Chirurgie militaires*, plusieurs observations qui tendent à prouver l'efficacité de la fumée des feuilles de belladone dans la fièvre scarlatine accompagnée de bronchite ou de toute autre affection pulmonaire. De tous les moyens auxquels il a eu recours, lors d'une épidémie de scarlatine, qui régna en 1854 dans la garnison de Paris, c'est celui qui lui a procuré les résultats les plus avantageux. Il est vrai qu'avant de recourir à cette médication l'on ne manquait jamais d'employer des évacuations sanguines abondantes. (*Journ. de Méd. et de Chir. prat.*, novembre 1855.)

Emploi de la Belladone comme préservatif de la Scarlatine.

Ce fut HAHNEMANN qui eut le premier l'idée d'employer la belladone comme préservatif de la scarlatine. Ce célèbre médecin ayant remarqué que cette plante, administrée à l'intérieur, déterminait, chez l'homme sain, des phénomènes analogues à ceux de la scarlatine, en a conclu qu'elle devait être un préservatif de cette maladie. Voici la solution qu'il administrait pour obtenir cet effet :

Pr. Ext. de belladone . . . gr. II
Eau. livr. I.

On prend deux ou trois cuillerées de ce mélange chaque jour. (*Traitem. prophylact. de la Scarlatine*, Gotha, 1801.)

En 1808, une épidémie de scarlatine exerçait ses ravages dans le baillage de Hilschenbach. Déjà un assez grand nombre de personnes en étaient mortes. SCHENCK administra le préservatif d'HAHNEMANN à 525 personnes. Sur ce nombre 522 furent préservées. (*Journ. de Hufeland*, mai 1812.)

A la même époque, une autre épidémie de scarlatine éclata sur plusieurs points du comté voisin de Sayn-Altenkirchen; RHODIUS, sur l'invitation de SCHENCK, administra la belladone à un assez bon nombre de personnes, qui toutes furent préservées de la maladie, malgré leurs rapports fréquents avec les malades. (Même journ., mai 1812.)

HUFELAND affirme que dans une épidémie scarlati-

neuse des plus violentes, tous ceux qui eurent recours à la belladone en furent préservés. (Ibid.)

MASIUS, professeur de médecine, à Rostock, dit avoir éprouvé deux fois, sur lui et quatre de ses enfants, les bons effets de la belladone, dans deux épidémies de scarlatine maligne qui ont exercé de grands ravages dans tout le quartier de la ville qu'il habitait. « Si on veut, dit ce médecin, attribuer ces faits au » hasard, je n'ai plus rien à dire; je désire seulement » que l'on veuille mettre ce moyen à l'épreuve avant » de le critiquer. J'aime beaucoup un scepticisme raisonnable, mais je déteste l'aveugle incrédulité de » notre siècle. » (*Journ. de Hufeland*, janv. 1813.)

MUHRBECK a eu de fréquentes occasions, pendant une période de sept ans, de recourir au préservatif d'HARNE-MANN, et toujours, s'il faut nous en rapporter à son témoignage, il en a obtenu les résultats les plus heureux. (Même ouvr., 1820, 1825.)

Le docteur DUSTERBERG, de Warbourg, a obtenu un tel succès de la belladone, dans trois épidémies de scarlatine, qu'il n'hésite pas à la considérer comme un remède prophylactique aussi précieux que la vaccine. Cet habile observateur, pour être plus sûr des résultats, et afin de faire mieux ressortir les effets de cette substance, eut recours à un mode d'expérimentation, qui, d'après notre opinion, est des plus concluants : dans chaque famille où il était appelé, il prescrivait la belladone à tous les enfants, à l'exception d'un seul. En procédant de la sorte, il a pu constater que tous les enfants, sans aucune exception, qui ne firent point usage du préservatif, furent atteints de la maladie. Quelques enfants eurent la scar-

latine pour n'avoir pas pris le remède assez longtemps ; mais chez eux, la maladie fut si légère que l'on ne s'aperçut de sa présence qu'au moment de la desquamation. D'après ce médecin, une éruption générale, semblable à la rougeole, se manifesta chez la plupart des individus qui firent usage du préservatif, et tous ceux chez lesquels elle eut lieu ne contractèrent point la maladie.

DUSTERBERG employait une solution de trois grains d'extrait de belladone dans trois gros d'eau de cannelle. Il en faisait prendre, selon l'âge, 10, 15 ou 20 gouttes deux fois par jour, durant plus d'une semaine. (*Rev. méd.*, 1824, t. II, p. 371.)

En 1820, pendant le cours d'une épidémie meurtrière, qui fit un grand nombre de victimes, le docteur BEHR, à Bernbourg, administra la belladone à 47 individus, tant enfants qu'adultes, avec un tel succès que 6 seulement contractèrent la maladie, mais d'une manière si bénigne qu'aucun ne succomba. (*Journ. de Hufeland.*)

Dans deux épidémies de scarlatine, qui régnèrent à Colmar, en 1820 et 1821, et y firent de grands ravages, MÉGLIN observa que tous les individus, sans exception, qui eurent recours à la belladone, furent préservés de la maladie. Il administrait soit la poudre des racines, soit l'extrait, d'après la méthode de BERNDT. (*Journ. de Hufeland*, 1820-1823.)

GUMPERT s'exprime en ces termes sur les résultats qu'il a obtenus de la belladone dans une épidémie de scarlatine, qui régna à Posen, en 1817 :

« Ma propre famille, dit-il, consistant en quatre » enfants de treize, onze, sept et deux ans, dont aucun

» n'avait eu la scarlatine, me fournit la principale occasion de constater la valeur du préservatif. Ils ont pris, pendant trois mois, la belladone, de la manière que j'indiquerai plus bas, et tous ont échappé à la contagion, quoiqu'ils fussent journellement exposés. Il a existé une époque à laquelle toutes les maisons de la rue où je demeure renfermaient des individus atteints de l'épidémie; dans ma maison même se trouvaient plusieurs malades à l'étage au-dessous de moi; tous les jours je me mettais en contact avec les malades que je soignais; mes enfants aînés fréquentaient d'ailleurs l'école publique, et aucun n'a été atteint.

» J'ai employé le même moyen dans plus de vingt familles dont je suis le médecin, et toujours avec un succès constant. Je ne prétends pas dire pour tant que les enfants, appartenant à ces familles, aient été exposés à la contagion au même degré que les miens, et je sais que l'on peut m'objecter avec raison qu'ils eussent peut-être été exempts de cette contagion sans l'aide de la belladone; mais je ne pourrais répondre à un scepticisme porté à ce degré; seulement, je ne vois pas en vertu de quel privilège ces vingt et quelques familles auraient, sans le préservatif, été garanties de la maladie généralement régnante. » GUMPERT administrait la belladone de la manière suivante :

R. extr. bellad. frigidi parati. gr. I.
 aq. flor. aurant. unc. II.
 spirit. vini dr. I.

Il donnait à l'aîné de ses enfants, qui avait treize ans, une cuillerée à café de la potion, matin et soir, et au

cadet, qui en avait deux, une demi-cuillerée. (*J. de Hufeland*, juin 1818.)

GUMPERT, père du médecin dont il vient d'être question, a eu également recours à la belladone dans plusieurs épidémies. Il affirme que ce médicament lui a constamment réussi, quand il a été administré à temps et d'une manière suivie. Il ajoute que lorsqu'il a échoué, faute d'avoir été administré convenablement, la maladie qu'il était appelé à prévenir a toujours été très-bénigne. Il assure que dans le district médical qu'il habite, le public considère la belladone comme un préservatif aussi sûr que la vaccine, et que les autorités locales sont chargées de le distribuer gratuitement. (Même journ., juin 1818.)

Dans trois épidémies très-graves, qui régnèrent à Custrin, en 1817, 1818 et 1819, le docteur BERNDT obtint les résultats suivants de l'emploi de la belladone: sur 95 enfants, auxquels il administra l'extrait de belladone, à la dose de deux grains en solution dans une once d'eau de cannelle, 14 seulement contractèrent la maladie. D'autre part, une solution de trois grains de la même substance, administrée à un grand nombre d'enfants, soumis aux mêmes influences, les préserva tous, sans exception. La maladie fut très-bénigne chez le petit nombre de ceux qui la contractèrent nonobstant l'usage du remède. BERNDT employait les deux préparations dont il s'agit, à la dose de deux à trois gouttes, matin et soir, pour les enfants de deux ans. Il augmentait cette dose d'autant de gouttes que l'enfant avait d'années de plus, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à douze gouttes, ce qui était le maximum. (*J. de Hufeland*, juillet 1820.)

Nous lisons dans la *Revue médicale* (t. X, p. 215)

que dans une épidémie scarlatineuse des plus violentes, qui régna à Guterslop, la contagion respecta tous les enfants auxquels la belladone fut administrée.

IBRÉLISLE, médecin à Metz, a vu la belladone préserver douze enfants de la scarlatine, tandis que deux cent six autres enfants, au milieu desquels ils vivaient et auxquels le préservatif n'avait point été administré, contractèrent la maladie. (*Bull. de la Soc. Méd. d'Émul.*, avril 1825.)

Sur sept enfants habitant la même chambre et continuellement exposés aux effets de la contagion, KOHLER, médecin du Cercle, en préserva six, en leur faisant prendre le préservatif en question. (*Nouv. Journ. de Méd.*, nov. 1821.)

Cent vingt personnes étaient affectées de scarlatine, dans le village de Staedtel, en Silésie, WOLF leur fit administrer l'extrait de belladone, d'après la méthode de BERNDT, et dès-lors la maladie fut très-légère. Dans deux autres villages, sur cent trente-deux individus qui usèrent du même moyen, six seulement contractèrent la fièvre scarlatineuse, qui régnait épidémiquement. (*Algem. Kunst- en Letterbode*, 1824.)

SCHENK, dans une épidémie scarlatineuse qui régna à Siègen, en 1820, eut occasion de confirmer les observations qu'il avait faites, en 1809 et 1810, sur les bons effets de la belladone. A la même époque, BENEDIK, dans l'île de Rugen, WESENER, à Dulmen, en Westphalie, obtenaient, de la même substance, des résultats analogues dans différentes épidémies. (Même Journal.)

Vers le même temps, ZEUCH, en Tyrol, recueillait, à l'hospice des enfants militaires de Hall, les observations les plus concluantes en faveur du préservatif dont il s'agit : 25 enfants sur 84 étaient atteints de la

scarlatine; il donna la belladone pendant vingt-quatre jours aux 61 restants, qui n'avaient point encore contracté la maladie; tous échappèrent à la contagion, à l'exception d'un seul. Cependant, l'épidémie n'avait cessé de se propager autour de l'hospice. (Ibid.)

Au rapport du docteur SUTTINGER, médecin du Cercle, une épidémie de scarlatine, qui avait déjà fait plusieurs victimes, régnait dans le village de Miaskowo; on eut recours à la belladone, et dès-lors la maladie cessa de faire des ravages. (*J. de Hufeland*, nov. 1824.)

Au mois de janvier 1825, la fièvre scarlatine s'étant déclarée dans l'institution Frédéric, qui se compose de 70 enfants, KUNSTMANN, médecin de l'établissement, après avoir séparé les malades de ceux qui ne l'étaient point, fit administrer la belladone à ces derniers, qui furent tous préservés de la contagion. On doit ajouter que la maladie se déclara avec violence chez le fils du directeur de l'institution, qui n'avait point fait usage du préservatif. (Ibid., nov. 1825.)

Il résulte des recherches du docteur GENECKI, de Stetin, que, sur 94 enfants, de Glasow, auxquels il administra la belladone, 8 contractèrent la maladie, 76 ne furent point malades. (Ibid., nov. 1825.)

En 1825, MAISIER, de Burg, dans une épidémie de scarlatine, qui régna à Nigripp, préserva 170 enfants de la maladie, en leur administrant la belladone. L'épidémie cessa dès-lors dans cette localité, pour faire des ravages dans un village voisin, où l'on avait négligé l'emploi du préservatif. Déjà, en 1821, ce praticien avait obtenu des résultats analogues dans une épidémie qui régnait à Grabow. Il en fut de même à Burg, lieu de sa résidence. Sur environ 70 enfants, auxquels

il administra ce médicament, 3 ou 4 seulement furent atteints de l'épidémie. En 1824, une nouvelle épidémie s'étant déclarée à Schlieben, district de Mersebourg, il administra la belladone à tous les enfants de la ville, qui tous furent préservés, à l'exception d'un petit nombre qui furent légèrement atteints. (*Journ. des Progrès*, t. I^{er}, p. 242.)

D'après GUERSENT, le docteur LEMERCIER obtint également des résultats avantageux de l'emploi de la belladone dans une épidémie scarlatineuse qui régna à Mayenne et dans les environs. (*Dict. de Méd.*, t. XIX, p. 162.)

VELSEN, médecin à Clèves, regarde la belladone comme un préservatif certain de la scarlatine. « Révoquer en doute, dit ce médecin, la vertu prophylactique de la belladone, serait refuser de voir ayant les yeux ouverts, mais ce serait offenser la vérité que de prétendre qu'elle s'exerce dans tous les cas et dans toutes les circonstances. »

Sur 247 personnes auxquelles il administra le préservatif, lors de l'épidémie de Clèves, 15 seulement eurent la scarlatine, mais d'une manière extrêmement faible. VELSEN prescrivait 2 grains d'extrait dissous dans 2 onces d'eau et 2 gros d'alcool, dont il administrait 5, 10, 15 et jusqu'à 20 gouttes deux fois par jour, suivant l'âge. (*Journ. complém. du Dict. des Sc. médic.*, t. XXVIII, p. 370.)

Au rapport de BIETT, tous ceux qui firent usage de la belladone, lors d'une épidémie scarlatineuse dont il a été témoin, et qui exerça ses ravages dans une vallée de la Suisse, furent préservés de la maladie. Il ne faut pas hésiter, d'après cet habile dermatologue, à recourir à l'usage de ce préservatif chaque fois que

la scarlatine semble devenir épidémique, soit dans un village, soit dans une pension, etc. Il affirme qu'il a été constaté d'une manière évidente, que la maladie est toujours simple et bénigne et de peu de durée chez le petit nombre de ceux qui la contractent malgré l'usage de la belladone. (CAZENAVE et SCHEDEL, *Abrégé pratiq. des Maladies de la Peau*, p. 46.)

SCHMIDTMANN loue l'efficacité de la belladone unie au calomel, dans le traitement préservatif de la scarlatine et de la miliaire. « Hunc in finem instar remedii » prophylactici multos abhinc annos usus sum calomelae et radice belladonæ. Et quantum sciscitando » comperi, nemo, qui hoc connubium rite adhibuit, » durante ea epidemia, unquam ab hisce malis cor- » reptus est. » Il donne, matin et soir, aux adultes 1/2 gr. à 3/4 de grain de calomel et de poudre de racine de belladone. Il diminue la dose en raison de l'âge. On continue le traitement pendant huit jours au moins. (SUMMA, *Observ. medic.*, t. IV, p. 277.)

Nous lisons, dans le *Bulletin général de Thérapeutique* plusieurs faits très-intéressants en faveur de la belladone, comme préservatif de la scarlatine. L'auteur, ayant eu l'occasion d'observer cette maladie dans des familles nombreuses, a voulu examiner la valeur des résultats présentés par les médecins allemands, et il croit, en conscience, que cette substance jouit bien réellement des propriétés qui lui ont été reconnues.

JUTMANN, médecin à Brük, a fait, pendant sept ans, de nombreuses expériences sur l'utilité de la belladone dans le traitement prophylactique de la scarlatine, et tous les résultats qu'il a obtenus ont été favo-

rables à son emploi. (*Bull. des Sc. médic. de Férusac*, 1831.)

Sur 16 enfants auxquels le docteur SAZIMOT administra la belladone, 12 furent préservés, quoiqu'ils fussent fort exposés à la contagion. Le reste n'eut qu'une légère angine sans éruption à la peau. (*The London med. and phys.*, t. VI, p. 361.)

HILLSKAMP, dans une épidémie scarlatineuse, administra la belladone à 120 enfants. Sur ce nombre, 60 prirent le remède régulièrement et furent préservés. Sur 30 qui le prirent d'une manière irrégulière, 8 eurent la maladie; il y en eut 11 sur 30 parmi ceux qui n'eurent point recours au préservatif. (*J. de Hufeland*.)

GUERSANT a constaté, par des faits assez nombreux, l'efficacité de la belladone à titre de préservatif de la scarlatine, et il ne manque jamais de recourir à ce moyen chaque fois que l'occasion s'en présente. (*BOUCH. ouvr. cit.*, 1844.)

DELENS a été témoin d'un fait assez concluant en faveur de l'efficacité de cette substance, dans le cas qui nous occupe. Un enfant contracte la scarlatine dans une pension; ramené chez ses parents, on lui administre la belladone ainsi qu'à toutes les personnes qui l'entourent, à l'exception de la grand'mère, pour laquelle, vu son grand âge, on croit pouvoir se dispenser de recourir à ce moyen. Cette dernière contracte la maladie, tandis que les autres personnes en sont préservées. (*BOUCHARDAT, Ann.* 1844.)

STIÉVENART, dans une épidémie scarlatineuse qui régna dans les environs de Valenciennes, eut occasion de constater, par des faits nombreux et concluants, l'efficacité de la belladone dans le traitement préservatif de la scarlatine. Dans une commune où déjà

l'épidémie régnante avait fait quatre-vingt-seize victimes, il fit prendre ce préservatif à quatre cents individus, et tous, sans exception, furent à l'abri de la contagion. D'autres personnes, qui habitaient la même localité et se trouvaient dans des circonstances identiques, n'eurent point recours au préservatif et contractèrent la maladie. STIÉVENART emploie la teinture de belladone, à la dose de deux gouttes par jour, dans une potion, pour les enfants de un à trois ans; à celle de trois gouttes pour ceux de trois à six ans; passé cet âge, il augmente d'une goutte par chaque année. (BOUCHARDAT, *Ann. de Thérap.*, 1845, p. 55.)

Enfin, il résulte des recherches du docteur WAGNER, que dans les épidémies où l'on a employé la belladone, on a perdu tout au plus un individu sur seize; tandis qu'on en a perdu un sur trois dans celles où le préservatif n'a point été employé. (*Journ. des Progrès des Sciences médic.*, t. 1^{er}, p. 242.)

Quelques médecins contestent à la belladone sa propriété préservatrice. JOSEPH FRANCK la rejette pour des motifs purement théoriques. « Je n'ai point employé la belladone, dit-il, comme moyen prophylactique contre la scarlatine, parce que le sens commun s'opposait à ce que je me servisse de ce remède aux doses minimales et ridicules d'HAHNEMANN; et que ma conscience se refusait à ce que je fisse sur des enfants bien portants usage des poisons les plus violents, dans le but d'une expérience douteuse, à une dose telle que je pusse en attendre un effet. » (Ouvr. cité, t. 1^{er}, p. 521.)

D'autres praticiens, tels que LEHMANN, MIERENDORF, RAMINSKI, SCHMIDT, TEUFFEL, etc., se sont également élevés contre l'usage de la belladone, se fondant sur

des faits observés par eux dans le cours d'épidémies scarlatineuses.

A Stralsund, dans une épidémie de scarlatine qui y régna en 1827, la belladone ne fut d'aucune utilité, et, s'il faut en croire MIERENDORF, elle aggrava même la maladie. Sur 100 enfants soumis à l'usage de cette substance par le docteur SCHMIDT, 15 furent affectés de la scarlatine, et l'un d'eux succomba. RAMINSKI affirme avoir eu de trop fréquentes occasions d'observer ses mauvais effets pour croire à sa vertu préservatrice (*Rust. Magaz.*, t. XXIII). LEHMANN, dans une épidémie scarlatineuse qui se déclara à Torgau, en 1825, n'a pu obtenir le moindre succès de l'emploi de ce médicament, qu'il administra cependant d'après toutes les règles indiquées par ceux qui l'ont préconisé. (*Ibid.* t. XXII.) Les observations de TEUFFEL déposent dans le même sens. (*Annal für die Ges. Helh.*, 1828.)

TROUSSEAU et PIDOUX, sans appuyer leur manière de voir sur aucun fait pratique qui leur soit propre, conservent des doutes sur la propriété qu'aurait la belladone de préserver de la scarlatine, parce qu'ils ne savent pas jusqu'à quel point les praticiens qui ont employé cette substance ont justement apprécié tous les effets des influences épidémiques. (Ouvr. cité.)

GIACOMINI regarde aussi comme douteuse la propriété dont il s'agit, se fondant sur ce qu'on ne pourrait pas s'assurer, selon lui, que les enfants qui ne furent pas atteints de la scarlatine en prenant le préservatif, l'auraient été en ne le prenant pas. (*Traité philos. et expér. de Mat. médic.*, etc.)

Concluons que la belladone jouit, à un haut degré, de la propriété de prévenir la scarlatine; et que le petit nombre de voix qui s'élèvent pour lui contester

cette propriété sont trop faibles pour étouffer celles beaucoup plus fortes qui, appuyées sur un nombre immense de faits, proclament son utilité dans ce cas.

Dartres.

D'après THEDEN et SCHAK, la poudre des feuilles de belladone, administrée à l'intérieur, serait un remède efficace contre certaines espèces de dartres qu'il lui convient d'appeler dartres malignes. (SZERLECKI, *Dict. de thérapeut.*)

CHEVALIER a guéri, en huit ou quinze jours, à l'aide d'une pommade composée par parties égales d'extrait de belladone et d'axonge, des affections cutanées très-anciennes. Il cite, entre autres faits, à l'appui de l'efficacité de ce topique, celui d'une dartre, qui avait son siège au visage et qui céda, en quelques semaines, sous l'influence de son application, après avoir résisté, pendant longtemps, à une foule de remèdes. (*The London Medic. and Physic. Journ.*, nov. 1826.)

Angine.

PAPPER préconise fortement l'emploi de l'extrait de belladone dans toutes les inflammations de la gorge. Il prétend en avoir obtenu des résultats avantageux chaque fois qu'il en a fait usage, et à quelque degré de la maladie qu'il l'ait employé. Il le donne à la dose de $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{6}$ de grain, toutes les trois heures. (SZERLECKI, *ouv. cit.*)

RILLIET et BARTHEZ prétendent, se fondant en cela sur la théorie et l'analogie, que la belladone pourrait rendre de grands services dans le traitement de la laryngite spasmodique et pourrait peut-être être substituée

au musc et à l'assa-fœtida dans les cas graves où les accès fréquemment répétés menacent d'avoir une issue funeste. (*Traité clin. et prat. des Malad. des enfants*, t. I, p. 191).

Dysenterie.

GESNER affirme que le sirop préparé avec les baies de belladone, donné à la dose d'une petite cuillerée, guérit la dysenterie. « Ut vel ligulæ, aut cochlearis parvi » mensura somnum inferat, fluxiones sistat, dolores » tollat, dysenteriam curet; gratus est plane, sed ca- » vendum ne amplius detur. » (*Epist.* fol. 54, b.).

On lit dans les *Éphémérides des curieux de la nature* (Dec. II, ann. III) qu'un berger danois employait l'infusion des baies de belladone pour combattre la même affection.

Blennorrhagie.

BLACKETTE conseille, dans la blennorrhagie, surtout dans la blennorrhagie cordée, de faire des frictions sur le canal de l'urètre avec l'extrait de belladone uni à l'axonge. (*The London Medic. Repository*, etc., 1825, t. XIX.)

D'après le professeur KLUYSKENS, un onguent préparé à parties égales avec l'axonge et les feuilles récentes de belladone écrasées, et qu'on applique sur la verge et le périnée, est préférable à tout autre topique pour prévenir le priapisme et soulager la blennorrhagie cordée. (*Mat. Médic. prat.* t. I, p. 65.)

Panaris.

DEBREYNE prétend avoir guéri, en deux ou trois jours, des panaris très-graves, à l'aide d'une pommade faite

avec deux parties d'onguent napolitain, une partie d'opium et d'extrait de belladone. On recouvre la partie affectée avec une certaine quantité de cette pommade, et toutes les heures on fait des frictions pour favoriser l'absorption. DEBREYNE affirme qu'un de ses anciens élèves est parvenu, au moyen de la même pommade, à prévenir le panaris dans une quarantaine de cas. (*Thérap. appl.*)

Un médecin belge, le docteur GROENENDALS, a employé avec succès, contre la même affection, des cataplasmes de mie de pain avec addition d'extrait de belladone. Au rapport de ce médecin, le succès de ce topique fut si rapide, chez une jeune femme qui présentait une inflammation des plus douloureuses du doigt indicateur, qu'en moins de deux jours il ne restait pas la moindre trace de la maladie. (*J. de Méd. et de Chir. prat.*, t. XVI, p. 197.)

Phlegmasies glandulaires.

Le docteur PHILIPPE a rapporté vingt cas d'épididymites syphilitiques guéris à l'aide de frictions pratiquées avec une pommade composée de 1 partie d'extrait de belladone et de 5 d'axonge. On fait des frictions, soir et matin et pendant cinq minutes environ, avec deux grammes de cette pommade. Si cette application produit peu d'effet, on fait entrer dans la pommade parties égales d'extrait et d'axonge. S'il faut nous en rapporter au témoignage de ce praticien, ce traitement lui aurait réussi dans d'autres espèces d'engorgements. Il prétend avoir vu des bubons syphilitiques, des adénites, des ganglionites aiguës, des engorgements œdémateux, des orchites, des parotidites, des fluxions

dentaires, des phlegmons de l'aisselle, dans leur période d'induration, céder, en peu de temps, à l'usage de ces frictions. (BOUCHARDAT, *Ann. de Thérap.*, 1846, p. 19.)

Goutte; Rhumatisme.

Des observations, en assez grand nombre, tendent à prouver l'utilité de la belladone dans le traitement du rhumatisme.

MUNCH, dans un ouvrage sur la belladone, publié en 1789, a été un des premiers à faire connaître ses bons effets dans le traitement de la maladie qui nous occupe. ZIÉGLER, au rapport de MURRAY, en aurait également obtenu des résultats satisfaisants dans le même cas. (*Apparatus medic.*, t. I^{er}, p. 649.)

BLACKETT cite le cas d'un rhumatisme aigu de la plus grande violence qui, après avoir résisté à la saignée, aux purgatifs, aux sudorifiques, etc., fut guéri, en peu de jours, par des bains dans lesquels on faisait dissoudre une once d'extrait de belladone. (*London medic. Reposit.*, avril 1824.)

CHEVALIER, chirurgien du Dispensaire de Westminster, a obtenu d'excellents effets, dans les rhumatismes aigus partiels, de frictions faites sur le point douloureux avec une pommade composée d'un huitième à un quart d'extrait de belladone, de quelques gouttes d'huile de lavande et le reste d'axonge. (*The London med. and physic. Journ.*, nov. 1826.)

GROENENDALS cite le cas d'un individu affecté de rhumatisme articulaire qui vit ses douleurs considérablement diminuées par l'application d'emplâtres mercuriels, associés à l'extrait de belladone. (*Annal. de la Soc. des Sc. nat. de Malines.*)

Plusieurs praticiens combattent la goutte et le rhumatisme au moyen de l'extrait de belladone, à la dose d'un quart de grain chaque heure. Le délire apparaît ordinairement le second jour de cette médication. Au reste, quelle que soit l'intensité des accidents cérébraux, on continue l'usage du remède jusqu'à la cessation complète de la douleur et de la tuméfaction. Le docteur LEBRETON, qui a eu de fréquentes occasions de recourir à cette médication, affirme qu'elle guérit en huit jours les rhumatismes aigus, et que jamais il n'a vu les désordres cérébraux, qui accompagnent quelquefois cette médication, avoir aucune suite fâcheuse. LEBRETON tenait cette médication de M. BIERT, qui, sans doute, en avait obtenu des résultats avantageux. (TROUSSEAU et PIDOUX, ouvr. cité, t. II, p. 67.)

TROUSSEAU et PIDOUX ont obtenu de bons effets de la médication dont il s'agit dans le traitement du rhumatisme aigu. Afin de prévenir la constipation, ils administrent en même temps des purgatifs journaliers. Au rapport de ces médecins, une amélioration très-notable suit bientôt l'emploi de ce moyen, et la guérison a ordinairement lieu du douzième au quinzième jour de son usage. (Ibid.)

Le professeur LIPPICH a obtenu un succès rapide et complet de la préparation suivante, employée à l'extérieur, dans différents cas de lumbago, de céphalalgie rhumatismale, de rhumatisme thoracique :

Mucilage de gomme arabique	15 gramm.
Extrait de belladone	40 centig.

On applique ce mélange, en quantité suffisante, sur la surface du derme dénudé, au moyen d'une préparation vésicante. (BOUCHARDAT, *Ann. de therap.*, 1847, p. 20.)

Un jeune garçon, d'environ douze ans, était atteint, depuis une huitaine de jours, d'un rhumatisme des muscles du cou, connu généralement sous le nom de torticolis : il tenait la tête fortement inclinée à droite et ne pouvait exécuter le moindre mouvement pour la redresser sans éprouver de vives douleurs. Je fis frictionner la partie douloureuse, cinq ou six fois dans la journée, avec une pommade contenant 1 gros d'extrait de belladone et 1 once d'axonge. Au bout de vingt-quatre heures le petit malade était complètement guéri, et pouvait remuer la tête, comme à l'ordinaire, sans éprouver la moindre souffrance.

Le nommé Adolphe Leblanc, ouvrier dans une filature, âgé de dix-neuf ans, avait, depuis une quinzaine de jours, un rhumatisme des muscles de la partie postérieure du cou (*Cervicodynie*, VALLEIX). Lorsque le malade voulait incliner la tête soit en avant, soit en arrière, il éprouvait, dans ces muscles, une douleur très-vive, qui paraissait s'étendre à toute la partie postérieure de la tête. Dans le repos absolu, la douleur était presque nulle. Je prescrivis, loco dolenti, des frictions fréquemment répétées avec la pommade de belladone. Dès le lendemain de cette médication, il y eut un tel amendement dans les symptômes que je crus pouvoir abandonner la maladie à elle-même.

J'ai également guéri, d'une manière rapide, à l'aide de cette médication, un rhumatisme musculaire de l'épaule (*scapulodynie*, VALLEIX), chez un vieillard qui éprouvait de très-vives douleurs dans le muscle deltoïde, lorsqu'il voulait élever le bras ou le porter en arrière.

Le sieur Gabriel Pez, faiseur de bas, âgé de quarante-sept ans, d'une constitution grêle, vint me con-

sulter, dans le courant de cette année, pour un rhumatisme musculaire siégeant au mollet gauche. Il éprouvait de vives douleurs dans toute l'étendue des muscles de cette région. Ces douleurs, très-sensibles au toucher, s'aggravaient par la marche et, plus encore quand le malade voulait simplement se tenir debout. Je l'ai guéri en deux jours, par des frictions fréquemment répétées, avec la pommade de belladone.

Ce qu'on a dit des propriétés de la belladone dans la goutte mérite à peine d'être cité. Au rapport de HALLER (*Historia stirp. indig. Helvetiae*), on emploie, dans la province de Dithmarsen, comme un remède populaire contre la goutte vague, de la bière dans laquelle on a fait infuser des baies de belladone.

Trousseau et Pidoux calment les douleurs les plus atroces de la goutte et de l'arthritisme, lorsque ces deux maladies siègent dans une articulation environnée de peu de parties molles, au moyen d'un cataplasme préparé comme suit : Mie de pain, quantité indéterminée; eau-de-vie camphrée, quantité suffisante pour donner à la mie de pain la consistance d'un cataplasme; faites chauffer à une chaleur douce, versez à la surface du cataplasme, laudanum de Sydenham 15 grammes (demi-once), extrait de belladone 8 gram. (2 gros), et saupoudrez ensuite avec 10 gram. (2 gros et demi) de camphre; laissez ce cataplasme appliqué pendant quarante-huit heures. (Ouvr. cité.)

Phlegmasies oculaires.

Plusieurs ophthalmologistes ont cherché dans la belladone un remède pour combattre les inflammations de l'œil. On l'a surtout mise à contribution dans la

photophobie qui accompagne fréquemment les inflammations de cet organe. « Dans les ophthalmies internes » (iritis, choroïdite, rétinite, hypopyon, etc.), je ne » connais pas, dit ROGETTA, après la saignée, de remède qui agisse plus salutairement et plus efficacement que la belladone contre ces maladies. » (*Gaz. méd.*, septembre 1838.)

Au reste, l'emploi de ce médicament dans l'ophthalmie remonte à une époque assez reculée : TRAGUS, qui vivait en 1552, s'exprime en ces termes sur son compte : « Succus albumine ovi temperatus oculis » impositus inflammationes et destillationes eorum » tollit. » (HIERONYMI TRAGI. *De stirpium, maxime earum quæ in Germania nostra nascuntur, etc.*, t. I^{er}, p. 506.)

VICAT, dans un ouvrage publié en 1776, affirme qu'il y a déjà longtemps que WELSCH a recommandé l'usage de cette plante contre les phlegmasies de l'œil. (*Mat. médic. tirée de HALLER*, t. I^{er}, p. 180.)

WAINWRIGHT employait la belladone en solution pour combattre l'ophthalmie aiguë, sans en excepter celle qui dépend de cause traumatique. Il faisait également usage de cette préparation pour combattre les taies de la cornée. (*Phys. and Med. Journ.*, 1801, oct. p. 757.)

BLACKETT a vu un grand nombre d'ophthalmies accompagnées d'une extrême sensibilité de l'œil céder à l'usage du collyre suivant, employé en lotions :

Pr. Teinture de belladone . . . dr. I.
Eau de roses . . . unc. VIII.
Acide acétique . . . dr. II.

(*Nouv. Biblioth. médic.*, t. VII.)

KLUYSKENS a souvent combattu avantageusement, à l'aide de fomentations préparées avec les feuilles de belladone, cette grande irritabilité des yeux qui apparaît si souvent chez les enfants, à la suite de l'ophtalmie. (*Mat. méd. prat.*, t. I, p. 65.) Il recommande la teinture délayée de belladone dans les ophtalmies contagieuses accompagnées d'une trop grande irritabilité de l'œil, ainsi que contre cette même irritabilité qui succède à ces inflammations. (*Dissert. sur l'Ophtalmie contag. qui règne dans quelques bat. de l'arm. des Pays-Bas*, p. 96.)

LISFRANC a recours à la belladone pour combattre certaines espèces d'ophtalmies, qu'il désigne sous le nom d'ophtalmies nerveuses, et dont le symptôme le plus saillant est une photophobie extrême avec larmoiement considérable. Il fait pratiquer des frictions sur les tempes et derrière les oreilles avec un gros d'extrait de belladone, délayé dans un peu d'eau. D'autres fois, il fait instiller dans l'œil une solution d'un ou deux grains d'extrait de belladone dans quatre onces d'eau distillée de rose ou de plantain. Ce traitement lui a réussi dans un grand nombre de cas d'ophtalmies qui avaient opiniâtement résisté aux moyens les plus variés. (*Journ. de Méd. et de Chir. prat.*)

JUNGKEN, professeur de médecine à l'Université de Berlin, conseille, dans l'ophtalmie militaire, qui est accompagnée d'une irritabilité extrême des yeux, les lotions avec une faible infusion de jusquiame ou de belladone. (*Mém. sur l'Ophtalmie qui règne dans l'armée belge*, p. 25)

D'après SICHEL, les antiphlogistiques joints aux frictions faites, quatre à huit fois par jour, sur le front, la région sus-orbitaire, les pommettes, les tempes, etc.,

avec l'extrait de belladone, sont le plus puissant moyen que l'on puisse opposer à la photophobie. Si le mal résiste à cette médication, il y joint l'emploi de la belladone à l'intérieur. (*Traité de l'Ophthalmie*, p. 46.)

ARNOTT cite le fait d'un enfant scrofuleux, qui, à la suite de la variole, était devenu photophobe à un tel point qu'il ne pouvait supporter la lumière, sans jeter les hauts cris. Ce praticien conseilla d'instiller, deux fois par jour, une solution d'extrait de belladone entre les paupières. Au bout de quarante-huit heures, l'enfant put ouvrir les yeux, et bientôt il obtint une guérison complète. (*London Med. Gaz.*, avril 1839.)

« Un des symptômes les plus difficiles à vaincre dans » l'ophthalmie scrofuleuse, dit la *Lancette française* » (juin 1839), est sans contredit la photophobie. » J'ai souvent fait cesser ce symptôme en donnant la » poudre de feuilles de belladone récemment préparée, » à la dose d'un demi-grain, deux ou plusieurs fois » par jour. On unit cette dose à quelques grains de » sucre, et l'on en fait des paquets dans un moyen » enveloppant quelconque. On peut hardiment aug- » menter la dose jusqu'à la tolérance indiquée par la » dilatation de la pupille. Quand ce dernier signe se » déclare, la photophobie est toujours tombée et les » malades peuvent supporter la présence du jour, à » moins toutefois que ce mal ne fût entretenu par des » causes mécaniques. »

DEBREYNE emploie avec un très-grand avantage le collyre suivant dans l'ophthalmie, lorsque la sensibilité oculaire est fortement exaltée, soit par l'inflammation de l'iris ou de la rétine, soit par une irritation purement nerveuse ou une excessive susceptibilité du malade, soit enfin par un vice scrofuleux qui déter-

mine une véritable photophobie (*Thérapeut. appl.*, p. 71.)

Pr. Eau de rose 125 gram.
Ext. de belladone 2 »

On lave les yeux quatre ou cinq fois par jour.

AMMON, de Berlin, emploie avec succès le collyre suivant dans l'ophtalmie des nouveaux-nés :

Pr. Extr. de belladone. 50 centigr.
Eau chlorurée . . . 10 gouttes.
Eau distillée . . . 120 grammes.

On applique sur les paupières une éponge imbibée de cette solution tiède. Cette application doit être renouvelée tous les quarts d'heure ou toutes les demi-heures. (BOUCHARDAT, *Ann. de Thérap.*, 1844, p. 12.)

MANDEVILLE a vu un cas d'ophtalmie violente, accompagnée d'un rétrécissement considérable de la pupille, qui avait résisté, pendant trois mois, à tous les moyens employés, céder, en quinze jours, à l'usage de l'extrait de belladone, administré à la dose d'un sixième de grain par jour. On faisait, en même temps, instiller dans l'œil quelques gouttes de la décoction de la plante. (ROQUES, *Phytogr. Médic.*, t. I^{er}, p. 498.)

DESMARRES préconise la pommade suivante pour combattre la photophobie qui est associée à l'ophtalmie :

Pr. Miel blanc. 10 gramm.
Extr. de belladone . . . 5 »
Mercure 5 »

On fait cinq ou six frictions par jour sur le front et sur les tempes, avec gros comme une noisette de cette pommade.

TONNELLÉ, chirurgien de l'hôpital de Tours, a obtenu des avantages très-marqués de la belladone, sous la

forme indiquée plus haut (voir l'art. Iritis), dans la photophobie, et en général, dans tous les cas où la sensibilité de l'œil est fortement exaltée. (TROUSSEAU, etc., ouvr. cité.)

D'après KNESCHKE, la belladone ne mérite aucune confiance dans la photophobie. Cet état n'étant, selon lui, que symptomatique de l'inflammation, ne doit céder qu'aux antiphlogistiques. (*Ann. d'Oculistique*, 15 sept. 1859.)

Sclérotite.

Au rapport du docteur CADE, la photophobie qui existe dans la sclérotite, est due au tiraillement du ligament ciliaire congestionné et irrité, tiraillement produit par la contraction que détermine dans la pupille l'influence de la lumière. On y remédie en instillant entre les paupières quelques gouttes d'une solution d'extrait de belladone. (*Thèse sur les Ophthalmies spéciales*, 1837, N° 26.)

Cornéite.

La pommade de belladone, en frictions sur l'orbite, produit peu d'effets, suivant VELPEAU, dans le traitement de la cornéite. Il vante, au contraire, le collyre suivant :

Pr. Extrait de belladone . . . 1/2 gros.
 Laudanum de Sydenham. 10 à 50 gouttes.
 Eau de rose, de Mililot, de Bleuet
 ou de Plantain . . . IV onc.

On instille entre les paupières, trois ou quatre fois par jour, une certaine quantité de ce collyre, qu'il regarde comme plus nuisible qu'utile dans la kératite superficielle et dans la kératite ulcéreuse. (*Dict. de Méd. et de Chir. prat.*, art. Cornée.)

Iritis.

Parmi les remèdes employés pour combattre l'iritis, la belladone est un de ceux auxquels beaucoup d'ophthalmologistes accordent une grande confiance. SAUNDERS en a le premier fait connaître les bons effets.

« Cette substance, dit-il, appliquée convenablement » sur l'œil pendant le procédé adhésif de l'inflamma- » tion, force la marge interne de l'iris de s'étendre et » de s'éloigner de l'axe de la pupille, de surmonter » l'obstacle provenant de l'agglutination de la lymphe » et d'allonger la bande organisée qui unit l'iris à la » capsule, si le mal n'est pas ancien. Ainsi les adhé- » rences sont réduites à une extrême ténuité, et il en » résulte une transparence qui laisse passer les rayons » lumineux. Si l'effet de l'inflammation a été léger, les » adhérences seront peu de choses et la pupille ne » sera que légèrement irrégulière. L'iris conservera » une certaine puissance d'action et la vision ne sera » que peu lésée. En général la pupille est déformée, » et l'iris parfaitement fixe, mais si l'ouverture est » assez grande et que la capsule ne soit pas devenue » trop opaque, le malade pourra encore voir. » (KLUYS- KENS, *Annal. de Littér. médic. étrang.*, t. VII, p. 140.)

STOEBER, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg, conseille l'usage de la belladone lorsque, dans l'iritis, on n'a pu éviter la terminaison par exsudation, ou à faire réabsorber la lymphe coagulée. Dans ce cas, la belladone, en dilatant la pupille, tend à empêcher les exsudations de nuire le moins possible à la vision. Ce praticien ajoute que ce médicament est encore d'un grand secours lorsque l'exsudation, dont

il vient d'être question, a établi des adhérences entre la cornée et l'iris, ou entre celui-ci et la capsule cristalline, ou forme des filaments qui vont d'un côté de la pupille à l'autre. (*Manuel prat. d'Ophthalmologie*, p. 127.)

D'après SICHEL (*Traité de l'Ophthalm.*, p. 94), la belladone a pour effet, dans l'iritis, de maintenir l'ouverture pupillaire dans une dilatation permanente, qui s'oppose à l'oblitération complète de cette ouverture, et de détruire, dans certains cas, par les mouvements qu'elle imprime à l'iris, les adhérences légères qui ont pu se former. Cet habile ophthalmologiste a vu plus d'une fois des phlegmasies anciennes de l'iris, avec obstruction complète de la pupille, céder à l'usage de ce médicament.

S'il faut en croire CARRON DU VILLARDS, la belladone doit être employée dès le début de la maladie. « Car » elle a la double action de calmer les douleurs et la » photophobie, et d'obtenir la dilatation de la pupille. » Une fois que l'inflammation est intense, elle a peu » d'action sur l'iris, et il faut seconder sa puissance » par de nombreuses évacuations sanguines. » Il conseille de faire des frictions sur l'orbite, au commencement de la nuit, parce qu'alors les douleurs sont plus fortes, et parce que durant la nuit et le sommeil la pupille se contracte. (*Guide prat. pour l'étude et le traitement des Maladies des Yeux*, t. II, p. 175.)

AMMON proserit les moyens curatifs extérieurs du traitement de l'iritis; il regarde les collyres qu'on emploie si fréquemment pour combattre cette affection comme faisant plus de mal que de bien; il en excepte la belladone, qui est utile, selon lui, pour prévenir l'occlusion de la pupille par la lympe plastique. Dans

l'iritis traumatique, il a souvent obtenu de bons effets d'embrocations faites sur l'œil avec une solution d'extrait de belladone dans l'eau froide. (*De Iridite commentatio.*)

VELPEAU n'a recours à la belladone, dans le traitement de l'iritis, qu'après avoir combattu les principaux symptômes de la maladie au moyen du calomel surtout. Une fois la salivation bien établie par l'emploi de ce moyen, il a recours aux frictions avec la pommade de belladone sur les paupières ou autour de l'orbite, à l'instillation de la solution aqueuse de son extrait, afin de détruire, autant que faire se peut, les adhérences, les angles, la forme irrégulière de la pupille. (*Dict. de Méd.*, 2^{me} édit.)

Dans quelques cas d'iritis, MIQUEL a obtenu, à l'aide du calomel associé à la belladone, administré à l'intérieur, la dilation de la pupille sans recourir aux frictions autour des yeux avec l'extrait de belladone. (ROQUES, *Phytog. médic.*, t. I, p. 508.)

D'après GERHARD, la belladone, employée dans la période aiguë de l'iritis, a des inconvénients réels, et est impuissante à combattre les contractions morbides de l'iritis. Il ne faut, selon lui, recourir à cette substance que lorsque cette période est passée. (*Abeille médic.*, octobre 1851.)

La belladone a produit des effets remarquables entre les mains de TONNELLÉ, chirurgien de l'hôpital de Tours, dans l'iritis et dans d'autres affections de l'iris qui tendent à l'oblitération de la pupille. Dans les cas où on ne parvient pas, d'après lui, à détruire, au moyen des préparations de belladone, les membranes qui se sont formées à la suite de l'iritis, on a encore l'immense avantage d'empêcher l'oblitération

de la pupille. TONNELLÉ a encore obtenu des résultats avantageux de ce médicament dans toutes les blessures de l'iris, blessures qui ont pour effet constant de resserrer et, par suite, d'oblitérer la pupille. Cette médication a presque toujours pour effet de prévenir les adhérences membraneuses; et quand elle ne peut y parvenir, ce qui est rare, elle maintient la pupille dans un état de dilatation tel qu'on peut détruire ces membranes à l'aide de l'aiguille, sans la moindre difficulté. Le chirurgien de l'hôpital de Tours a reconnu, après bien des expériences, que la meilleure préparation de belladone à employer, dans le cas dont il s'agit, est la dissolution de l'extrait aqueux dans l'eau distillée de la même plante. La proportion de l'extrait, par rapport à l'eau distillée, est de 1 à 2. Il faut appliquer cette solution sur l'œil malade, ayant soin de renouveler cette application de deux heures en deux heures. On place en même temps dans le grand angle de l'œil un bourdonnet de charpie imbibé du même liquide et qu'on doit renouveler assez fréquemment. (TROUSSEAU et PIDOUX, ouvr. cité, t. II, p. 71.)

D'autres praticiens, tels que BONPAROLA, KUPFER, ROBERTSON et une foule d'autres, ont également cité des faits à l'appui de l'efficacité de la belladone dans le traitement de l'iritis.

Rétinite.

DUPUYTREN a obtenu les résultats les plus avantageux de l'emploi de la belladone dans l'inflammation de la rétine. « Ce qui me réussit le mieux, depuis dix ans, dit ce grand chirurgien, c'est l'usage interne de la poudre et de l'extrait de la belladonna atropa. » Il prescrit la poudre à la dose de trois, quatre, huit, douze ou un

plus grand nombre de grains; l'extrait à celle de un, deux, trois grains et au-delà. Il divise soit la poudre, soit l'extrait en six doses dont on doit en prendre une toutes les deux heures. Afin de prévenir le narcotisme, que ces préparations peuvent produire, il a recours à l'usage de l'eau de seltz artificielle. (*Leçons orales*, t. III, p. 576.)

ROGNETTA a vu des rétinites chroniques, rebelles à tous les moyens, céder, comme par enchantement, à l'usage de la belladone qu'il regarde comme un remède spécifique de cette maladie. On prend, soir et matin, une pilule d'un demi-grain d'extrait de la plante. (*Rev. Médic.*, janv. 1833.)

Capsulitis.

Dans l'inflammation de la capsule du cristallin, STÆBER recommande de tenir la pupille dilatée, au moyen de la belladone, afin de prévenir l'adhérence de l'iris avec la capsule du cristallin. (*Ouv. cit.*, p. 153.)

EMPLOI DE LA BELLADONE DANS LES HÉMORRHAGIES.

Hémoptysie.

SCHVÆDER emploie la belladone en fumigations pour combattre l'hémoptysie. On jette sur des charbons ardents 4 grammes environ de feuilles de belladone incisées finement, et l'on fait respirer au malade les vapeurs qui s'en échappent. Il affirme que, dans sept cas d'hémoptysies qu'il a eu occasion de traiter, l'hémorragie s'est presque toujours arrêtée, presque immédiatement après l'emploi de ce remède. SCHVÆDER tient ce moyen d'un homme du monde par qui il l'a

vu employer avec beaucoup de succès. (*Abeille médic.*, 1844, p. 109.)

Le docteur J. DE CIGALLA, médecin de Sa Majesté le roi de Grèce, prétend qu'il est parvenu plusieurs fois à arrêter l'hémoptysie en faisant fumer à ses malades des feuilles de belladone, associées aux feuilles de digitale et aux fleurs de pavot. (*Abeille médic.*, 1845, p. 211.)

Un homme, de trente ans, d'une constitution grêle, à poitrine étroite, avait depuis quatre jours un crachement de sang très-abondant, qui l'avait beaucoup affaibli. Je lui fis fumer les feuilles de belladone (trois pipes par jour). Dès les premières pipes, l'hémorragie s'arrêta. On continua encore plusieurs jours l'usage du remède, afin de prévenir le retour de la maladie.

Hématémèse.

Le professeur SCHÆHLIN, de Berlin, conseille l'usage de la belladone contre l'hématémèse, dans le but de diminuer la grande irritabilité de l'estomac. (*Annali univ. di Med.*, avril 1845.) Déjà CAMERER en avait recommandé l'usage dans le même cas. (*Bull. de Sc. médic.*, Ferrussac, V, p. 55.)

Métrorrhagie.

La belladone nous a réussi dans deux cas de métrorrhagie :

Une femme, de trente-cinq ans, petite, grêle, d'un tempérament lymphatique très-prononcé, était atteinte, depuis une quinzaine de jours, d'une métrorrhagie abondante, avec douleurs gravatives dans les lombes. La malade était pâle, considérablement affai-

blie. L'extrait de ratanhia, le remède par excellence dans ces sortes de cas, et qui nous a si souvent réussi, ne produisit aucun bien. Je fis pratiquer, plusieurs fois dans la journée, des frictions sur la région utérine avec une pommade contenant 4 gros d'extrait de belladone pour 1 once d'axonge. On administra en même temps une potion contenant 2 grains d'extrait de belladone et 4 onces d'eau distillée de laitue. Dès le second jour de cette médication, l'écoulement sanguin diminua au moins des trois quarts; mais à dater de ce jour, il demeura stationnaire, nonobstant la continuation du remède, et je dus recourir à une infusion très-concentrée de sauge (une once pour une pinte d'eau) pour le faire disparaître entièrement.

Une autre femme, de quarante-cinq ans, était réduite à un état de faiblesse extrême, par suite d'une métrorrhagie abondante, qui durait depuis trois semaines. Soumise au même traitement que la malade de l'observation précédente, l'hémorrhagie s'arrêta complètement dès le second jour de son emploi.

**DE L'EMPLOI DE LA BELLADONE DANS LE TRAITEMENT
DES NÉVROSES.**

C'est surtout dans le traitement des névroses que la belladone a obtenu d'incontestables succès. L'action puissante qu'elle exerce sur le système nerveux explique, jusqu'à un certain point, les bons effets qu'on en obtient, dans ces sortes d'affections. Aussi, les faits à l'appui de son efficacité, dans le cas dont il s'agit, sont assez nombreux. DEBREYNE, surtout, l'a expérimentée sur une grande échelle, et les résultats qu'il en a obtenus, lui font considérer ce végétal comme la plus précieuse

de toutes les plantes indigènes de France, et comme le plus puissant anticonvulsif de la matière médicale. (*Thérap. appliquée. — Essai analytique et synthétique sur la doctrine des éléments morbides.*)

Névralgies.

La belladone paraît être le plus puissant de tous les moyens employés pour combattre les névralgies.

BALDINGER a guéri, à l'aide de la racine pulvérisée, à la dose de sept grains, un tic douloureux, qui avait été traité en vain par une foule de moyens. (*Bibliot. german.*, t. V, p. 45.)

D'après BACOT, une jeune fille, de vingt-neuf ans, était atteinte d'une névralgie convulsive très-violente dans un bras. La maladie datait de plusieurs mois, et avait résisté opiniâtrement aux médications les plus rationnelles. On appliqua sur la partie malade un gros d'extrait de belladone, en dissolution dans une once d'eau. Cette médication, continuée pendant quelques jours, fit disparaître la névralgie, mais elle occasionna des désordres cérébraux fort graves, qui persistèrent pendant quinze jours. (*KLUYSKENS, Annales de littérat. étrang.*, t. XII, p. 470.)

MARC a employé, avec quelque succès, l'extrait de belladone contre la névralgie faciale. Il ajoute qu'un de ses amis s'est bien trouvé de l'usage interne de ses feuilles dans un cas de ce genre. (*Dict. des Sc. médic.*, t. III, p. 75.)

HERBER a guéri, à l'aide de la racine de belladone pulvérisée, à la dose d'un grain répétée deux fois par jour, et qui fut augmentée progressivement jusqu'à celle de six grains, deux fois le jour, une dame, de

trente-huit ans, atteinte d'un tic douloureux, qui datait de plusieurs années. Une foule de moyens locaux et généraux avaient été employés sans succès; le mal était arrivé à un tel degré de violence que la malade, pour mettre un terme à ses souffrances, prit plusieurs fois la résolution d'attenter à ses jours. (*Journ. de Hufeland*, juin 1813.)

BAILEY rapporte un assez grand nombre de cas de névralgies faciales guéries, d'une manière rapide, à l'aide de la belladone administrée sous forme de teinture ou d'extrait, à une dose assez élevée. Au reste, le praticien anglais avoue que cette médication ne lui a pas toujours réussi, et il fait remarquer qu'elle est contre-indiquée lorsqu'il existe de la fièvre ou une inflammation autour de la base d'une dent cariée. (*Bayle, Bibliot. de Thérap.*, t. II, p. 429.)

TODD a retiré d'excellents effets d'une solution aqueuse d'extrait de belladone, en frictions sur les parties douloureuses. Dans un cas de sciatique, dont la douleur s'étendait jusqu'au pied, ce praticien obtint un soulagement presque immédiat et, une guérison prompte, en faisant des frictions sur le trajet du nerf affecté avec une solution composée de deux gros d'extrait de belladone et d'une once d'eau. Dans un autre cas de sciatique, suite de l'accouchement, et qui avait résisté pendant six semaines à tous les moyens employés, le même moyen fut également couronné d'un succès presque immédiat. (*Transact. of the Surgeons apothecaries*, t. 1^{er}.)

HENRI a soulagé, presque immédiatement, puis guéri d'une manière prompte, deux malades atteints de tic douloureux rebelle, en faisant frictionner la partie malade, une fois par jour et pendant trois minutes, avec

10 grains d'extrait de la même plante dissous dans une petite quantité d'eau. (*Lond. medic. Repository*, 1825.)

On lit dans la *Revue médicale* (t. II, p. 284) un cas de tic douloureux guéri en cinq jours, au moyen de la teinture de belladone, donnée à la dose de 20 gouttes, répétée trois fois par jour. Cette affection avait été traitée sans succès par le sous-carbonate de fer et l'application d'un vésicatoire derrière l'oreille.

LECLERC, médecin à Senlis, cite le cas d'une névralgie frontale, qui revenait périodiquement chaque jour et dont la guérison fut obtenue en trois jours, à l'aide de lotions sur la tempe et la base de l'orbite, avec un linge trempé dans une solution d'un gros d'extrait de belladone dans une once d'eau distillée de laitue. On avait saigné le malade sans résultat, et le sulfate de quinine, administré à la dose de 15 à 20 grains par jour, avait échoué. La guérison ne s'est pas démentie, mais le malade se plaignit, pendant huit à neuf jours, d'un affaiblissement de la vue, dans l'œil droit. (*Annuaire médico-chirurg.*, t. III, p. 254.)

AUDIBERT a communiqué à la *Clinique* (t. III, p. 70) deux observations qui témoignent de l'efficacité de la belladone dans le traitement des névralgies de l'œil. M. D. éprouvait des douleurs aiguës au front et qui s'étendaient à la joue et à l'œil du côté gauche, dont la sensibilité était exaltée à tel point, que la moindre clarté lui était insupportable. On fit des frictions autour de l'orbite avec l'extrait de belladone, et l'extrême sensibilité de l'œil disparut, comme par enchantement. Une dame ressentait des douleurs vives et lancinantes à l'œil droit, elles cédèrent, presque immédiatement, aux frictions pratiquées avec la même substance.

Le docteur VERBIST, médecin à Gheel, a consigné,

dans la *Bibliothèque médicale nationale et étrangère* (t. V. p. 211), plusieurs observations qui témoignent hautement de l'extrême promptitude avec laquelle on peut dissiper les névralgies faciales les plus intenses et les plus rebelles, à l'aide de frictions pratiquées plusieurs fois par jour sur la partie douloureuse, avec une solution d'un gros d'extrait de belladone dans une once d'eau distillée.

CLARET a publié, dans la *Revue médicale française et étrangère* (janv. 1830), six observations qui déposent en faveur du médicament dont il s'agit dans le traitement des névralgies faciales. Il faisait, trois ou quatre fois le jour, des frictions sur la partie malade avec 10 grains d'extrait de belladone ramollis en consistance de pommade avec un peu d'eau.

DELEAU, dans un mémoire présenté à l'Académie des Sciences en 1833, a fourni de nouvelles preuves de l'efficacité de la belladone dans le traitement des névralgies faciales. La racine lui a paru plus efficace que les autres parties de la plante. Il la réduit en pulpe par l'ébullition, et en prépare des cataplasmes qu'il tient appliqués jour et nuit sur la partie malade, jusqu'à la disparition des douleurs. Il survient quelquefois, pendant la nuit, des rêves inaccoutumés et un peu de trouble dans les idées, mais ces accidents passagers ne doivent inspirer aucune crainte et sont même quelquefois utiles au malade.

Les observations publiées par le docteur DELEAU sont d'autant plus concluantes qu'elles ont été répétées pendant sept ans, et que les applications locales dont il s'agit n'ont été secondées par aucun médicament interne.

JOFERE, docteur en médecine à Villeneuve-de-Berg,

n'a eu qu'à se louer de l'emploi de la belladone dans la plupart des névralgies, surtout dans les névralgies faciales. (*Journ. des Conn. médico-chirurg.*, août 1854.)

Trousseau et Pidoux n'ont point obtenu de succès complets de l'emploi de la belladone à l'intérieur dans le traitement des névralgies, et ils ont dû recourir parfois à de fortes doses de quinquina ou de préparations martiales pour prévenir le retour de la maladie. Au rapport de ces deux célèbres thérapeutes, l'application de la belladone, sur la peau revêtue de son épiderme, jouit d'une efficacité incontestable lorsque le nerf malade est situé superficiellement : « Ils ont vu » plusieurs névralgies sus-orbitaires guéries, dans l'espace d'une demi-heure, par l'application de l'extrait de belladone sur l'arcade sourcilière; et quand la maladie était périodique, chaque accès était facilement prévenu en usant préalablement du même moyen. » Le même traitement réussit assez bien, suivant eux, dans les névralgies temporales, mais il échoue presque constamment quand la maladie a son siège dans le nerf maxillaire inférieur ou le sous-orbitaire, et jamais ils n'ont vu les douleurs sciatiques céder à son usage.

Voici le mode d'application auquel ces praticiens ont recours : on fait, loco dolenti, des frictions, chaque heure et pendant dix minutes, jusqu'à ce que les douleurs s'apaisent, avec dix, douze, et jusqu'à trente-six grains d'extrait de belladone, à consistance demi-liquide. Après la disparition des paroxismes, on laisse un intervalle de quatre, cinq et même douze heures entre chaque friction. S'il faut les en croire, des compresses imbibées de teinture alcoolique de belladone seraient encore plus efficaces. D'après Trousseau et Pi-

doux, ces frictions suffisent, le plus souvent, lorsque la névralgie occupe le rameau sus-orbitaire, et même les rameaux temporaux superficiels; mais si elle occupe le tronc sous-orbitaire et les branches du maxillaire inférieur, dans ce cas, il faut recourir aux frictions sur les gencives et la face externe des joues, en recommandant au malade de ne point avaler l'extrait.

Si la névralgie occupe le cuir chevelu, ces médecins font raser la tête, en totalité ou en partie, et ils appliquent sur l'endroit douloureux des compresses imbibées d'une décoction préparée avec une once de feuilles ou de tiges de belladone pour deux livres d'eau. Ils ont vu des névralgies, qui duraient depuis deux mois et même depuis deux ans, céder à l'emploi de ce moyen.

Quand la névralgie est profonde, comme dans la sciatique, Trousseau et Pidoux ont retiré d'excellents effets de l'extrait de belladone, en application sur le derme dénudé, à une dose qui ne doit jamais dépasser six grains. Plusieurs sciatiques ont cédé, en peu de jours, à l'usage de ce moyen. Si cette affection a plusieurs mois de durée, elle ne disparaît pas entièrement, s'il faut les en croire, par l'emploi de cette médication. Dans ce cas, ils introduisent dans une incision pratiquée entre le grand trochanter et l'ischion, et qui pénètre jusqu'au tissu cellulaire graisseux, des boulettes contenant 2, 4 et jusqu'à 15 et 20 grains de poudre de belladone, ou mieux une dose moitié moindre d'extrait. Cette médication, la plus constamment utile, au rapport de ces médecins, de toutes celles qu'ils ont employées dans le traitement de la sciatique, réunit les avantages du cautère et ceux des applications stupéfiantes. (*Traité de Thérapeut. et de Matière médic.*, 5^{me} édit., t. II, p. 64, 65.)

DEBOURGE loue les bons effets de la pommade suivante dans le traitement des névralgies faciales :

Cérat.	20 gramm.
Carbonate de plomb	15 »
Ext. de belladone	5 »

Trois heures avant le moment de l'apparition des accès, on fait des frictions, sur la partie souffrante, d'heure en heure et pendant dix minutes avec quantité suffisante de cette pommade. (BOUCHARDAT, *Annuaire de Thérap.*, 1845, p. 54.)

DEBREYNE fait les plus grands éloges de la pommade suivante, dont il a obtenu, pendant quinze ans, les résultats les plus avantageux dans les névralgies, de toute espèce, hors la sciatique :

Pr. Ext. de belladone	12 gramm.
Axonge	12 »
Opium.	2 »

Mélez exactement pour une pommade que vous aromatiserez avec quelques gouttes d'huile volatile de thym. On fera des frictions, loco dolenti, matin, midi et soir et pendant six minutes, avec gros comme une noisette de cette pommade. Si la vue se trouble notablement on suspend momentanément l'usage des frictions. (*Thérap. appliquée*, p. 29.)

Dans la névralgie du plexus cœliaque, le professeur LIPPICH a obtenu des succès rapides et complets, à l'aide de la préparation suivante qu'on étend, en quantité suffisante, sur le derme dénudé, à l'aide d'un vésicatoire.

Mucilage de gom. arab.	15 gramm.
Extrait de belladone	40 centig.

M. s. a. et faites dissoudre.

BROOKES cite le cas d'une névralgie faciale guérie, en deux jours, au moyen de frictions pratiquées, trois fois le jour, avec gros comme un pois de la pommade suivante :

Atropine	0,25 gramm.
Axonge	12,00 »
Essence de rose . . .	1 goutte.

(BOUCHARDAT, *Annuaire* cité, 1849, p. 40.)

BOUCHARDAT et STUART COOPER ont guéri, d'une manière rapide, une névralgie splénitique, suite de la fièvre intermittente, et qui avait résisté à l'emploi du sulfate de quinine, au moyen de l'atropine, appliquée à la dose d'un centigramme sur le derme dénudé, à l'aide d'un vésicatoire. Il faut ajouter, toutefois, que l'emploi de ce moyen a développé, chez le malade, un délire assez intense, qui a duré de quinze à dix-huit heures. (BOUCHARDAT, *Annuaire* cité, 1849, p. 26.)

SANDRAS fait les plus grands éloges de l'extrait de belladone dans le traitement des névralgies. Il le regarde comme un remède incomparable, héroïque et qui a quelque chose de merveilleux, surtout dans les névralgies sus- et sous-maxillaire, dans celles qui occupent la cinquième paire ou les branches du plexus cervical. « Si, au rapport de cet habile praticien, on » en fait prendre au malade 25 milligr. en une pilule, » et au besoin si on en redouble la dose au bout d'un » quart-d'heure, ou si on en donne d'un seul coup » 5 centig. à un sujet dont la sensibilité est bien con- » nue, toutes les muqueuses de la bouche, de la lan- » gue, des fosses nasales se sèchent, la vue se trouble » et subit des désordres très-variables; une sensation » particulière se fait sentir dans tout l'organisme, et

» notamment dans la tête et à l'épigastre; quelques
 » gargouillements peuvent avoir lieu avec un peu de
 » colique; mais en même temps la névralgie ou s'amende
 » ou disparaît complètement, et le malade éprouve
 » tout le bien-être qui remplace cette douloureuse af-
 » fection évanouie. Dans ce cas, je ne connais pas de
 » remède comparable à la belladone ainsi administrée.
 » Employée en emplâtre, elle m'a semblé beaucoup
 » moins efficace et quelquefois irritante. Elle a la même
 » infidélité et la même inefficacité, quand on l'applique
 » sous forme de pommade en frictions. » (*Traité prat.
 des Maladies nerveuses*, t. II, p. 543, 554.)

Migraine.

La migraine peut être rangée parmi les névralgies dites ascendantes, qui, des nerfs périphériques, peuvent remonter jusqu'aux centres nerveux eux-mêmes. Aussi plusieurs praticiens ont-ils cherché à la combattre par la belladone.

FLECK, dans des cas désespérés de cette maladie, administrait l'extrait de belladone uni au calomel. (SZERLECKI, *Dict. de Thérap.*) BLANC s'est bien trouvé de l'extrait en question dans un cas d'hémicranie. (*Ibid.*)

PORRY conclut des faits qu'il a observés, que l'extrait de belladone, étendu d'une suffisante quantité d'eau pour lui donner une consistance sirupeuse, en frictions sur les paupières, arrête, dans sa progression, cette espèce de migraine qu'il désigne sous le nom d'iralgie. (*Journ. hebdomadaire*, janv. 1851.)

D'après TROUSSEAU et PIDOUX, la belladone réussit quelquefois dans la migraine, quand cette affection n'est point liée à une syphilis constitutionnelle ou à une

lésion organique de l'encéphale. Ils ont recours, dans ce cas, au même mode d'emploi que dans les névralgies du cuir chevelu. (Ouvr. cité, t. II, p. 65.)

CAZIN, de Boulogne, a apaisé, comme par enchantement, des migraines très-intenses, en introduisant dans l'oreille du coton imbibé de teinture de belladone, et en faisant des frictions, loco dolenti, avec la même teinture. (*Traité prat. et raisonné des Plantes médic. indigén.*, p. 55.)

Amaurose.

La belladone, administrée à une certaine dose, produit, dans quelques cas, une espèce de cécité analogue à celle qui existe dans l'amaurose. C'est, sans doute, la connaissance de ce fait qui aura conduit quelques praticiens à tenter son usage dans le traitement de la maladie qui nous occupe.

HENNING rapporte qu'après avoir traité sans succès, pendant trois mois, par une foule de moyens divers, un individu affecté d'amaurose avec taches bigarrées devant les yeux, il eut recours, en désespoir de cause, à la belladone, qui triompha de la maladie d'une manière aussi sûre que prompte. (*Huffeland's Journ.* XXV, IV, p. 70-74.)

S'il faut en croire ROUCHI, ce médicament lui aurait également réussi dans un cas d'amaurose complète. (*Annali univ. di Med.*, 1850.)

D'après WINDISCH, un ouvrier atteint de colique saturnine, s'endormit après avoir eu plusieurs évacuations alvines, à la suite d'un purgatif qui lui avait été administré. Le lendemain, à son réveil, on le trouva atteint de cécité complète. WINDISCH, après lui avoir

fait appliquer six sangsues aux tempes et un vésicatoire à la nuque, lui fit prendre, d'heure en heure, $\frac{1}{8}$ de grain d'extr. de belladone. On fit, en même temps, des frictions sur la région sourcilière avec une pommade composée de 8 grains de poudre de belladone et 5 gros d'axonge. Sous l'influence de ce traitement, le malade recouvra entièrement la vue, au bout de vingt-quatre heures. (SCHMIDT, *Jahrb.*, 1854, t. II, cah. 2.)

SICHEL loue les bons effets des frictions faites sur les sourcils, le front, les tempes, avec l'extrait de belladone, pour délivrer les individus affectés d'amaurose, des fantômes visuels qui les tourmentent et les poursuivent. (*Traité de l'Ophthalmie, la Cataracte et l'Amaurose*, p. 666.)

ROGNETTA a obtenu des résultats avantageux de l'emploi, tant intérieur qu'extérieur, de la belladone, dans le traitement des amauroses hypérémiqnes. « Il » est rare qu'il n'y ait pas recours, excepté cepen- » dant dans les ambliopies non accompagnées de lé- » sions dans les mouvements de l'iris. Il emploie à » l'extérieur la pommade suivante :

» Pr. Extrait de belladone, préparé
à la vapeur. 2 drach.
» Onguent napolitain $\frac{1}{2}$ once.

» On fait tous les soirs des frictions sur les paupières,
» les sourcils et l'orbite avec une petite quantité de
» cette pommade; on applique par-dessus un papier
» brouillard et un foulard. Le lendemain matin, on lave
» avec de l'eau tiède et un peu de savon. Quelques
» personnes à peau fine supportent difficilement ces
» frictions, il faut s'en abstenir chez elles. On admi-
» nistre en même temps à l'intérieur la poudre des

» feuilles de belladone, à la dose de 1 à 8 grains par
» jour, selon la tolérance. » (*Traité philos. et cliniq.*
d'Ophthalmologie.)

Nyctalopie.

La belladone a réussi plusieurs fois, entre les mains de DEBREYNE, dans le traitement d'une affection aussi bizarre qu'incommode, connue sous la désignation de nyctalopie. Au nombre des faits qu'il a recueillis, à cet égard, nous remarquons le suivant : « Un jeune homme nyctalope se présenta chez lui ; il ne pouvait, pendant le jour, distinguer ni les objets, ni les personnes ; mais la nuit, il voyait parfaitement, surtout avec un clair de lune, et alors il pouvait distinguer un petit oiseau sur un arbre, à vingt pas de distance. Les pupilles étaient modérément dilatées. On lui donna l'extrait de belladone à la dose de 6 grains par jour (on arriva graduellement à cette dose), et, au bout de 7 à 8 jours, il distinguait parfaitement les objets et les personnes pendant le jour. On lui avait appliqué auparavant des sangsues, des vésicatoires, etc., qui n'avaient fait qu'augmenter le mal. M. DEBREYNE l'a vu plusieurs fois depuis ; il est toujours demeuré parfaitement guéri. » (*Thérap. appl.* p. 44.)

La poudre des feuilles de belladone, administrée le premier jour à la dose de dix grains, puis pendant huit autres jours à celle de quatre grains matin et soir, a réussi, entre les mains du docteur GUIGNOU, de Livourne, dans un cas de nyctalopie des plus intenses, survenue chez une petite fille, de quatre ans, à la suite de la rougeole. La maladie durait depuis cinq mois,

et avait résisté à une foule de moyens. (ROQUES, *Phytographie médic.*, 2^{me} édit., t. 1^{er}, p. 497.)

CARRON DU VILLARDS conseille de recourir à l'usage externe et interne du médicament qui nous occupe, dans la nyctalopie qui est associée à une contraction de la pupille ou à une surexcitation de la rétine. (*Guide prat. pour l'étude et le trait. des Malad. des Yeux.*)

Névroses du Mouvement.

La belladone a une action très-prononcée sur le système moteur. Administrée à une certaine dose, elle produit de l'irrégularité, de l'incertitude dans les mouvements, des secousses, des mouvements convulsifs, des contractions involontaires dans les membres, une raideur tétanique, etc. Au rapport de GAULTIER DE GLAUBRY, plusieurs soldats, empoisonnés par les baies de cette plante, se tenaient difficilement debout; ils marchaient en vacillant ou en sautillant, etc.

Ce que nous venons de dire des propriétés physiologiques de la belladone n'est pas un hors-d'œuvre; il peut servir à expliquer, d'une manière assez rationnelle, du moins je le crois, les bons effets qu'on en obtient dans les maladies dont nous allons nous occuper, et qui ont pour principal caractère un trouble de la motilité et de la contractilité des muscles de la vie de relation. Il est de fait que plusieurs médicaments guérissent en provoquant une affection analogue à celle à laquelle on les oppose. Je ne suis pas loin de là, partisan de la doctrine homœopathique, mais je ne puis m'empêcher de croire, avec TROUSSEAU, qu'il y a du vrai dans le *similia similibus curantur* du célèbre médecin allemand.

Convulsions.

Au rapport de BERGIUS les feuilles de belladone, administrées en poudre à la dose d'un à quatre grains deux fois par jour, lui auraient réussi, plusieurs fois, dans les convulsions. (*Mat. médic.*, t. I, p. 151.)

STOLL a guéri, en peu de jours, au moyen de l'extrait de belladone, donné d'abord à la dose d'un grain, puis à celle de deux grains par jour, une jeune fille qui était atteinte de convulsions depuis trois années. La maladie avait résisté au quinquina, à la valériane, à l'oxide de zinc, à l'assa-fœtida, etc. (*Méd. prat.*, t. III, p. 558.)

ALLAMAND a traité, avec un succès complet, à l'aide du même médicament, donné d'abord à la dose d'un demi-grain répétée trois ou quatre fois par jour et que l'on porta graduellement à celle de 18 grains, une affection convulsive d'une extrême violence, qui durait depuis trois années et avait résisté à toutes sortes de médications. (*Annales clin. de Montpellier*, t. XIV, p. 47.)

Le professeur CHAUSSIER combattait les convulsions, qui arrivent pendant l'accouchement, par des onctions sur le col utérin avec la pommade de belladone. (*Journ. univ. des Sc. médic.*)

TROUSSEAU et PIDOUX ont eu de fréquentes occasions d'observer les bons effets de la belladone dans le traitement des affections convulsives, mais surtout dans celui de l'éclampsie des enfants et des femmes en couches. Au rapport de ces médecins, ce médicament conviendrait peu au début des convulsions, mais il pourrait amener les résultats les plus inespérés lorsqu'elles ap-

paraissent plusieurs fois dans la journée, et plusieurs jours de suite. (Ouv. cité, t. II, p. 69.)

BARBIER, d'Amiens, n'a pas eu à se louer de l'emploi de la belladone dans le traitement de la chorée et des convulsions, et s'il faut en croire ce médecin célèbre, le médicament dont il s'agit serait plus propre à exaspérer qu'à combattre ces affections, qui dépendent, selon lui, de la surexcitation du cerveau et de la moelle épinière. (*Traité élém. de Matière médic.*, 8^{me} édit., p. 464.)

Chorée.

HUFELAND s'est bien trouvé de la belladone dans un cas de chorée. (*Hufel. Journ.*, t. IX, cah. 3, p. 100.)

KETTERLING a guéri un individu affecté de la même maladie au moyen de la poudre des feuilles de cette plante, donnée à la dose de deux à trois grains par jour. (H. MUSSET, *Traité des Névroses*, p. 194.)

SEGUY, médecin à Pierre-Latte, a consigné, dans la *Revue médicale* (avril 1859), deux observations de chorée guéries en peu de temps par l'extrait de belladone, à la dose de 1 à 5 grains par jour. Chez le sujet de la seconde observation, dont la maladie datait de cinq ans, et qu'il parvint, s'il faut l'en croire, à guérir en quarante-huit jours, il employa concurremment avec l'extrait de belladone à l'intérieur, des frictions sur le bras et la jambe malades avec une pommade composée de 2 onces d'axonge et d'un grain d'extrait de belladone.

DEBREYNE a vu l'extrait de belladone, à la dose de 15 à 20 centigrammes par jour, produire les meilleurs effets dans le traitement de la maladie qui nous occupe. Il a employé avec le même succès les pilules

suivantes, qu'il emploie également pour combattre l'hystérie :

Camphre	12 gram.
Assa fœtida	12 »
Extrait de belladone	4 »
Extrait aqueux thébaïque.	1 »
Sirop de gomme q. s. pour 120 pilules.	

On prend une pilule le premier jour, deux le second, et on augmente ainsi d'une pilule chaque jour jusqu'à six en vingt-quatre heures, deux matin, midi et soir, et deux heures avant le repas. (*Thérap. appl.*, p. 25-28.)

Tétanos.

La belladone étant douée d'une propriété éminemment anti-convulsive ou anti-contractile, on doit la considérer, s'il faut en croire DEBREYNE, comme le meilleur remède à opposer aux affections tétaniques. (Ouvr. cité, p. 91.)

VIAL cite trois cas de tétanos guéris à l'aide du même médicament. Ce médecin prescrit la poudre fraîche, à la dose de 10 à 20 centigrammes, suivant l'effet du remède et l'âge du malade ; il conseille en même temps les fomentations ou les frictions avec une solution belladonnée. (*Bullet. de Thérap.*, mars 1845.)

BESSE a vu un cas de tétanos traumatique, rebelle à l'opium et au musc, céder, d'une manière rapide, aux frictions faites, sur les muscles contractés, à l'aide de la teinture de belladone à la dose de cent grammes par jour. « Serait-il déraisonnable de penser, dit ce » médecin, que la belladone, si précieuse pour obtenir » le relâchement de l'iris, pour faire cesser la rigidité » du col utérin, pour calmer la douleur et détruire la

» contraction de cet organe, puisse, à haute dose, agir
 » héroïquement sur des muscles plus puissants et plus
 » volumineux? De nouveaux essais sans doute devront
 » être tentés, afin de savoir si l'on doit placer ce mé-
 » dicament parmi ceux qui ont le plus de valeur dans
 » le traitement du tétanos traumatique; mais ces essais
 » sont remplis d'intérêt, et je ne saurais trop engager
 » les praticiens à les entreprendre en employant sur-
 » tout l'atropine. » (*Ann. de Thérap. de BOUCHARDAT*,
 1849, p. 44.)

SANDRAS a guéri, en une trentaine de jours, à l'aide du même médicament, administré concurremment avec les bains de vapeurs (deux par jour), un jeune homme, de dix-neuf ans, qui, après avoir eu le pied écrasé par une roue de voiture, présenta tous les symptômes du trismus à un haut degré. La dose de l'extrait fut portée successivement de 2 à 15 centigr. par jour. (Ouvr. cité, t. I, p. 262-271.)

Une dame, de Calais, éprouvait un resserrement spasmodique de mâchoires, qui la forçait de tenir la bouche constamment fermée. Plusieurs moyens avaient été employés sans succès. Le docteur CAZIN, de Boulogne, fit pratiquer des frictions sur les mâchoires avec une pommade composée de 4 grammes d'extrait de belladone et de 30 grammes d'axonge. Sous l'influence de cette médication, la guérison fut complète au bout de six à huit jours. (Ouvr. cité, p. 45.)

L'emploi de la belladone dans le tétanos, comme bien on le pense, n'a pas toujours été couronné de succès. La *Clinique*, du 22 janvier 1829, cite le fait d'un enfant qui succomba à cette maladie, malgré l'usage de la belladone, qui fut administrée en frictions et sous forme de pommade, sur le col, le tronc, etc.

(MÉRAT et DELENS, *Dictionn. de Thérap. et de Matière médicale.*)

Rage.

Parlerons-nous de la propriété qu'on attribue, à tort ou à raison, à la belladone de guérir ou plutôt de prévenir la plus terrible maladie qui puisse affliger l'espèce humaine? S'il faut en croire beaucoup d'auteurs, PLINE, le premier, aurait conseillé l'emploi de ce médicament dans le traitement de la rage. Cette assertion prouve l'extrême légèreté avec laquelle plusieurs auteurs se copient les uns les autres. Il résulte de nos recherches que PLINE ne fait point mention de cette plante dans le traitement de la maladie qui nous occupe. Il dit : « A morsu vero unicum remedium » oraculo quodam nuper repertum, radix sylvestris » rosæ, que cynorrhodos appellatur. » (C. PLINII, *Hist. natur.*, lib. VIII, cap. LXIII.)

Ce fut THÉODORE MAYERNE, premier médecin du roi d'Angleterre, qui, au commencement du XVI^e siècle, préconisa, le premier, l'emploi de la belladone contre la rage. (*Prax. Med. syntagma de morb. extern.*)

Ce remède était connu dans le Hanovre, dès 1728, où un nommé Richter vendait, contre la rage, un arcane, qui n'était autre que la racine de cette plante réduite en poudre. En 1763, SCHMIDT, ministre protestant, fit connaître la recette de ce remède dans le *Journal de Hanovre*.

C'est à MUNCH, autre ministre protestant, qu'on doit les observations les plus nombreuses en faveur de l'efficacité de la belladone dans le traitement de la maladie qui nous occupe. S'il faut en croire MUNCH, ce médicament lui aurait réussi dans un cas de rage confir-

mée, et il aurait préservé de la même affection 176 personnes qui avaient été mordues par des chiens enragés, mais qui n'offraient pas encore les symptômes de la rage. MUNCH administrait la racine de belladone en poudre, à la dose de 2 à 14 grains, selon l'âge, et toutes les quarante-huit heures. (*De belladonna efficaci in rabie canina remedio*, Gottingæ, 1780.)

D'autres expérimentateurs, tels que BUCHOLZ, JAHN, HUFELAND, SAUTER, SCHMIDT, SCHALLER, LOCHER-BALBER, RAU, ont également rapporté des faits à l'appui de la propriété antilyssique de la belladone.

Du reste, la plupart des auteurs de matière médicale de notre époque contestent à la belladone la propriété dont il s'agit. Au rapport de TROUSSEAU et PIDOUX, « aucune des expériences citées en sa faveur n'est concluante, la plupart sont apocryphes, et l'on a acquis la triste conviction de l'inutilité des moyens divers vantés jusqu'ici dans le traitement de la rage. » (Ouv. cité, t. II, p. 68.) La belladone, dit BEGIN, doit être rangée parmi les mille et un spécifiques que cette maladie a fait naître, et dont l'expérience a toujours démontré l'inutilité. (*Traité de Thérap.*, t. II, p. 712.)

Après avoir vu échouer les mille et un remèdes préconisés tour-à-tour contre la rage, il est, certes, bien permis d'élever des doutes sur la propriété antilyssique de la belladone, et l'on se conforme, en tout point, aux règles de la plus saine analogie en se tenant dans une sage réserve à cet égard ; mais, il faut le dire, le raisonnement n'est pas le dernier mot de la science ; ce sont les faits, et l'expérience clinique n'a point encore, au moins que nous sachions, prononcé d'arrêt formel sur ce point. SWILGÉ affirme qu'on n'a pas fait, en France, des recherches propres à déterminer

quel degré de confiance la belladone peut mériter sous ce rapport. (*Traité de Mat. médic.*, 3^{me} édit., t. II, p. 391.) Depuis SWILGÉ aucun médecin, que nous sachions, n'a répété les expériences de MUNCH; et l'on s'est contenté d'opposer des objections de pure théorie aux faits qu'il a cités. Sans doute, on peut objecter aux observations qu'il a rapportées qu'il n'est pas prouvé que tous les individus auxquels il administra le préservatif aient été mordus par des chiens réellement enragés. Mais, à moins de suspecter la bonne foi du ministre protestant, ce que rien n'autorise à faire, il faut être bien sceptique, ce nous semble, pour rejeter comme inexacts et sans nulle valeur tous les faits, sans nulle exception, rapportés par cet auteur.

Concluons que la question de l'utilité de la belladone contre la rage est encore en litige. Faisons des vœux pour que les essais de MUNCH soient répétés, sur une grande échelle.

Épilepsie.

Malgré les nombreuses difficultés que présente la guérison de l'épilepsie, nous croyons que, trop prévenus de l'idée de sa presque incurabilité, les médecins de l'époque ne s'occupent pas assez des malheureux qui en sont atteints. Le catalogue des moyens prônés tour-à-tour pour combattre cette affection, puis bientôt après abandonnés, est vraiment effrayant! Serait-ce que la médecine soit à jamais condamnée à l'impuissance dans le traitement de la maladie dont il s'agit? On ne doit pas le croire, et il faut bien se garder de se laisser ainsi aller au découragement. Rien ne serait plus fatal à l'avenir de la science. Certes, après tant de déceptions, l'on conçoit la répugnance que l'on peut

éprouver à accueillir les faits de guérison que l'on attribue à la belladone dans l'épilepsie. Toutefois, ce doute ne doit pas dépasser certaines limites, et si l'on doit se tenir en garde à l'égard de certains faits peu authentiques, l'on ne peut, sans tomber dans un scepticisme déraisonnable, se refuser à accorder quelque créance à ceux rapportés en sa faveur par des hommes graves et consciencieux, dont le nom fait autorité dans la science.

Plusieurs faits rapportés par STOLL tendent à prouver l'efficacité de ce médicament dans le traitement de la maladie qui nous occupe. Ce grand praticien est parvenu, à l'aide de cet agent thérapeutique, sinon à guérir cette cruelle affection, au moins à diminuer beaucoup la fréquence et l'intensité de ses accès. STOLL administrait ce remède avec la plus grande hardiesse. Il prescrivait l'extrait, préparé avec la racine fraîche, d'abord à une très-faible dose, qu'il augmentait ensuite progressivement jusqu'à celle de 20 grains, divisés en cinq prises, dans les vingt-quatre heures. (*Méd. prat.*, t. III, p. 559.)

EVERS a guéri une épilepsie ancienne, compliquée de différents symptômes nerveux, au moyen de la belladone, donnée à la dose de 5 grains, soir et matin, et associée avec autant de rhubarbe pulvérisée. (*Hannov. Magaz.*, 1785, N° 99.)

THEDEN s'est également bien trouvé du même médicament dans un cas de ce genre, accompagné de toux sèche. (*Neue Bermerk und Erfahr.*, vol. II, p. 212.)

MUNCH, père, et son fils, JEAN-HENRI, en ont également obtenu des résultats fort avantageux dans des cas d'épilepsies graves, occasionnées par des causes variées, telles qu'un mouvement de frayeur, la sup-

pression du flux menstruel. (*Dissert. med. sistens observ. pract. circa usum bellad., etc.* p. 27.)

Au rapport de LOEBENSTIEN-LOEBEL, la belladone seule serait impuissante à guérir l'épilepsie, mais elle serait d'une grande efficacité quand on l'associe au castoréum et au cuivre ammoniacal. (SZERLECKI, *Dict. de Thérap.*)

GRENING, en 1790, a cherché dans la belladone des armes pour combattre l'épilepsie. Si ce médicament n'a pas complètement réussi entre ses mains, au moins il a procuré un très-grand soulagement, en diminuant la violence des attaques et en les transformant en un simple tremblement ou en des spasmes particuliers. Il administrait la poudre des feuilles, à la dose d'un demi-grain à trois quarts de grain, ou l'extrait mêlé avec la poudre, à la dose de 5 à 10 grains. (LUDWIG, *Adversaria pract.*, vol. I, p. 4-637.)

Il importe de remarquer que les faits recueillis par GRENING appartenaient à des cas d'épilepsie ancienne, avec complication d'aliénation mentale. Cette forme d'épilepsie, on le sait, est presque toujours au-dessus des ressources de l'art.

ALLAMAND a guéri, en dix jours, au moyen de la belladone, un cas d'épilepsie qui tendait à s'aggraver de jour en jour, et avait été inutilement combattu par une foule de remèdes, plus bizarres les uns que les autres. Le même médicament, administré, par ce praticien, à deux autres épileptiques, n'eut d'autre effet que de diminuer considérablement la fréquence et la longueur des accès de la maladie. (*Annales clin. de Montpellier*, t. XIV, p. 47.)

Le docteur DEBREYNE est, sans contredit, le médecin qui, de nos jours, a obtenu les résultats les plus nom-

breux et les plus décisifs en faveur de la belladone dans le traitement des névroses, et notamment dans l'épilepsie. Ce praticien affirme qu'après avoir employé, pendant de longues années, les remèdes les plus vantés contre cette maladie, et n'en avoir obtenu que des résultats peu satisfaisants, il a renoncé à leur usage, pour s'en tenir à la belladone, qu'il considère comme le remède anti-épileptique le plus efficace de la matière médicale. DEBREYNE a administré ce médicament à plus de deux cents épileptiques, et, d'après son témoignage, il ne l'aurait pas donné, peut-être, une seule fois sans en obtenir quelque effet avantageux. Des malades qui avaient des accès tous les jours, ont fini par ne plus en avoir qu'à de longs intervalles; d'autres, qui en avaient moins fréquemment, ont obtenu une amélioration notable; enfin, plusieurs ont été guéris d'une manière complète. Suivant le même praticien, la belladone a d'autant plus d'influence sur l'épilepsie que les accès en sont plus fréquents, et on ne doit en faire usage que dans les épilepsies essentielles, c'est-à-dire, indépendantes de toute cause matérielle appréciable. Au reste, le praticien de la Grande-Trappe est loin de considérer ce médicament comme un spécifique de l'épilepsie; il avoue que dans bien des cas il n'a pu obtenir d'autre résultat de son administration qu'une diminution sensible dans la fréquence et l'intensité des accès de la maladie.

DEBREYNE administre la belladone d'après la formule suivante :

Pr. Extrait de belladone (par simple
 décoction aqueuse). 8 gram.
 Poudre de gomme arabique . . . 2 »
 Poudre inerte q. s. pour 120 pilules.

« On prendra une pilule le premier jour, deux le
» second, et trois le troisième, une matin, midi et soir,
» et une ou deux heures avant le repas. On continue
» ainsi, si l'on n'éprouve point un trouble notable dans
» la vue. Si ce trouble se manifeste, on diminue la dose,
» ou on cesse tout-à-fait pendant quelques jours. Si
» l'on n'observe aucune altération dans la vue, ni
» autres effets fâcheux, on pourra porter la dose à
» quatre ou cinq pilules, ce qui fera environ trente
» centigrammes d'extrait de belladone par jour. »
(*Thérap. appl.*, p. 11.)

VALLEIX rapporte qu'un malade de la Pitié, qui avait des attaques d'épilepsie, presque tous les jours, et auquel on fit prendre l'extrait de belladone, à doses successivement croissantes, finit par ne plus avoir d'accès que tous les deux ou trois mois. (*Guide du Médecin pratic.*, t. II, p. 814.)

Dans deux cas d'épilepsies rebelles, et dont l'un remontait à dix années, le docteur LEGROUX est parvenu, à l'aide du même médicament, administré à la dose de 2 à 5 grains par jour, sinon à guérir d'une manière complète, au moins à éloigner notablement les accès de la maladie. (*Lancette française*, décembre 1858.)

Il résulte d'une série d'expériences, faites à Bicêtre, par FERRUS et LEURET, que l'extrait alcoolique de belladone, administré à vingt épileptiques, à la dose de 20 à 90 grammes, pendant un espace de temps qui a varié de quarante jours à quatre mois et demi, a pu, chez la plupart des malades soumis à son usage, produire une amélioration évidente, sans toutefois pouvoir guérir entièrement. Cette amélioration s'est manifestée principalement dans les premiers jours du

traitement, et a persisté pendant un temps variable et d'autant plus long que les effets physiologiques du médicament ont été moins marqués. (*Gaz. méd.*, mars 1858.)

Le suc non dépuré de belladone, administré en pilules, a produit, entre les mains du docteur GUYAULT, de Marseille, les résultats suivants, chez douze individus affectés d'épilepsie à un haut degré : Dès le troisième jour de son administration les accès cessèrent, chez tous les malades, pour reparaître vingt jours plus tard, nonobstant la continuation du remède, qui était administré à la dose de 20 à 25 grains, suivant l'âge, dose à laquelle il produisit différents symptômes nerveux, qui firent renoncer à son usage. (*Bull. de l'Acad. royale de Médec.*, t. II, p. 765.)

SÉGUY a guéri, en trois mois, à l'aide de la belladone, un cultivateur, âgé de 31 ans, épileptique depuis seize ans, et dont les attaques se renouvelaient au moins deux fois par mois. Le malade prenait chaque jour, deux heures avant le repas, deux pilules contenant chacune un grain d'extrait de belladone. On faisait en même temps des frictions sur l'un des bras avec gros comme une noisette d'une pommade composée de deux onces d'axonge et d'un grain d'extrait de belladone.

Le même praticien prétend avoir obtenu le même succès, avec l'extrait de belladone, dans un autre cas d'épilepsie dont les accès se répétaient jusqu'à dix fois dans les vingt-quatre heures. La maladie durait depuis vingt ans, et les nombreux agents employés pour la combattre n'avaient eu d'autres effets que de diminuer la fréquence des attaques en augmentant leur intensité. (*Revue médicale*, avril 1859.)

BRETONNEAU a eu de fréquentes occasions de recourir

à ce médicament dans le traitement de l'épilepsie, et très-souvent il est parvenu à diminuer le mal, et dans quelques cas à le guérir entièrement. Il fait usage de la racine en poudre, à la dose de un à dix centigrammes par jour. Il donne le remède le soir si les accès reviennent surtout la nuit, et le matin s'ils se montrent de préférence durant le jour. (TROUSSEAU et PIDOUX, ouv. cité, t. II, p. 69.)

BOUCHARDAT a vu, dans un cas d'épilepsie, datant de quelques mois, l'usage de l'atropine, à la dose d'un demi-centigramme à un gramme, suspendre les attaques du mal tant que le malade a été sous l'influence du médicament. Ce savant expérimentateur est convaincu que l'atropine est le modificateur le plus puissant et le moins incertain de tous ceux qui ont été opposés à l'épilepsie. (*Ann. de Thérap.*, 1849, p. 40.)

BLACHE affirme s'être bien trouvé de l'extrait de belladone dans deux cas d'épilepsie. (BOUCHARDAT, ouv. cité, 1849, p. 44.)

Tout récemment, un médecin de Courtrai, a eu occasion d'observer les bons effets de la belladone chez plusieurs individus atteints d'épilepsie réputée incurable. Ce praticien affirme que l'expérience lui a démontré que ce médicament est propre à diminuer et à éloigner les attaques de la maladie. Il administre trois fois par jour une cuillerée à bouche de la mixture suivante :

Aq. font. 6 onces.

Ex. atrop. bellad. . . 3 grains.

Au dire du praticien de Courtrai, la belladone, administrée de cette manière, ne produit aucune action physiologique. Ses effets thérapeutiques ne s'usent

guère par l'habitude. Il est rare qu'il en prescrive une dose plus élevée; seulement il recommande à ses malades de prendre une cuillerée de la mixture chaque fois qu'ils éprouvent les signes présumés précurseurs de leurs attaques. (*L'Observ. des Sc. méd. de Courtrai.*)

Le docteur LUSANNA, dans un travail fort important sur les propriétés physiologiques et thérapeutiques de l'atropine, qu'il vient de publier, dans la *Gazette médicale de Lombardie*, s'exprime en ces termes relativement à son emploi dans l'épilepsie :

« J'ai eu deux fois occasion de traiter par l'atropine » la véritable épilepsie centrique; dans un cas, elle » datait de l'enfance, et le sujet avait plus de cinquante » ans; dans un autre, elle datait de quatorze ans. Or, » ces deux cas sont ceux qui m'ont fourni les résultats » les plus remarquables. Dans l'un d'eux, six mois se » sont écoulés sans qu'il soit survenu un accès; dans » l'autre, trois mois et demi après le commencement » du traitement, il n'y avait pas eu encore de rechute.

» Si l'atropine a eu des succès dans l'épilepsie cen- » trique, cérébrale ou idiopathique, elle a au contraire » échoué dans l'épilepsie excentrique, réfléchie ou » symptomatique, celle qui résulte d'une maladie qui » a son siège dans un organe intérieur autre que le » cerveau. »

LUSANNA administre l'atropine en dissolution dans l'alcool, l'acide acétique ou quelque autre acide affaibli, à la dose de $\frac{1}{30}$ de grain, en augmentant progressivement jusqu'à celle de $\frac{1}{4}$ de grain toutes les quatre heures. (WAHU, *Annuaire de Médecine et de Chirurgie prat. pour 1852*, p. 91.)

Concluons des faits que nous venons de relater que la belladone parvient fréquemment à diminuer la fré-

quence et l'intensité des attaques d'épilepsie, et que dans certains cas elle la guérit d'une manière complète.

Paralyse.

Parlerons-nous de l'emploi qu'on a fait de la belladone dans le traitement de la paralysie? SCHMUCKER a conseillé son usage contre l'hémiplégie. (SCHM., *Vermischt Schrift*, t. I, p. 79.) JAHN a vanté ses bons effets dans la paralysie. (JAHN, *Klinik der chron. Krank.*, t. I, p. 565.) MURRAY cite le cas d'une hémiplégie séreuse qui aurait cédé à la poudre des feuilles de belladone, à la dose de 5 à 20 grains par jour. (*Apparatus medicam.*, t. I, p. 648.) Au rapport de FORSTEN et VERSCHUIR, le même médicament leur aurait réussi dans un cas de paralysie spasmodique des muscles de la face (SZERLECKI, *ouvr. cité.*)

BRETONNEAU prétend avoir obtenu, à l'aide de ce médicament, des guérisons aussi inespérées que peu explicables dans plusieurs cas de paraplégie. S'il faut en croire cet illustre praticien, la belladone ne produit aucun bon effet dans l'hémiplégie, à moins que celle-ci ne soit accompagnée de spasmes convulsifs. (Trousseau et Pidoux, *ouvr. cité*, t. II, p. 69.)

TESSIER cite un cas d'hémiplégie qui céda à l'usage du suc éthéré de cette plante, à la dose d'une goutte par jour. (BOUCHARDAT, *Ann. cité*, 1847, p. 20.)

Tremblement nerveux.

D'après DEBBREYNE, le tremblement nerveux disparaît fréquemment sous l'influence de la belladone, mais il reparait dès qu'on renonce à son emploi. (*Ouvr. cité*, p. 29.)

Hoquet.

Le hoquet n'est, le plus souvent, qu'un accident passager, qui ne mérite aucunement l'attention du médecin. Cependant, il constitue quelquefois une névrose assez grave et opiniâtre. Dans ce cas, le praticien de la Grande-Trappe n'emploie jamais d'autre remède que les pilules suivantes, qui lui ont constamment réussi :

Pr. Extr. de belladone. . . . 2 gram.
 Camphre 15 »
 Sirop de gom. q. s. pour 60 pil.

On prend deux pilules le premier jour, matin et soir; le second jour trois, matin, midi et soir; on augmente chaque jour d'une pilule, jusqu'à six en vingt-quatre heures en trois fois, un tiers matin, midi et soir. (Ouvr. cité.)

NÉVROSES DES FONCTIONS DIGESTIVES.*Gastralgie.*

Plusieurs praticiens ont cherché dans la belladone des armes pour combattre la gastralgie.

L'extrait de la racine, associé à l'eau de laurier-cerise, administré à la dose de $\frac{1}{3}$ de grain à $\frac{1}{2}$ grain, a produit des résultats bien remarquables entre les mains du célèbre médecin allemand SCHMIDTMANN, dans un cas de gastralgie qui avait résisté pendant plusieurs années aux médicaments les plus appropriés à ce genre de maladie. « Connubium extracti radicis belladonæ » et aquæ laurocerasi sane Mirois hic edidit effectus, » dum incantamenti fere instar dolorum atrocitatem

» fugabat. » (*Summa observ. Medic. ex praxi clinica, etc.*, t. III, p. 237.)

HAUFF, autre médecin allemand, recommande les pilules suivantes dans le traitement de la maladie qui nous occupe :

Pr. Rac. de belladone pulv. 6 grains.
Magistère de bismuth . 36 »
Rac. de rhubarb pulv. 2 drach. et 18 gr.
Extr. de réglisse } de chaque q. s.
» de pissenlit }

Faire des pilules de 2 grains dont on prendra trois par jour.

HAUFF affirme que cette médication lui a réussi non seulement dans les gastralgies les plus opiniâtres, mais encore dans les indurations commençantes du pylore et du pancréas. Nous n'avons pas besoin de dire qu'une pareille assertion nous paraît exagérée et a grand besoin d'être confirmée. (*Med. convers. Blatt*, N° 2, 1852.)

HUFELAND recommande la formule suivante pour combattre l'affection dont il s'agit :

Pr. Extr. de belladone . . . 6 grains.
Eau de laurier-cerise . . . ½ once.

Prendre 30 gouttes, trois à quatre fois par jour. (SOBERNHEIM, *Heb. der pr. Arzneimittell.* Berlin, 1836, p. 5.)

S'il faut en croire VOIGTEL, la racine de belladone, à la dose de 2 à 5 grains, serait le médicament le plus efficace qu'on puisse opposer à la gastralgie (SZERLECKI, *ouvr. cité.*)

BRETONNEAU a formulé mieux que personne l'indication de ce médicament dans le traitement de la gas-

tralgie et de l'entéralgie. S'il y a constipation, et c'est le cas le plus ordinaire, il prescrit la belladone à une très-faible dose, soit au moment du repas, soit le soir au moment où le malade se couche; s'il y a, au contraire, tendance à la diarrhée, il proscriit l'emploi de ce médicament et a recours à l'opium. (TROUSSEAU et PÉDOUX, ouvr. cité, t. II, p. 70.)

Le docteur LEBLUS, de Willebroeck, est parvenu à guérir, à l'aide de l'extrait de belladone associé au sous-carbonate de fer, un cas de gastralgie accompagnée de hoquet, qui avait résisté pendant longtemps aux médicaments les plus appropriés à ce genre d'affection. Voici la formule à laquelle il eut recours :

Extr. de belladone. . . 1 décigr.

Sous-carbonate de fer. 5 »

Pour faire douze pilules à prendre d'heure en heure. (WAHU, *Annuaire de Médec. et de Chirurg. pratiques*, 1847, p. 92.)

ARTAUD, s'appuyant sur des succès nombreux recueillis à la clinique du professeur CAIZERGUES, considère la belladone, unie au magistère de bismuth, comme ayant une action véritablement spécifique contre la gastralgie. CAIZERGUES emploie la formule suivante :

Sous-nitrate de bismuth. 10 gram.

Extr. de belladone . . . 1 »

Faites 40 pilules, dont on fait prendre deux au malade, matin et soir. (*Rev. thérap. du Midi.*)

SANDRAS affirme que l'extrait de belladone est un succédané précieux de la morphine, qu'il regarde comme le remède par excellence de la gastralgie. « Là où le » chlorhydrate de morphine manque son effet, dit-il, » l'extrait de belladone le remplace avec avantage et

» calme la gastralgie. » Il l'administre en pilules, à la dose de 25 milligrammes toutes les demi-heures. Il affirme que le plus souvent le malade est soulagé après avoir pris une, deux ou tout au plus trois de ces pilules. (*Traité pratique des Maladies nerveuses*, t. II, p. 374.)

Vomissement nerveux.

On a cherché à utiliser la belladone dans certaines espèces de vomissements. Au rapport de MARTEAU DE GRANDVILLIERS, BARRIÉ, chirurgien à Mantes, aurait guéri, à l'aide de ce médicament, employé sous forme de teinture, une femme qui était affectée d'un vomissement opiniâtre. (*Journ. de Vandermonde*, t. XVI, p. 460.)

HUFELAND et SIEMERLING ont préconisé la formule suivante dans les vomissements chroniques, surtout dans ceux qui affectent les personnes adonnées aux boissons alcooliques :

Pr. Extrait de belladone. . . 2 grains.
Eau de laurier-cerise. . . 2 drach.

Prendre 30 à 40 gouttes, trois ou quatre fois dans la journée. (*Journ. de Hufeland*, juillet 1850.)

BRETONNEAU a obtenu beaucoup de succès de l'emploi de la belladone à l'extérieur dans les vomissements nerveux, qui surviennent pendant la grossesse. On fait deux ou trois fois dans la journée, et pendant huit à dix minutes, des frictions sur l'hypogastre avec une solution aqueuse de l'extrait de la plante, ayant la consistance sirupeuse. D'après le témoignage du praticien de Tours, cette médication manquerait rarement de produire de bons effets, au bout de peu de jours. (TROUSSEAU et PIDOUX, *ouvr. cité*, t. II, p. 78.) Le docteur

DUCLOS, de Tours, a eu de fréquentes occasions de recourir à cette médication, dans le cas dont il s'agit, et presque toujours elle a été couronnée de succès. (*Ibid.*)

SANDRAS s'est quelquefois bien trouvé, dans le vomissement nerveux, de frictions faites sur tout le ventre avec une pommade contenant à peu près un vingtième de son poids d'extrait de belladone. (Ouv. cité, t. II, p. 144.)

Entéralgie.

D'après SCHMIDTMANN, la belladone serait un excellent remède dans l'entéralgie, pour combattre l'excès de sensibilité et d'irritabilité du tube digestif. Il regarde, au contraire, l'opium comme produisant de mauvais effets dans ce cas. (SUMMA, *Observ. medic.*, etc., t. IV, p. 498.)

Un homme, de soixante ans, d'un tempérament nerveux, éprouve, depuis plusieurs jours, des douleurs abdominales intenses; le pouls est petit, précipité, la face pâle, grippée, couverte d'une sueur froide, etc.; il présente, en un mot, les symptômes les plus graves et qui annoncent une fin prochaine. Les moyens les plus rationnels sont employés sans succès. Le docteur GROENENDAËLS fait administrer, de trois heures en trois heures, un lavement composé d'eau chaude, d'huile d'olive et de deux grains d'extrait de belladone. Le lendemain on réduit la dose de l'extrait à un demi-grain, et on n'administre plus que deux lavements, un le matin, l'autre le soir. Sous l'influence de cette médication, le malade entra en convalescence au bout de deux jours.

Quatre mois plus tard l'individu dont il s'agit éprouve

le même cortège de symptômes; on a recours à la même médication qui est, encore une fois, couronnée de succès. A quelques jours de là, il éprouve une nouvelle attaque, le médecin appelé a recours à une autre médication et le malade meurt. (*Journ. de Méd. et de Chir. prat.*, p. 197.)

CAZIN, de Boulogne, cite un cas d'entéralgie, datant de plusieurs mois, qui après avoir résisté à l'usage des bains, à l'application des sangsues à l'anus, aux cataplasmes et aux liniments opiacés céda, comme par enchantement, à l'usage des suppositoires, préparés avec le beurre de cacao et l'extrait de belladone. (*Ouv. cité*, p. 52.)

SANDRAS affirme que dans l'entéralgie quelques centigrammes de belladone, étendus dans un lavement émollient peu abondant et au besoin répété, amènent presque constamment un soulagement immédiat. (*Traité prat. des Malad. nerv.*, t. II, p. 378.)

Iléus.

HANIUS cite plusieurs faits d'iléus guéris par des lavements préparés avec la racine de belladone, d'après la formule suivante :

Rac. de belladone 1 dr.; faites infuser dans q. s. d'eau bouillante; laissez digérer dans un vase clos pendant une heure; mêlez la colature de 2 onces avec quantité égale d'une infusion de camomille chaude. (*Hufel. Journ.*, fév. 1856.)

ROSATI a combattu la même affection par des frictions faites avec l'extrait de cette plante uni à l'axonge. (*Osserv. Med. di Napoli.*)

D'après SZERLECKI, plusieurs praticiens, tels que PAGES, MAGLIARI, SPENCIERI, PORTAL, DOUPONGET, ALBERS, MARINO, MÉOLA, FROENKEL auraient également obtenu des résultats avantageux de l'usage extérieur de ce médicament dans la maladie qui nous occupe.

STANIUS et BECKER ont employé, avec succès, contre la même affection, le lavement suivant :

Pr. Rac. de belladone 4 gram.
Eau 200 »

Faites une infusion.

Cette médication a rétabli le malade sans produire d'effet stupéfiant. (BOUCHARDAT, *Ann. de Thérap.*, 1842, p. 20.)

NÉVROSES DES FONCTIONS RESPIRATOIRES ET CIRCULATOIRES.

Asthme.

Plusieurs médecins ont cru trouver dans la belladone un remède pour combattre l'asthme.

LENHOSSEK regarde la racine en poudre, à la dose d'un demi grain, répétée deux ou trois fois par jour, comme un remède d'une grande efficacité contre cette affection. (SZERLECKI, *Dict.* cité.)

Au rapport de BARBIER, une dame qui avait une oppression, qui augmentait par moments et qui alors paraissait produire des accès d'asthme, obtint un soulagement très-marqué en prenant chaque jour six grains de poudre de belladone en trois fois; mais elle éprouva, pendant l'usage de ce médicament, des hallucinations et d'autres symptômes nerveux. (*Traité élém. de Mat. méd.*, 5^{me} édit., p. 463.)

DEBREYNE préconise la poudre suivante contre l'asthme soit sec, soit humide :

Pr. Fleurs de soufre. . .	12 gram.
Poudre d'enula campana	12 »
Poudre de rac. de bellad.	4 »
Poudre de scille . . .	3 »
Kermès minéral . . .	1 »

Mélez et divisez en vingt paquets. Prendre un paquet par jour en trois fois, un tiers matin, midi et soir une heure ou deux avant le repas.

Nous conservons, dit le praticien de la Grande-Trappe, ce médicament dans sa forme un peu complexe et gothique, et voici pourquoi : nous avons donné quelquefois cette poudre seule sans belladone, et elle a bien fait; d'un autre côté, nous avons aussi administré la belladone seule, et elle a également bien fait. Nous les avons unies, et ce mélange qui exclut toute incompatibilité chimique, a fait mieux encore : nous devons logiquement le maintenir. DEBREYNE prétend avoir administré cette poudre plus de cent fois, et presque toujours avec succès. Dans certains cas la maladie a disparu sans retour, et dans d'autres, après avoir cessé d'exister pendant plusieurs années, elle a reparu pour disparaître ensuite sans retour. (Ouv. cité, p. 45.)

MAGISTEL vante, dans le traitement de l'asthme, les fumigations préparées avec la décoction des feuilles de belladone. Sur cinq malades soumis à cette médication, quatre ont guéri; le cinquième, qui était un vieillard de soixante-quinze ans, éprouva une amélioration notable. Des succès aussi remarquables, dans une maladie si souvent rebelle, demandent à être confirmés par de nouveaux essais. (*Gaz. méd.*, décembre 1854.)

D'après TROUSSEAU et PIDOUX, on retire quelque avantage de l'emploi de la belladone à l'intérieur dans le traitement de l'asthme essentiel; mais les résultats qu'elle produit dans ce cas ne peuvent être comparés à ceux qu'on en retire lorsqu'on fait fumer la feuille sèche, soit seule, soit unie à du tabac. « Ils ont vu » deux fois des dyspnées intermittentes, durant depuis » longtemps et revenant chaque nuit avec une opiniâ- » treté désespérante, se guérir complètement par l'usage » de la fumée de belladone ou de datura stramonium. » Souvent ils ont produit, sans guérir complètement le » malade, une amélioration qu'aucune autre médica- » tion n'avait obtenue. » (Ouv. cité, t. II, p. 80.)

SANDRAS affirme que dans l'asthme, chez les gens nerveux, il emploie plus volontiers et plus souvent la belladone, de préférence aux autres calmants. (Ouv. cité, t. II, p. 166.)

Coqueluche.

La belladone jouit depuis longtemps d'une réputation méritée dans le traitement de la coqueluche. MARTEAU-DE-GRANDVILLIERS, médecin à Aumale, en a le premier signalé les bons effets dans ce cas. Il cite deux faits de guérison en sa faveur. (*Journ. de Vandermonde*, t. XVI, p. 461.)

BUCHAVE, dans une épidémie de coqueluche qui régna à Copenhague en 1784, eut occasion d'observer les bons effets de ce médicament sur une grande échelle. « Jusqu'à présent, dit-il, on n'avait découvert aucun » médicament qui guérit la coqueluche avec tant de » promptitude, de facilité et de sécurité. Donné en » doses convenables, je n'en ai observé aucun symp- » tôme alarmant, ni suite dangereuse. La maladie a

» rarement duré des semaines, jamais des mois; chez
» le plus grand nombre elle s'est terminée en peu de
» jours. »

BUCHAVE administrait la racine de belladone en poudre mêlée avec du sucre, à la dose d'un demi-grain à quatre, selon l'âge. Cette dose était donnée matin et soir. Le praticien danois administrait en même temps un émétique, tous les trois ou quatre jours, et cet auxiliaire était considéré, par lui, comme tout-à-fait indispensable à la guérison. (*Acta regia Soc. med. Hafniensis*, vol. II.)

Cette dernière circonstance, comme on le voit, est de nature à diminuer beaucoup l'importance des faits publiés par BUCHAVE, en faveur de l'efficacité de la belladone; car on ne sait vraiment si c'est à cette plante ou à l'émétique qu'il faut attribuer les succès dont il s'agit; et l'on est d'autant plus incertain sur ce point, que plusieurs observateurs très-distingués, au nombre desquels on doit compter CULLEN et LAENNEC, se sont montrés partisans des vomitifs dans le traitement de la coqueluche.

KRAFF a obtenu beaucoup de succès de l'emploi de la belladone, dans une épidémie de coqueluche observée à Runkel et dans les environs, vers la fin de 1806. Il administrait l'infusion, préparée avec un scrupule de la racine et des feuilles et une once d'eau bouillante, trois fois par jour, à la dose de 3 à 50 gouttes, selon l'âge. Cette dose était augmentée graduellement, jusqu'à ce qu'il obtînt un effet narcotique, annoncé par la rougeur du visage, la dilatation des pupilles, etc. (*Journ. de Hufeland*, 1808.)

SCHOEFFER, habile praticien de Ratisbonne, a vu la coqueluche disparaître, d'une manière rapide, sous l'in-

fluence de la belladone, administrée au début de la maladie. Au rapport de ce praticien, ce médicament, pour être efficace, doit occasionner un obscurcissement momentané de la vue et de la sécheresse au gosier. SCHÖFFER donne aux enfants d'un à trois ans, et de deux en deux heures, depuis une demie jusqu'à une cuillerée à bouche du remède suivant :

Pr. Poudre de rac. de belladone 10 à 20 grains.
 Sirop de Manne 1 once.
 Eau laxative de Vienne . . id.
 Liqueur digestive. . . . id.

(*Journ. de Hufeland*, t. VI, p. 285.)

WETZLER, dans une épidémie de coqueluche qui sévit à Augsbourg en 1810, fit prendre la belladone à trente enfants, et, s'il faut nous en rapporter à son témoignage, il les guérit tous, dans l'espace de huit à quinze jours. Il administrait, matin et soir, la racine en poudre mêlée avec du sucre, à la dose d'un quart de grain aux enfants au-dessous d'un an; à celle d'un demi-grain aux enfants au-dessous de deux ans; à la dose d'un grain à ceux de deux à trois ans, et à celle d'un grain et demi aux enfants de quatre à six ans. On augmentait cette dose au bout de deux à trois jours, sans toutefois dépasser celle d'un demi-grain, en vingt-quatre heures, chez les plus jeunes, et celle de trois grains chez les plus âgés. (*Journ. de Hufeland*, t. VI, p. 285.)

MÉGLIN, de Colmar, affirme avoir eu de nombreuses occasions de constater l'extrême efficacité de la belladone, dans le traitement de la coqueluche. « Sous l'influence de ce médicament, dit-il, on ne tarde pas à apercevoir une grande diminution dans la force, la violence, la fréquence et la durée des accès de cette

» toux, et la maladie cesse entièrement en beaucoup
 » moins de temps que par toute autre méthode. »
 MÉGLIN donne la belladone en poudre, d'après la méthode de WETZLER; au préalable il fait vomir ses petits malades, à deux ou trois reprises, au moyen des pastilles ou du sirop d'ipécacuanha, en laissant toutefois deux ou trois jours d'intervalle entre chaque vomitif. (*Bibl. méd.*, t. XLVIII, p. 207.)

HUFELAND considère la belladone presque comme un spécifique de la coqueluche. Il affirme avoir guéri, en peu de jours, au moyen de son usage, des coqueluches qui avaient été traitées en vain par une foule de remèdes. Il administre ce médicament du quinzième au vingtième jour de la maladie, à la dose d'un quart de grain, matin et soir, aux enfants de trois à six ans. (*Journ. de Hufeland.*)

MARC a pu s'assurer par lui-même des bons effets de la belladone dans trois cas de coqueluche extrêmement opiniâtres. « Dans le moment où j'écris, dit-il, » j'emploie chez deux enfants atteints de coqueluche, » la racine de belladone, selon la méthode de M. WETZLER : depuis cinq jours qu'ils sont en traitement, » j'ai déjà pu me convaincre combien les assertions » de ce médecin sont fondées. » (*Dict. des Sc. médic.*, t. III, p. 75.)

Le docteur RAISIN, de Caen, s'est bien trouvé de l'emploi de la belladone dans plusieurs cas de coqueluche, dont quelques-uns avaient été combattus vainement par l'ipécacuanha et les boissons aromatiques miellées. Il a toujours vu ce médicament rendre le sommeil plus doux, les accès de la maladie moins violents et moins répétés, etc., dès le premier jour de son administration. Il prescrivait ce remède, matin et

soir, à la dose d'un quart de grain à un demi grain, suivant l'âge. (*Journ. génér. de Méd.*, t. LV, p. 289.)

DELENS assure que le remède dont l'efficacité lui a paru la plus incontestable, soit dans la première, soit, mieux encore, dans la seconde période de la coqueluche, c'est la racine de belladone, administrée par fractions de grain jusqu'à la dose de deux à cinq grains par jour. Il a vu constamment cette substance diminuer par degrés l'expectoration et la toux, et faire ensuite cesser, dans l'espace de huit à dix jours, la coqueluche la mieux caractérisée. (CULLEN, *Éléments de Méd. prat.*, rev. par DELENS, t. III, p. 95.)

BLACKETT, en 1824, a rapporté plusieurs faits qui déposent en faveur de la belladone dans la maladie qui nous occupe; mais, il faut le dire, deux malades, dont il est parlé dans les observations du praticien anglais, éprouvèrent, par suite de l'ingestion de ce médicament, des accidents assez graves, qui ne disparurent qu'au bout de plusieurs jours. BLACKETT administrait cette substance sous forme de teinture, depuis $\frac{1}{4}$ de goutte jusqu'à $\frac{1}{2}$ goutte, matin et soir. (*London Medic. repository*, avril 1824.)

KLUYSKENS loue les bons effets de la belladone dans le traitement de la coqueluche. » De toutes les maladies dans lesquelles j'ai cru pouvoir rationnellement employer la belladone, dit l'habile professeur, il n'en est pas une dans laquelle elle m'ait mieux réussi que dans la toux convulsive, connue sous le nom de coqueluche. Chez les enfants robustes, il m'a toujours paru qu'il fallait d'abord combattre l'état inflammatoire par l'application de quelques sangsues à la poitrine, et attendre quelques jours jusqu'à ce que la toux fut purement spasmodique, avant de

» faire usage de ce moyen. » (*Mat. méd. prat.*, t. I^{er}, p. 61.)

L'idée que la coqueluche aurait son siège dans le système nerveux ganglionnaire a conduit le docteur PIEPER à employer, pour la combattre, l'extrait de belladone, dissous dans la salive, en frictions sur l'épigastre. On commence, chez les enfants de six mois, par la dose de sept centigrammes que l'on augmente progressivement. L'effet de ce traitement est tellement prompt, au rapport de ce praticien, que l'on voit céder immédiatement à son emploi la plupart des symptômes de la coqueluche! (*Harless Rheinische Zärbucher*, Bd. X, 1825.)

LAENNEC assure que la belladone lui a toujours paru, après l'emploi des vomitifs, l'un des meilleurs moyens à mettre en usage pour abrégier la durée de la coqueluche et calmer la violence des quintes qui l'accompagnent. Ce médicament, selon lui, diminue le besoin de respirer, et par conséquent, la dyspnée plus constamment qu'aucune autre plante narcotique. (*Traité de l'Auscult. médiate*, t. I^{er}, p. 86.)

Un médecin belge, le docteur DELHAYE, affirme avoir obtenu les résultats les plus avantageux de l'emploi de la belladone, chez trente individus affectés de coqueluche. Il n'administrerait cette substance qu'après avoir combattu l'élément inflammatoire de la maladie, au moyen des antiphlogistiques. Il donnait la racine en poudre à une dose qui n'a jamais dépassé celle d'un grain, en vingt-quatre heures. (*Journ. de Méd.*, publ. par la Soc. des Sc. nat. et méd. de Brux., t. I, p. 295.)

MIQUEL DE NEUERHANS a souvent constaté les heureux effets de la belladone dans le traitement de la coqueluche. « Dans le cours de plusieurs épidémies que j'ai

» observées depuis quinze ans, dit-il, j'ai constamment
 » enlevé la toux dans l'espace de huit jours à l'aide de
 » la belladone. » S'il n'y a pas de pléthore, il administre cette substance, dès le début, à doses croissantes jusqu'à ce qu'il obtienne un commencement de narcotisme, puis il la diminue d'une manière progressive. Il considère la racine récemment récoltée comme étant beaucoup plus active que celle qui a déjà vieilli dans les magasins; car, suivant lui, aucune substance ne perd plus promptement son efficacité par le temps. (*Arch. für Mediz Erfahrung*, 1829.)

Le docteur ARMAND POUGET oppose avec succès à la coqueluche ainsi qu'à certaines toux opiniâtres, qui fatiguent beaucoup les malades qui en sont atteints, la formule suivante :

Pr. Extr. de belladone. . . .	℥ de grain.
Eau de laurier-cerise . . .	2 drachmes.
Eau distill. simple. . . .	3 onces.
Sirop de guimauve . . .	1 »

On donne une cuillerée toutes les trois heures aux enfants très-jeunes, et toutes les heures aux enfants plus âgés. On double la dose de la belladone et de l'eau de laurier-cerise pour les adultes. (ROQUES, *Phytog. médic.*, t. I, p. 509.)

BLACHE a confirmé les bons effets de ce médicament dans le traitement de la coqueluche. Il pense, avec HUFELAND, que c'est du quinzième au vingtième jour de la maladie qu'on doit recourir à son emploi, pourvu toutefois qu'il n'existe aucune inflammation thoracique, qui en contre-indique l'usage, car alors il considère ce médicament comme plus nuisible qu'utile. Au reste, il n'a vu ce médicament réussir que lorsque

la dilatation de la pupille a eu lieu. (*Dict. de Méd. et de Chir. prat.*)

|| D'après GUERSANT, la racine de belladone en poudre, administrée vers la fin de la seconde ou au commencement de la troisième période de la coqueluche, diminue d'une manière notable la fréquence des quintes, mais elle offre, suivant lui, l'inconvénient de sécher la gorge, d'altérer le malade, et de produire quelquefois une espèce de cécité qui ne cesse que lorsqu'on renonce à son emploi. (*Lancette française*, nov. 1855.)

GOUVION a combattu avec succès la coqueluche par des frictions faites sur l'épigastre, les hypochondres, le sternum et les vertèbres dorsales avec l'extrait de belladone. Il a vu l'emploi de ce moyen favoriser beaucoup la cure de la maladie, et rendre moins violentes et moins longues des toux auparavant très-violentes. (*Journ. de Méd. et de Chir. prat.*, janv. 1855.)

SANDRAS ne connaît rien de plus efficace contre la coqueluche, après le changement d'habitation, que l'emploi de la belladone. Il conseille la formule suivante :

Pr. Eau distillée de tilleul . . .	3 onces.
Eau distillée de laurier cerise	3 drach.
Saccharure de belladone . . .	1 once.

La dose est d'une cuillerée à café plusieurs fois dans la journée. (*Bullet. de Thérap.*, juillet 1855.)

JACKSON, médecin américain, a obtenu des résultats fort avantageux de l'emploi de la belladone, dans le traitement de la maladie qui nous occupe. Pour que ce médicament réussisse, il faut, selon lui, qu'il soit de bonne qualité; il faut l'employer seulement lorsque l'état inflammatoire est peu prononcé, et insister sur

son emploi jusqu'à ce que son influence sur la pupille se soit manifestée; alors on doit cesser de l'employer, ou l'administrer à des doses beaucoup plus faibles. Il emploie l'extrait, à la dose d'un sixième de grain à un grain et demi toutes les trois heures. (*Gaz. méd. de Paris*, octob. 1854.)

FUSTER loue les bons effets des fumigations pulmonaires faites avec une infusion de feuilles de belladone introduite dans le flacon fumigatoire de GANNAL ou de RICHARD. (*Bull. de Thérap.*, 1854.)

DEBREYNE n'emploie, depuis vingt-neuf ans, d'autre remède, pour combattre la coqueluche, que la racine de belladone en poudre. Sur un nombre immense de malades, auxquels il a eu occasion de l'administrer, la plupart ont été guéris, en huit ou dix jours. En général, il n'a recours à cette substance que du dixième au douzième jour de la maladie, quand les symptômes inflammatoires ont disparu, et que la toux est devenue purement spasmodique. Il administre ce médicament à la dose d'autant de fois cinq centigrammes (un grain) que l'enfant a de mois, à prendre en douze jours. Ainsi, chez un enfant de douze mois, il donne un grain par jour en trois fois, un tiers matin, midi et soir, délayé dans une cuillerée de lait sucré. (Ouv. cité, p. 49.)

Au rapport de TROUSSEAU et PIDOUX, la belladone serait d'une grande efficacité dans la coqueluche, lors de la période convulsive de la maladie. Ils associent ce médicament à l'opium et à la valériane, afin de prévenir l'insomnie qu'il produit quelquefois. Voici la formule qu'ils recommandent de préférence :

Pr. Ext. de belladone	4 grains.
Faites dissoudre dans sirop d'opium.	1 once.
Sirop de fleurs d'oranger.	1 id.

Prendre une à huit cuillerées à café dans les vingt-quatre heures. (Ouv. cité, t. II, p. 79.)

MÉRAT a vu les accès si répétés de la coqueluche céder en peu de jours à l'usage de la belladone, administrée sous forme d'extrait à la dose d'un grain dans quatre onces d'eau distillée, à prendre par cuillerée à bouche dans la journée, chez les enfants très-jeunes. Chez les enfants plus âgés on doit en augmenter la dose. Ce médicament employé en frictions, sur l'épigastre, aurait, suivant lui, la même efficacité qu'ingéré à l'intérieur. « En général, dit-il, on néglige trop ce facile » remède, qui échoue si on emploie un extrait mal » préparé, trop vieux, etc.; il vaut mieux se servir alors » de la poudre de la plante ayant une année de récolte » au plus. » (*Dict. de Mat. médic.*, t. VII, p. 79.)

VIRICEL, ex-chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, affirme que, chez plus de deux cents enfants affectés de coqueluche, il a toujours vu les accès de la toux convulsive céder dès le troisième jour de l'emploi de la préparation suivante :

Pr. Poudre de racine de belladone.	15 centigr.
Cochenille en poudre.	6 décigr.
Bicarbonate de soude.	id.
Sucre pulvérisé	50 gram.

Divisez en quinze prises; on en donne une par jour. (BOUCHARDAT, OLIV. cité.)

Bien que la belladone soit ici associée à d'autres ingrédients, on ne peut s'empêcher de lui attribuer la plus grande part dans les succès obtenus.

DUHAMEL affirme, dans un Mémoire sur la coqueluche, couronné en 1848, par la Société des Sciences naturelles et médicales de Bruxelles, qu'il a eu occa-

sion d'employer la belladone sur un grand nombre d'enfants atteints de coqueluche, et que, dans la plupart des cas, il a combattu la maladie dans l'espace de trois, quatre, cinq ou six jours. La coqueluche spasmodique présente, selon lui, deux nuances ou variétés distinctes : l'une est apyrétique, et l'autre est accompagnée de fièvre. La belladone réussit dans la première nuance, elle échoue dans la seconde. Ce praticien joint à son propre témoignage, en faveur de l'efficacité de ce médicament, celui d'un de ses amis qui l'a également beaucoup employé contre cette affection, et qui en parle en ces termes : « L'efficacité de la » poudre de racine de belladone est incontestable, elle » a fait cesser en six ou huit jours, chez les trois » quarts de mes malades, la coqueluche la mieux caractérisée. C'est un remède héroïque. Pourquoi ne » réussit-il pas toujours? C'est ce que nous saurons » sans doute un jour. »

DUHANEL administre la racine de belladone en poudre, à la dose de six centigrammes par jour, en trois fois, matin, midi et soir, aux enfants au-dessous de trois ou quatre ans. A un âge plus avancé, il en porte quelquefois la dose jusqu'à 20 centigrammes. (*Journ. de Méd., de Chir. et de Pharmacol.*, publ. par la Soc. des Sc. nat. et méd. de Brux., vol. VIII, p. 117.)

CAZIN, de Boulogne, n'emploie jamais d'autre médicament que la belladone pour combattre la coqueluche. Il administre la poudre de la racine, à la dose de 1 à 5 centigrammes, répétée de quatre en quatre heures. Il est bon de dire qu'il n'administre cette substance qu'après que la période inflammatoire est passée. (Ouv. cité, p. 45.)

Un jeune garçon, âgé de trois ans et demi, offrait

tous les symptômes de la coqueluche à un haut degré : toux spasmodique, revenant par quintes très-fatigantes, à des intervalles très-rapprochés, vomissements, inappétence, constipation, etc. La maladie datait de plusieurs mois, et avait résisté à tous les moyens employés. Nous lui prescrivîmes la pommade suivante :

Pr. Ext. de belladone . . . 1 drachme.
 Axonge 1 once.

Faire des frictions sur l'épigastre, matin et soir, avec un gros de cette pommade.

Dès le lendemain de cette médication, la fréquence et l'intensité des accès de toux s'étaient déjà amendés d'une manière notable; le malade qui n'avait pas eu d'évacuations alvines depuis plusieurs jours, eut plusieurs selles; les jours suivants, les accès de toux devinrent de plus en plus rares et moins violents; et au sixième jour du traitement il ne restait plus d'autre symptôme de la maladie qu'une toux très-légère, que nous crûmes pouvoir abandonner à elle-même.

Nous avons revu cet enfant plusieurs semaines après, et nous avons pu constater que la guérison avait été solide.

Comme on le pense bien, la belladone ne guérit pas toujours la coqueluche, et on l'a vue échouer entre les mains de plusieurs praticiens. De l'aveu de JOSEPH FRANK, ce médicament est loin d'être toujours suivi de succès : il prétend l'avoir employé une fois avec beaucoup de succès dans une épidémie de coqueluche, et inutilement dans six autres. (*Traité de Pathologie interne*, t. III, p. 96.) WENDT et GÆLIS ont vu la belladone, administrée à haute dose, occasionner des accidents funestes, au lieu de guérir. Le docteur DESRUELLES,

grand partisan de la doctrine de l'irritation, regarde la belladone comme un médicament dangereux, même quand on l'administre à petites doses. Il pense qu'on a trop compté sur son efficacité, et qu'elle ne mérite pas les éloges qu'on lui a prodigués, dans le traitement de la coqueluche (*Traité de la Coqueluche*, p. 194). RATIER, à une époque où beaucoup se donnaient la fantaisie de lancer l'anathème contre les agents thérapeutiques, a révoqué en doute son utilité. Il affirme qu'il a eu plusieurs fois l'occasion de voir employer et d'employer lui-même ce médicament contre la coqueluche, que jamais il ne l'a vu réussir. (*Formul. prat.*)

Le docteur MAIRE assure que dans une épidémie très-grave de coqueluche, qui régna en Hanovre, en 1843, l'emploi de la belladone ne lui fut presque d'aucune utilité, tandis que les lavements d'assa-fœtida laudanisés lui procurèrent de nombreux succès. (*Cliniq. des Hôpit. des enfants*, septembre 1843.)

On attribue à différentes causes les insuccès de la belladone, dans le traitement de la maladie qui nous occupe. Un médecin, dont l'autorité est d'un grand poids en cette matière, a dit que les insuccès de la belladone, dans ce cas, doivent être attribués, au moins en partie, à l'exiguité de la dose à laquelle on l'administre. Ce praticien, après avoir employé sans succès le médicament dont il s'agit, à la dose prescrite par les auteurs, en a obtenu les résultats les plus avantageux en l'administrant à une dose plus élevée. (DEBREYNE, *Thérap. appliq.*)

La belladone échoue encore si elle n'est point administrée à une époque convenable de la maladie. Il est indubitable que son emploi ne saurait convenir à toutes les périodes de la coqueluche. Il est de fait que

cette affection est souvent accompagnée, surtout à son début, d'une phlegmasie plus ou moins vive de la muqueuse bronchique. Or, dans ce cas, la belladone, loin d'être avantageuse, peut exaspérer le mal. Aussi est-ce à juste titre que plusieurs médecins se sont élevés contre l'emploi de cette substance dans la première période de la maladie, et ont donné le précepte de ne l'employer que dans la période convulsive, c'est-à-dire à l'époque où les symptômes nerveux prédominent sur la phlegmasie des bronches. « Avant d'administrer ce » remède, dit DEBREYNE, on combattra les symptômes » phlegmasiques ou pléthoriques par des sangsues, etc.; » et en général on ne le commence pas avant le dixième » ou le douzième jour, même quelquefois le quinzième. » Enfin, on attend que les quintes aient pris leur caractère propre spécifique ou pertussique. » (Ouvr. cité.)

Si l'on veut obtenir du succès de la belladone, il n'est pas indifférent, d'après DEBREYNE, d'employer telle partie de la plante plutôt que telle autre. L'un de ses anciens élèves a vu, dans une épidémie de coqueluche, la poudre des feuilles n'avoir aucun résultat, tandis que la poudre de la racine avait des effets constamment heureux.

Nous ajouterons, enfin, qu'il n'est pas indifférent au succès de la belladone dans la coqueluche de l'employer à l'état frais ou à l'état de vétusté. MIQUEL DE NEUERHANS, à l'exemple de beaucoup d'auteurs, considère la racine récemment récoltée comme étant beaucoup plus active que celle qui a déjà vieilli dans les magasins; car, suivant lui, aucune substance ne perd plus promptement son efficacité par le temps.

Il résulte de ce qui précède, que la belladone récemment récoltée (la racine surtout), administrée à une

dose convenable et dans la période convulsive de la coqueluche, est un des moyens les plus puissants et les plus efficaces que l'on puisse opposer à cette maladie.

Toux nerveuse.

Plusieurs praticiens ont cherché dans la belladone un remède pour combattre toute espèce de toux purement nerveuse. LENHOSSEK a été un des premiers à la préconiser dans ce cas. Il donnait la racine en poudre, seule ou associée au soufre doré d'antimoine, à la dose de $\frac{1}{4}$ de grain à 4 grains, répétée six fois dans la journée. (SZERLECKI, *Dict.* cité.)

DEBBEYNE préconise la belladone dans la toux purement nerveuse, c'est-à-dire, selon lui, toute espèce de toux, hors celle qui est déterminée par une phlegmasie des organes de la respiration. Voici la formule dont il fait le plus habituellement usage :

Pr. Infusion de coquelicot . 180 gram.
 Extr. de belladone . . . 20 centigr.
 Sirop de guimauve . . . 60 gram.
 Eau de fleurs d'orangers. 15 »

A prendre, dans l'espace de quarante-huit heures, une cuillerée environ toutes les deux ou trois heures. (Ouvr. cité.)

DELHAYE, médecin à Montignic-sur-Roc, a consigné, dans les *Archives de la Médecine belge* (septemb. 1841), plusieurs observations qui déposent en faveur de l'efficacité de ce médicament dans les irritations plutôt nerveuses que sanguines des voies respiratoires.

Le docteur MOUREMANS, de Bruxelles, s'en est également bien trouvé dans les mêmes circonstances. (*Arch. de la Méd. belge*, 1841.)

Le docteur BEHREND, de Berlin, a fait connaître le premier, il y a quelques années, sous le nom de toux périodique nocturne des enfants, une maladie qui consiste uniquement dans des quintes de toux, ordinairement fort longues, revenant chaque nuit à la même heure, et dans l'intervalle desquelles les enfants jouissent d'une bonne santé, à moins que la maladie ne dure depuis longtemps. Le docteur LEBERT, qui a eu plusieurs fois occasion d'observer cette maladie, est toujours parvenu à la faire disparaître, en peu de jours, au moyen de la poudre de racine de belladone, récemment préparée, et donnée le soir, dans un peu d'eau sucrée, à la dose de 5 à 10 centigrammes. Ce médicament lui a également bien réussi dans plusieurs cas de toux nerveuse avec suffocation, chez les adultes. (*Abeille méd.*, 1846.)

SANDRAS affirme qu'il a souvent guéri des toux convulsives, qui tenaient purement à l'état nerveux, soit au moyen de l'extrait de belladone, administré à l'intérieur, à la dose de 2 à 5 centigrammes par jour, soit à l'aide de ce même extrait, employé à l'extérieur et d'après la méthode endermique. Il recommande surtout ce traitement dans une espèce de toux qui n'est pas rare chez les hystériques, et qu'il désigne sous le nom de toux hystérique. Il assure que la belladone, employée dans ce cas, a une merveilleuse efficacité. (*Traité prat. des Malad. nerv.*, t. II, p. 186, 190.)

Palpitations de Cœur.

S'il faut nous en rapporter au témoignage de SECCISON, les palpitations violentes de cœur seraient très-

avantageusement influencées par l'application de l'emplâtre suivant, sur la région du cœur :

Pr. Ext. alcoolique de belladone	55 grammes.
Résine.	8 »
Cire	4 »

On fait fondre la cire, puis la résine, ensuite on incorpore l'extrait. (BOUCHARDAT, *Annuaire de Thérapeut.*, 1841.)

LAYCOCK prétend avoir retiré de grands avantages de cette médication. (*Gaz. des Hôpitaux*, févr. 1840.)

Le docteur CAZIN a vu, chez une jeune fille chlorotique, des palpitations nerveuses violentes céder à l'usage de frictions, pratiquées deux fois par jour sur la région précordiale, avec un liniment composé d'un jaune d'œuf, de 2 grammes de suc de belladone et de 4 grammes de suc de digitale. Ce praticien affirme qu'il est quelquefois parvenu, à l'aide du même liniment, à obtenir un soulagement prompt dans les palpitations et les douleurs déterminées par l'hypertrophie du cœur. (Ouv. cité, p. 47.)

NÉVROSES DES FONCTIONS DE REPRODUCTION.

Hystérie.

Plusieurs auteurs citent des faits à l'appui de l'efficacité de la belladone contre l'hystérie. Sur six malades, auxquels BLACKETT administra ce médicament, trois furent guéris d'une manière assez rapide, les trois autres éprouvèrent différents accidents nerveux, qui firent renoncer à son usage. D'après lui, ce médicament ne saurait convenir dans l'hystérie qui dépend

de causes débilitantes. Il administre la belladone sous forme de teinture, d'après la formule suivante :

Pr. Teinture saturée de belladone (1) 2 gouttes.
 Mixture camphrée. 5½ onces.
 Esprit d'éther composé 2 drachm.

Prendre le quart de cette mixture toutes les six heures.
 (*London Med. repository*, avril 1824.)

Des onctions pratiquées, plusieurs fois par jour, sur le col de l'utérus avec la pommade d'extrait de belladone ont réussi, entre les mains du docteur PACÈS, pour faire disparaître, chez une femme, des accès hystériques associés à des douleurs utérines, analogues à celles de l'avortement. (*Rev. méd.*, 1829.)

DEBREYNE a obtenu des résultats fort avantageux de la belladone dans le traitement de l'hystérie. Il regarde ce médicament comme le meilleur modificateur du système nerveux des hystériques. Il cite, entre autres faits, à l'appui de son efficacité, deux cas d'hystérie rebelles, qui offraient les symptômes les plus extraordinaires, et dont l'un durait depuis six années, et l'autre depuis six mois. DEBREYNE emploie les pilules suivantes :

Pr. Camphre 12 grammes.
 Assa-fœtida. 12 »
 Extrait de belladone 4 »
 Sirop de gomme q. s. pour 120 pil.

On prend une pilule le premier jour, deux le second, et on augmente ainsi d'une pilule chaque jour, jus-

(1) Cette teinture se compose de 40 grammes d'extrait de belladone et de 500 grammes d'alcool.

qu'à six en vingt-quatre heures, deux matin, midi et soir, et deux heures avant le repas. (Ouv. cité.)

NÉVROSES DES FONCTIONS INTELLECTUELLES.

Folie.

Ici encore, les faits semblent venir à l'appui du principe d'HANNEMANN : « Similia similibus curantur. » Il est certain que la belladone, administrée à une certaine dose, a produit fréquemment un dérangement momentané des facultés intellectuelles qui a la plus grande analogie avec la folie. D'autre part, plusieurs praticiens affirment que cette même substance guérit la maladie dont il s'agit.

Au rapport de MUNCH (fils), une femme, de quarante-sept ans, fut tout-à-coup affectée d'un délire maniaque. On lui administra la poudre de belladone à la dose de 4 grains par jour. Au bout de trois jours de traitement, tous les symptômes de la folie disparurent. Une autre femme affectée de manie chronique, par suite de chagrins violents, fut également guérie, en peu de jours, à l'aide du même remède. D'après le même auteur, un jeune homme, affecté de mélancolie à un haut degré, et qui était sans cesse préoccupé de cette idée qu'on voulait attenter à ses jours, éprouva également les bons effets de la belladone. Une femme atteinte de la même maladie, depuis deux ans, fut guérie, en l'espace d'un mois, en suivant le même traitement. Enfin, MUNCH cite le cas de deux autres femmes, également affectées de mélancolie, qui obtinrent leur guérison, à l'aide de la même médication (*Observ. pract. circa usum belladonæ in melancholia, mania, etc.*, p. 17-21). MUNCH, père, cite également plusieurs faits

qui déposent en faveur de l'efficacité de la belladone dans le traitement de la maladie qui nous occupe. (MURRAY, *Apparatus med.*, t. I, p. 645.)

LUDWIG préconise la belladone dans certaines espèces d'aliénation mentale, dues à une métastase bilieuse, scorbutique, vénérienne, etc. (*Dissert. de belladonna, ejusque usu in Vesania.*)

GRENING a administré la belladone à vingt-trois aliénés. Il affirme que s'il n'a pu en guérir aucun complètement, du moins il est parvenu à les soulager d'une manière sensible, en diminuant l'intensité de leurs accès. (LUDWIG, *Dissert.* cit.)

MURRAY rapporte que la poudre des feuilles de cette plante, administrée à la dose de deux grains matin et soir, a sinon guéri, du moins amélioré beaucoup l'état d'un Suédois, qui donnait des signes d'aliénation mentale. (Ouv. cité, t. I^{er}, p. 646.)

EVERS s'est également bien trouvé de la belladone dans le traitement de la folie. Il donnait les feuilles en poudre, à la dose de cinq grains, associées à une égale quantité de rhubarbe, qu'on devait prendre le matin. (MURRAY, *Opus* cit.)

SCHMALZ a guéri, au moyen de la même substance, administrée matin et soir, à la dose de deux à cinq grains, une femme nouvellement accouchée, qui était en proie à tous les symptômes de la mélancolie. (*Chir. und Med. vorkfall.*, p. 79.)

J. FRANK paraît faire assez de cas de la belladone dans le traitement de la folie, surtout lorsque cette affection est associée à l'épilepsie ou à des visions. Il prescrit soit les feuilles, soit l'extrait, à la dose de un à cinq grains, deux ou trois fois par jour. (Ouv. cité, t. II, p. 155.)

D'après SCHMIDTMANN, un homme, de vingt-six ans, offrit, à la suite d'une fièvre nerveuse, tous les symptômes de la folie, il le mit à l'usage du camphre, à la dose de dix grains répétée quatre fois dans les vingt-quatre heures, il lui prescrivit en même temps le soir et de deux jours l'un, la poudre des feuilles de belladone, à la dose de cinq grains. Sous l'influence de ce traitement, qui fut prolongé pendant quatorze jours, la maladie disparut, sans laisser aucune trace de son existence. (*Summa observ. medic. ex praxi clin. etc.*, t. IV, p. 125.)

DAVID SCOTT cite le cas d'une dame qui, étant devenue folle sept jours après s'être accouchée, fut guérie, en peu de temps, au moyen de l'extrait de belladone, pris chaque soir, à la dose d'un demi grain. (*London Medic. Gaz.*, juillet 1838.)

TROUSSEAU et PIDOUX semblent s'étonner qu'on n'ait pas répété, de nos jours, les nombreuses expériences de ceux qui ont proclamé l'utilité de la belladone dans le traitement de la folie. « L'analogie, ce guide si sûr » en thérapeutique, disent-ils, nous conduit à user de » ce moyen dans le traitement de la folie, par cela » même que la belladone, prise à une dose plus élevée, » produit une folie passagère; car l'expérience a prouvé » qu'une multitude de maladies étaient guéries par des » agents thérapeutiques qui semblent agir dans le » même sens que la cause du mal auquel on les oppose. » (Ouv. cité, t. II, p. 70.)

NÉVROSES DES ORGANES DE LA VOIX.

Aphonie.

L'usage de la belladone a quelquefois donné lieu à l'aphonie : JOSEPH FRANK et GAULTIER DE GLAUBRY en ont cité des exemples. Il est à croire que c'est l'existence de ce fait qui aura conduit quelques praticiens à essayer son emploi contre l'aphonie.

JOSEPH FRANK conseille l'usage des feuilles de belladone pour combattre l'aphonie spasmodique. (*Traité de Pathol.*, t. II, p. 385.) SELLE a trouvé ce médicament très-efficace dans un cas d'aphonie, suite d'apoplexie. (SZERLECKI, *Dict. cit.*) BARTELS en fait l'éloge dans le traitement de la maladie dont il s'agit, lorsqu'elle survient à la suite de la phthisie laryngée. (*Rust. Magaz.*, 1835, p. 65.)

BOUCHARDAT et STUART-COOPER ont guéri, en peu de jours, au moyen de l'atropine, une femme de trente ans, affectée d'aphonie complète. La maladie durait depuis un mois, et était survenue à la suite d'une hémorrhagie utérine des plus abondantes. Ce médicament fut administré dans un julep gommeux, à la dose de 0,005 gram., à prendre d'heure en heure par cuillerées. (*Annuaire cité*, 1849, p. 28.)

EMPLOI DE LA BELLADONE CONTRE LA DOULEUR.

La belladone, ayant la propriété bien connue de modifier profondément la faculté sensitive de l'encéphale, organe de la perception douloureuse, il n'est pas étonnant qu'on ait cherché à en tirer parti pour combattre la douleur, compagne inséparable de presque toutes les maladies.

Déjà GESNER, dans le premier livre de ses lettres (p. 34) dit, en parlant du sirop préparé avec les fruits de belladone : Cochlearis parvi mensura somnum inferat, fluxiones sistat, dolores tollat, etc. MELCHIOR FRICK, qui exerçait la médecine à Ulm, vers la fin du XVII^e siècle, lui attribue, sous ce rapport, les mêmes propriétés qu'à l'opium. Beaucoup d'auteurs ont également regardé cette plante comme ayant une action très-marquée sur la douleur.

HEINECK la regarde comme très-efficace pour combattre la mastodynie nerveuse. (*Dissert. de mastodyn. nerv.*) CHEVALIER la considère comme un calmant très-précieux, dans les exostoses et les périostoses syphilitiques, l'odontalgie, les affections scrofuleuses des os et des articulations. (*The London med. and phys. Journ.*, nov. 1826.)

DUCCROS, de Marseille, a obtenu des résultats avantageux de la belladone dans plusieurs cas de violente céphalalgie. (ROQUES, *Phytogr. médic.*, t. 1^{er}, p. 490.) JOFERE, médecin à Villeneuve-de-Berg, a vu bien souvent certains spasmes de l'épigastre et des hypochondres accompagnés de douleur céder à l'usage de ce médicament. (*Journ. des Conn. méd.-chir.*, août 1834.) KLUYSKENS regarde son application externe comme efficace dans toute douleur nerveuse locale. Un onguent, composé de feuilles récentes de belladone, écrasées, associées à parties égales d'axonge, appliqué sur la verge et le périnée, prévient et soulage, d'après cet habile praticien, le priapisme et la gonorrhée cordée plus efficacement que tout autre topique. (*Mat. méd. prat.*, t. 1^{er}, p. 65.)

TROUSSEAU et PIDOUX ont constaté, par de très-nombreuses expériences, que dans toutes les maladies dou-

loureuses, quelle que soit d'ailleurs leur nature, rien n'est plus efficace que ce médicament pour combattre le symptôme douleur, quand toutefois il se manifeste à l'extérieur. Dans les fissures à l'anus et les crevasses hémorrhoidales ils ont recours, avec succès, à une pommade composée de 4 grammes (1 gros) d'extrait de belladone pour 8 grammes (2 gros) d'axonge ou de cérat. Ils ont vu les douleurs les plus atroces de l'arthrite et de la goutte céder à l'usage d'un cataplasme de mie de pain, auquel on ajoutait, entre autres ingrédients, de l'extrait de belladone, à la dose de 8 gram. (2 gros).

De simples cataplasmes, préparés avec une décoction de feuilles de belladone et de la farine de graine de lin, leur ont réussi pour combattre la douleur qui accompagne les abcès superficiels, certaines affections cutanées, les cancers ulcérés, les phlegmasies. Dans l'otalgie ils prescrivent de faire des injections dans l'oreille avec une décoction de la même plante. Dans la douleur dentaire ils soulagent rapidement le malade en plaçant dans la dent cariée un demi grain d'extrait de belladone. Des lotions avec la teinture de cette plante sont, d'après eux, un moyen très-efficace pour combattre la douleur qui résulte de l'application des sinapismes.

Trousseau et Pidoux louent les bons effets de la belladone dans les douleurs utérines qui dépendent soit d'une névralgie, soit d'une fluxion inflammatoire, soit d'un déplacement. On fait des injections dans le vagin avec une décoction préparée avec $\frac{1}{2}$ once à 2 onces de feuilles de belladone pour trois pintes d'eau. On obtient des résultats analogues en injectant dans le rectum un peu d'eau avec addition de 10 à 20 gouttes

de teinture de belladone. (*Traité de Thérap. et de Mat. médic.*, 3^{me} édit., t. II.)

SANDRAS ne connaît aucun succédané de l'opium qui soit préférable à l'extrait de belladone pour combattre la plupart des douleurs nerveuses. « A doses très-petites, suffisamment répétées, dit cet habile praticien, il dissipe merveilleusement les malaises de l'état nerveux, toutes les fois que ces malaises se font sentir sur le trajet des rameaux de la cinquième paire; quand il y a des étouffements, de la gêne de la respiration; ou que la sensibilité de l'œil est au point de rendre trop douloureuse la perception de la lumière. Des frictions avec une pommade dans laquelle la belladone est incorporée, faites le long des parties endolories, ont calmé souvent, sous mes yeux, des douleurs aiguës comme l'état nerveux en com-
» porte. » (*Traité prat. des Malad. nerv.*, t. I^{er}, p. 90.)

Enfin, nous répèterons que la belladone est le remède par excellence des névralgies, maladies qui ne présentent guère d'autres symptômes que la douleur.

DE L'EMPLOI DE LA BELLADONE DANS LES AFFECTIONS CONSTITUTIONNELLES (TARDIEU).

Cancer.

L'emploi de la belladone dans le cancer remonte à une époque très-reculée. GALIEN, AVICENNE, PAUL D'ÉGINE, etc., parlent de ses propriétés anti-cancéreuses.

JEAN RAY, dans son histoire des Plantes, publiée en 1680, recommande les feuilles appliquées extérieurement, dans le traitement du cancer et de l'induration des mamelles.

MELCHIOR FRICK (*Paradoxa de venenis*), qui exerçait la médecine, à Ulm, vers la fin du dix-septième siècle, cite des cas nombreux de cancer prétendument guéris par lui avec le sublimé corrosif, l'arsenic, l'aconit, la jusquiame, la belladone, la ciguë, etc.

MUNCH rapporte qu'une femme, de l'électorat de Hanovre, employait cette plante contre le cancer et les indurations glandulaires, dès 1683. Il affirme que plus de cent ans auparavant on usait, dans le même pays et contre le même mal, d'un onguent dont on tenait la composition secrète, et dans laquelle on faisait entrer la belladone. (*Hanov. Magaz.*, ann. 1767 et 1769.)

Vers le commencement du dix-huitième siècle, BRUMMEN, médecin de Gotha, obtint la formule de cet onguent, qui passa ensuite entre les mains de SPAETH, médecin de Wisbade.

DEGNER dit avoir obtenu beaucoup de soulagement de l'emploi de la belladone dans un grand nombre de cas de squirrhé de la langue et des mamelles. Il faisait prendre chaque matin un verre d'une décoction préparée avec dix grains à un scrupule de feuilles de belladone pour dix verres d'eau. (TIMMERMAN, *Progr. de Belladona.*)

JUNCKER prétend avoir employé cette plante avec un certain succès dans le traitement de la maladie qui nous occupe. Il avoue, du reste, qu'elle ne lui a pas toujours réussi, et qu'il serait prudent de renoncer à son emploi jusqu'à ce que des expériences multipliées aient fait connaître d'une manière certaine de quelle utilité elle peut être. (*Conspect. therap. gener.*, p. 491.)

TIMMERMAN prétend avoir obtenu des succès analogues. Il avoue, toutefois, que ce remède a échoué, entre ses

mains, dans un cas de cancer qui s'était reproduit de nouveau après son extirpation. (*Progr. de Belladona.*)

MICHEL ALBERTI, dans une dissertation soutenue en 1759, cite plusieurs cas de cancer des mamelles et de la langue qu'il aurait guéris à l'aide de la même substance, et plusieurs autres cas où ce médicament aurait échoué. Mais ces faits laissent beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude. (*Dissert. de Belladoná specifico in cancro.*)

LAMBERGEN, professeur de médecine à Gottingue, prétend avoir guéri en dix-sept mois un cancer ulcéré, siégeant à la mamelle, en administrant chaque jour à la malade une tasse d'une infusion préparée avec un scrupule de feuilles de belladone et dix tasses d'eau. (*J. de Médec. de Vandermonde, t. VI, p. 187.*)

Les *Commentaires de Leipsick* (t. II, p. 449) citent le cas d'un cancer de la lèvre inférieure guéri à l'aide de la même substance. (BAYLE, *ouvr. cit.*)

DARLUC rapporte avec les détails les plus circonstanciés le cas d'une affection squirrheuse intestinale rebelle à tous les traitements employés, qu'il serait parvenu à dompter, dans l'espace de vingt mois, en faisant prendre au malade une infusion de belladone analogue à celle qui était employée par LAMBERGEN. (*J. de Médec. de Vandermonde, t. XI, p. 499.*)

AMOREUX prétend avoir dissipé, au bout d'un mois, par des lotions et des fomentations faites avec une infusion de belladone, de morelle et de joubarbe, une tumeur dure, très-douloureuse, fournissant une sanie âcre, siégeant à la mamelle et présentant tous les caractères du cancer. (Même *journal*, t. XIII, p. 47.)

COLLIGNON affirme qu'il a guéri, ou tout au moins considérablement diminué, une tumeur cancéreuse

du sein, chez une religieuse carmélite d'Amiens, en lui faisant prendre, chaque jour, un gros de belladone en infusion. (Même recueil, t. XIV, p. 21.)

MARTEAU DE GRANDVILLIERS, cite le cas d'une tumeur cancéreuse du sein, de la grosseur d'un œuf d'oie, et dont l'extirpation allait être pratiquée, qui fut réduite au volume d'un haricot par l'emploi extérieur de la belladone. « Je n'ai pas toujours eu à me louer de ses » bons effets dans cette maladie, dit MARTEAU. Il est des » cas qui sont hors de l'atteinte des remèdes; mais » dans ces cas là mêmes, la belladone a paru assoupir » les douleurs. » (Même journ., t. XIV, p. 11.)

D'après VANDENBLOCK, la femme d'un aubergiste, à Bruxelles, portant une tumeur au sein, qui fut reconnue par lui et par un autre chirurgien pour un carcinome bien caractérisé, en fut guérie radicalement après avoir pris, pendant un an, l'infusion de belladone, d'après la formule de LAMBERGEN. (Même journ., t. XIV, p. 108.)

ZIÉGLER, s'il faut l'en croire, serait parvenu, à l'aide du même médicament, à combattre, d'une manière avantageuse, un cas de cancer occulte, siégeant à la main, chez une femme; un autre cas de cancer ulcéré fournissant un ichor fétide; un cas de nodosités squirrheuses de la langue avec suppuration; enfin un cas d'induration et de squirrhe de la joue. (MURRAY, *Apparat. medic.*, t. I, p. 636.)

MUNCH, dans le *Magazin de Hanovre*, cite un grand nombre de faits recueillis par lui et par d'autres praticiens, en faveur de la propriété anticancéreuse de la belladone. (MURRAY, *ouv. cité.*)

Au rapport d'EVERS, un mélange de cinq grains de poudre de feuilles de belladone et de rhubarbe, prise le soir et de deux jours l'un pendant plusieurs semai-

nes, lui aurait procuré des résultats avantageux dans deux cas d'induration squirrheuse de l'utérus. Le même praticien affirme qu'il est parvenu au moyen de la poudre de cette plante à résoudre des tumeurs du sein (*tumores lacteos*), dont quelques-unes étaient en état de suppuration. (Même ouv.)

Selon RICHTER, la belladone serait le meilleur de tous les remèdes proposés contre le cancer. (*Pharm. universa*, t. III, p. 142.)

D'après GRAHAM, la racine de belladone cuite dans du lait et appliquée en cataplasmes sur le périnée et l'anus, lui aurait réussi pour dissiper une tumeur volumineuse du rectum, qui s'opposait au passage des matières fécales. (*Med. and philos. comment.*, vol. I, p. 419.)

Si l'on en croit BERGIUS (*Materia medic.*, t. I, p. 152), les essais tentés par GREDING prouveraient que si la belladone ne guérit pas entièrement le cancer, du moins, elle soulage beaucoup ceux qui en sont affectés.

GATAKER, chirurgien du roi d'Angleterre, dans un ouvrage publié en 1757, loue les bons effets de ce médicament dans la maladie dont il s'agit.

LENTIN a vu des nodosités douloureuses et invétérées au sein, survenues à la suite des couches et d'un allaitement négligé, disparaître sous l'influence de la poudre des feuilles de belladone, administrée pendant plusieurs mois, à la dose de deux grains chaque jour. (*Hannov. Magaz.*, ann. 1770.)

CULLEN rapporte plusieurs cas de cancer où la belladone a produit les meilleurs effets, mais il avertit en même temps qu'elle ne lui a pas toujours réussi. « Je » suis, dit-il, très-convaincu de la puissance et des » vertus de ce médicament dans certains cas, et j'avoue » en même temps qu'il n'a pas répondu à mes espé-

» rances dans plusieurs espèces de squirrhosités et d'ulcères. » (*Traité de Mat. méd.*, t. II, p. 286.)

D'après HUFELAND, ce médicament serait utile, surtout dans les engorgements glandulaires qui menacent de dégénérer en squirrhe. (*Traité de la Malad. scroful.*, p. 242.)

GILIBERT a vu un carcinome de la langue céder à l'usage de l'extrait de belladone, administré pendant un mois, à la dose de 4 à 24 grains par jour. (BODART, *Cours de botan. médic. compar.*, t. II, p. 402.)

SPRENGEL loue les bons effets de la belladone dans le traitement du squirrhe et des engorgements glandulaires. « In scirrho et cancro mammarum et uteri ferè est agrarum solatium si à cultro fortè abstinendum est. » (*Instit. pharmacol.*, p. 362.)

SCHMIDTMANN prétend avoir guéri, au moyen de ce médicament, uni à la ciguë, une tumeur du sein avec suppuration, qui présentait, selon lui, tous les caractères du cancer. (*Summa Observ. medic.*, etc., t. III, p. 164.)

CHEVALIER dit qu'il s'est servi avec l'avantage le plus décidé, contre les cancers ulcérés, d'un onguent composé d'un sixième à un quart d'extrait de belladone, d'un sixième de fleurs de digitale et de cinq parties de beurre frais. Il ajoute que son père employait cette pommade avec un succès extraordinaire pour diminuer la maladie dont il s'agit. (*London med. and phys. Journ.*, nov. 1826, p. 405.)

« J'ai administré utilement, dit ROQUES (*Phytogr. médic.*, t. I, p. 496), l'infusion des feuilles de belladone, édulcorée avec le sirop de diacode, à une femme affectée d'un cancer utérin depuis plusieurs années. Sous l'influence de ce médicament, les dou-

» leurs, qui étaient atroces, se calmèrent d'abord d'une
 » manière surprenante. Les préparations opiacées, dont
 » elle faisait auparavant usage, ne produisaient point
 » le même effet. Ce soulagement inespéré avait fait
 » naître quelque espoir; mais peu à peu l'action de
 » la belladone s'affaiblit par l'habitude, l'affection can-
 » céreuse fit de nouveaux progrès, et la malade suc-
 » comba au milieu des plus horribles souffrances. »

Nous venons de présenter un tableau, à peu près complet, de tout ce que la science possède en faveur de la propriété anti-cancéreuse de la belladone. Fidèle au rôle d'impartialité que nous avons adopté, il nous reste maintenant à faire connaître les faits qui semblent infirmer cette propriété.

HEISTER a vu une femme présenter des symptômes de folie passagère, sans pouvoir être guérie du cancer dont elle était affectée, pour avoir fait usage de la décoction des feuilles de belladone, d'après le conseil d'un chirurgien. (*Instit. chirurg.*, t. I, p. 337.)

VAN DOEVEREN affirme que jamais cette plante n'a pu guérir un cancer avec suppuration. (*Litt. ad Timmermann.*) TIMMERMANN (loc. cit.) et HALLER en firent usage sans succès. DE HAEN (*Rat. med.*) a vu son administration empirer l'état des malades, au lieu de les soulager. WILLIAM BAYLE l'a administré cinq fois sans succès. (*Pract. essays*, p. 57.) ZIÉGLER, entre les mains duquel ce médicament a réussi plusieurs fois, se plaint de l'avoir vu rester sans effet dans un cas de cancer, chez une dame noble. (Loc. cit., p. 37.)

SCHNUCKER a vu son administration produire l'anxiété et l'oppression de la poitrine, sans diminuer en rien l'affection cancéreuse. (*Chir. Wharneh.*, t. II, p. 150.) BRONFIELD cite des cas où la belladone ne fut pas seule-

ment inutile, mais produisit encore différents accidents qui, à la vérité, ne furent pas de longue durée (*An account of the english Nightshaden*. London, 1757). PIDÉRIT affirme n'en avoir obtenu aucun résultat avantageux chez quatre malades affectés de cancer. (*Pharm. ration.*, p. 17.) KLUYSKENS (loc. cit.), SCHMALZ, LECAT, RAHN et une foule d'autres praticiens très-recommandables n'ont pas été plus heureux.

Voilà des faits opposés à des faits, des expériences malheureuses à des expériences heureuses; comment les concilier? comment expliquer ces contrastes?

Il est certain que plusieurs affections, notamment certaines tumeurs du sein (1), ont la plus grande ressemblance avec le cancer. On a vu certains engorgements scrofuleux, de simples engorgements inflammatoires des mamelles devenir durs et inégaux au toucher, à tel point que des médecins, d'ailleurs très-instruits, tels que VAN SWIETEN et d'autres, n'ont pas hésité de les ranger parmi les squirrhes, et se sont félicités de les avoir guéris à l'aide de certains résolutifs. On peut expliquer de cette manière comment des praticiens ont pu, confondant certaines affections avec le cancer, traiter pour des cancers des maladies qui en diffèrent et, attribuer à la belladone une propriété anti-cancéreuse. Cette erreur est d'autant plus facile à expliquer qu'à l'époque où les praticiens dont il s'agit ont publié leurs recherches, la science du diagnostic en général et celle du cancer en particulier n'était pas à beaucoup près aussi avancée qu'elle l'est aujourd'hui.

Au demeurant, si les observations de CULLEN, de

(1) BLANDIN affirme qu'il est à peu près impossible de distinguer les tumeurs fibreuses du sein, des tumeurs cancéreuses.

LAMBERGEN et d'une foule d'autres praticiens d'un grand mérite ne prouvent pas l'efficacité de la belladone contre le cancer, il ne faut pas en conclure pour cela qu'elles soient stériles pour la science et ne méritent aucun intérêt; car toujours est-il qu'on est parvenu à l'aide de ce médicament à guérir des affections très-rebelles qui, si elles n'étaient pas de la nature du cancer avaient au moins la plus grande ressemblance avec lui. On peut également inférer de ces observations que la belladone convient admirablement, et mieux que tout autre médicament, pour conjurer les douleurs les plus aiguës qui accompagnent les affections dont il s'agit.

Scrofules.

Plusieurs auteurs ont prétendu que la belladone pouvait être mise en usage, d'une manière avantageuse, dans les affections scrofuleuses.

HUFELAND la regarde comme très-efficace pour combattre certains symptômes scrofuleux, mais incapable, comme tous les médicaments de la même classe, de guérir radicalement cette affection. « La belladone, » dit-il, est principalement recommandable dans les » tumeurs glanduleuses qui menacent de dégénérer en » squirrhe, dans les ulcères chroniques et calleux, et » dans les spasmes convulsifs qui sont le produit d'une » irritation scrofuleuse. » (*Traité de la Malad. scroful.*, p. 242.)

CHEVALIER prétend avoir obtenu des résultats très-avantageux de la pommade de belladone, dans les engorgements scrofuleux, dans les affections scrofuleuses des os et des surfaces articulaires, et dans plusieurs cas d'ulcérations scrofuleuses très-rebelles. (*The London Med. and physic. Journ.*, nov. 1826.)

BAUMES affirme que l'oximel de belladone peut être singulièrement avantageux contre les tumeurs scrofuleuses, surtout lorsqu'elles tendent à s'enflammer et à s'ulcérer. (*Traité sur le vice scrofuleux*, 2^{me} édit., p. 525.)

ÉCOULEMENT INVOLONTAIRE DE SALIVE. — GLUCOSURIE.

S'il faut en croire MORAND, il serait parvenu, à l'aide de la belladone, à suspendre un écoulement involontaire de salive et à modérer les accidents de la glucosurie. (BOUCHARDAT, *Ann. cité*, 1846, p. 18.)

AFFECTIONS CHRONIQUES DE LA POITRINE.

Plusieurs praticiens prétendent avoir obtenu de bons effets de la belladone dans certaines affections chroniques de la poitrine, qui simulent la phthisie pulmonaire. MARTEAU-DE-GRANDVILLIERS, LENHOSSCK, PALAZZI citent des faits à l'appui de son efficacité dans ce cas. RATIER a vu, dans le cours des expériences tentées par le professeur FOUQUIER, des phthisiques et des individus atteints de catarrhe pulmonaire chronique éprouver, sous l'influence de la belladone, un soulagement marqué, dans leur état, surtout par rapport à la fréquence et à l'intensité de la toux. (*Formulaire des hôpitaux*, 5^{me} édit., p. 487.)

Le professeur CRUVEILHIER est parvenu, plusieurs fois, à diminuer l'intensité de la toux des phthisiques en leur faisant fumer des feuilles de belladone, qu'on avait fait préalablement infuser dans une forte solution

d'opium. On fume de deux à six pipes par jour. (*Nouv. Bibliot. medic.*, septembre 1828.)

Uniquement préoccupés de la guérison, la plupart des médecins négligent trop, peut-être, les palliatifs de ce genre, qui, s'ils ne peuvent guérir, ont au moins l'avantage d'épargner les souffrances du malade et de le mener le plus doucement possible au terme fatal.

Serait-il vrai que le docteur CIGALLA soit parvenu, comme il le dit, à prévenir le développement de la phthisie, chez une jeune personne fortement disposée à cette affection, en lui faisant fumer des feuilles de belladone associées à des feuilles de digitale et à des fleurs de pavot? (*Abeille médic.*, 1845, p. 211.)

EMPLOI DE LA BELLADONE DANS LES FIÈVRES.

DUCROS, de Marseille, a employé la belladone avec succès dans un cas de fièvre intermittente pernicieuse, avec délire et douleur atroce à la région frontale. Les trois premiers accès avaient été plutôt exaspérés qu'affaiblis par le sulfate de quinine; l'extrait de belladone, à la dose de 12 grains, fit cesser le quatrième, et le malade se trouva complètement rétabli; mais s'étant exposé de nouveau à l'influence des effluves marécageux des bords du Rhône, la maladie reparut pour disparaître une seconde fois, sous l'influence de la même médication. (*Rapport des travaux de l'Académie de Marseille*, 1827.)

HUFELAND a également éprouvé les bons effets de cet agent thérapeutique dans un cas de fièvre intermittente rebelle à l'écorce du Pérou. (*J. de Hufeland.*) STOSCH confirme son efficacité dans ce cas. (*Casper*

Vochensehr, 1835.) NEPPLE préconise l'extrait de cette plante, à la dose de 4 à 10 grains, contre les fièvres intermittentes névralgiques. (*Traité sur les Fièvres rémittentes et intermitt.*) ISENÉE et ROMBERG (*Schmidt Jahrb.*, 1836-1837) associent avec avantage le sulfate de quinine à l'extrait de belladone dans le traitement de la fièvre intermittente. Voici la formule d'ISENÉE :

Pr. Sulfate de quinine . 2 scrup.

Extrait de belladone. 2 gr.

Extrait de trèfles d'eau. q. s.

pour faire 20 pilules, dont on prendra une toutes les trois heures.

S'il faut en croire ISENÉE, ces pilules réussiraient neuf fois sur dix, dans toute espèce de fièvre intermittente.

Au rapport du docteur GRAVES, de Dublin, la belladone serait un médicament efficace dans certaines fièvres graves accompagnées de rétrécissement de la pupille. (*Dublin Journ.*, Juillet 1838.)

EMPLOI DE LA BELLADONE DANS DIFFÉRENTES AFFECTIONS, COMME MOYEN DILATATEUR.

Affections de l'œil.

La belladone, on le sait depuis longtemps, a la propriété de dilater la pupille. Cette propriété a été mise à profit par les chirurgiens dans plusieurs affections de l'œil : on l'a employée comme moyen de diagnostic dans certaines affections de cet organe; pour remédier au rétrécissement et à l'occlusion de la pupille; pour réduire la procidence de l'iris et détruire ses adhérences; pour rétablir la vision, au moins momenta-

nément, lorsque le cristallin est opaque dans son centre ou qu'il y a des taches sur la cornée, etc.

Rétrécissement spasmodique de la Pupille.

HIMLY conseille l'usage de la belladone dans le resserrement spasmodique de la pupille, comme dans celui qui survient après avoir longtemps fixé les yeux sur des corps brillants et lumineux. (BAYLE, *Biblioth. de Thérap.*, t. II, p. 454.)

SAUNDERS et DÉMOURS ont également prôné les bons effets de ce médicament, dans le cas qui nous occupe.

« Parmi les maladies qui peuvent occasionner l'aveuglement, dit DÉMOURS, le rétrécissement de la pupille est une des plus graves. Cette lésion organique est presque toujours le produit d'une inflammation interne ou au moins d'une infiltration, d'une espèce d'injection souvent sanguine, quelquefois lymphatique, soit de plusieurs membranes intérieures du globe, soit de l'iris seul. »

« La pupille, dont le bord se trouve non seulement resserré, mais encore souvent adhérent plus ou moins légèrement à la capsule du cristallin ne peut plus se dilater. »

« Lorsque ce rétrécissement ne dure que depuis peu de mois, et que la cause en est dissipée, l'instillation de l'extrait de belladone, répétée tous les trois ou quatre jours, réussit constamment, si les adhérences ne sont pas trop fortes et l'occlusion trop complète. » (*Recueil périod. de la Soc. de Médec.*, t. XVIII, p. 387.)

STÖBER conseille de recourir aux frictions de belladone ou de jusquiame dans le rétrécissement de la pupille dépendant de l'habitude. (Ouv. cité, p. 317.)

Occlusion de la Pupille.

CARRON DU VILLARDS conseille l'usage de l'extrait de belladone à l'intérieur dans l'occlusion de la pupille, lorsque la maladie se borne à de simples brides, afin de rompre les liens anormaux qui paralysent les mouvements de la pupille. « J'ai souvent employé, dit-il, » ce procédé avec avantage; malheureusement l'action » de la belladone n'est pas suffisante pour lutter contre des adhérences un peu fortes : c'est du reste un » moyen qu'il faut toujours tenter. » (Ouv. cité, t. II, p. 194.)

Adhérences de l'Iris.

HIMLY conseille de recourir à la belladone, pour s'assurer si l'iris est adhérent, et pour prévenir cette adhérence. Afin de produire des resserrements et des dilations alternatifs de l'iris, il suspend de temps en temps l'usage du médicament. (MÉRAT et DELENS, *Dict. de Mat. médic.*, t. I, p. 492.)

VELPEAU recommande la belladone contre les adhérences de l'iris. Il affirme qu'à l'aide de ce médicament ainsi que de la jusquiame on parvient quelquefois à détruire les petits filaments qui font adhérer l'iris aux parties avoisinantes. On instille matin et soir entre les paupières une solution de quelques grains d'extrait de belladone dans une cuillerée à café d'eau; puis on laisse reposer l'œil, pendant deux ou trois jours, et lorsque la pupille a repris son état normal on recommence la même opération. Il ne faut, selon lui, recourir à la belladone en pommade autour de l'orbite, ou à son administration à l'intérieur que dans le cas où la surface de l'œil serait le siège d'une irritation assez

intense. « On conçoit, du reste, dit ce célèbre chirurgien, qu'en imprimant ainsi à la pupille des mouvements de tiroir ou de rideau, on doit mettre l'iris à même de se dégager des liens qui le retiennent contre la cornée ou contre le cristallin, s'ils ne sont pas trop puissants. » (*Dict. de Méd. et de Chir. prat.*, art. *Iris*.)

CUNIER a obtenu les résultats les plus inespérés de l'emploi de l'atropine dans des cas d'adhérences irido-cristalloïdiennes, qui duraient depuis des mois, des années, et avaient, dans certains cas, aboli entièrement l'usage de la vue. Il fait introduire, matin et soir, entre les paupières, gros comme une tête d'épingle, d'une pommade composée de 50 centigrammes d'atropine et de 4 grammes d'axonge. (BOUCHARDAT, *Ann. de Thérap.*, 1848, p. 10.)

Hernie de l'Iris.

Le traitement des hernies ou des procidences de l'iris mérite une attention toute particulière. MACKENSIE (*Pract. treatise*) et une foule d'autres praticiens ont conseillé l'usage de la belladone pour combattre cette affection.

SICHEL, afin de prévenir la même affection, conseille de recourir à l'extrait de belladone, en frictions autour de l'orbite, en instillations entre les paupières, dans les cas où la cornée ramollie ou ulcérée, par suite de son inflammation, menace de se perforer; mais il faut bien se garder, selon lui, de recourir à cette médication si le ramollissement ou l'ulcération occupent la circonférence de la cornée: dans ce cas, la dilatation, en rapprochant davantage la partie libre de l'iris du point

ramolli ou perforé, ne peut que favoriser les accidents qu'on cherche à éviter. (Ouvr. cité.)

Lorsque la hernie est récente et produite par une cause traumatique, et qu'on n'a pu la réduire au moyen d'un stylet mousse, CARRON DU VILLARDS conseille d'employer la belladone à l'intérieur et à l'extérieur. « Par ce moyen, dit-il, on obtient une dilatation » grande et énergique qui, dans la plupart des cas, » fait disparaître la hernie commençante; cet état de » l'iris devra être provoqué et maintenu pendant plu- » sieurs jours : pendant ce temps, on cherchera à » obtenir par tous les moyens possibles la cicatrisation » de la cornée. » (*Loco cit.*)

Dans le cas où le prolapsus s'est fait par un ulcère ou par une ouverture très-petite, et qu'on ne peut le réduire mécaniquement, STÆBER conseille la position horizontale sur le dos, l'occlusion des paupières, l'obscurcissement de la chambre et l'instillation de la belladone. « Ces moyens, dit-il, dégagent quelquefois » l'iris et donnent le temps à la cornée de se cicatri- » ser. » (Ouvr. cit., p. 216.)

VELPEAU pense que ce n'est que pour les procidences qui se font assez loin de la sclérotique, qu'on peut recourir à l'usage de ce médicament, car alors seulement il y aurait, d'après lui, quelque chance de retirer l'iris en arrière en dilatant forcément la pupille. (*Dict. de Méd. et de Chir. prat.*, art. Iris.)

HAIRION, médecin belge, attaché à l'hôpital militaire de Louvain et professeur à l'Université de cette ville, assure que dans la procidence de l'iris, par suite du ramollissement ou de l'ulcération de la cornée, on est quelquefois assez heureux pour dégager l'iris à l'aide des mydriatiques; que cette médication a été couron-

née plusieurs fois de succès, entre les mains du médecin principal LEPAGE. (*Considérat. prat. et Rech. expér. sur le Trait. de l'Ophthalm. qui règne dans l'armée belge*, p. 79.)

Lorsque dans la procidence de l'iris la pupille prend une forme oblique et allongée qui empêche le passage des rayons lumineux, il faut, suivant BÉRARD, tenter la réduction de la procidence, soit en exposant tout-à-coup l'œil à une vive lumière, soit en repoussant l'iris hernié avec un stylet mousse, soit enfin en provoquant une dilatation permanente de la pupille, en instillant de la belladone. (*Journ. de Méd. et de Chir. prat.*, art. 2888.)

Une solution de sulfate d'atropine (50 centigr. dans 4 gram. d'eau distillée) en instillation dans l'œil, matin, midi et soir, a produit les résultats les plus inattendus, entre les mains de M. FLOR. CUNIER, dans un cas de vaste procidence de l'iris, à travers une ulcération perforante de la cornée. (BOUCHARDAT, *Ann. de Thérap.*, 1848.)

Cataracte.

Plusieurs chirurgiens ont cherché à tirer parti de la propriété qu'a la belladone de dilater la pupille pour préparer l'œil à l'opération de la cataracte. REIMARUS, de Hambourg, en fit le premier usage dans ce cas. Il faisait instiller dans l'œil quelques gouttes de l'infusion de la plante, peu d'heures avant l'opération. (WILLEMET, *Flore économ.*, t. 1, p. 250.)

HIMLY, professeur de médecine à Brauschweig, a publié, au commencement de ce siècle, des recherches qui constatent l'utilité de ce moyen dans le traitement préparatoire de la cataracte par extraction. La prépa-

ration à laquelle il avait recours consistait en un scrupule d'extrait de belladone dissous dans une once d'eau. On versait quelques gouttes de cette solution entre les paupières, une ou deux heures avant d'opérer. (BAYLE, ouv. cité, t. II, p. 445.)

DÉMOURS a opéré dix-sept malades affectés de cataracte, et constamment avec succès, après avoir au préalable instillé dans l'œil une ou deux gouttes de solution d'extrait de belladone. (*J. général de Méd.*, t. XVIII, p. 288.)

ANTOINE DUBOIS, professeur à l'École de Médecine de Paris, a répété, au commencement de ce siècle, les expériences de HIMLY, et les résultats qu'il a obtenus ont tous été frappés au coin d'un succès réel. (KLUYSKENS, *Annal. de Littér. méd. étrang.*, t. VII, p. 151.)

TRAVERS regarde l'emploi de la belladone comme étant d'une grande importance pour disposer les malades à l'opération de la cataracte par abaissement. Ce moyen a, selon lui, l'avantage de faciliter l'opération et de prévenir la lésion de l'iris par la pointe de l'aiguille. (*Dict. de Méd.* en 21 vol.)

Au rapport de KLUYSKENS, la belladone peut être employée utilement pour préparer les yeux à l'opération de la cataracte. Il assure qu'il en a obtenu les meilleurs résultats. (*Mat. méd. prat.*, t. I, p. 65.)

SICHEL loue l'utilité de la belladone pour préparer les yeux malades à l'opération de la cataracte. « Quand » cette précaution a été prise, dit-il, on évite plus facilement les lésions de l'iris, surtout quand on opère » par la cornée, ensuite on observe mieux les mouvements de l'aiguille, et enfin, on peut faire passer plus » aisément des parcelles du cristallin dans la chambre » antérieure, si on le juge utile dans le cours de l'opé-

» ration. Cette dilatation de la pupille, quand elle est
 » continuée à un certain degré après l'opération, pré-
 » vient en même temps le développement de l'iris et
 » l'oblitération pupillaire. » (Ouv. cité, p. 576.)

STÆBER, dans le but de dilater la pupille, afin de mieux voir la cataracte et les instruments engagés dans l'œil, fait instiller entre les paupières, la veille ou quelques heures avant l'opération, 2 ou 3 gouttes d'une préparation de belladone ou de jusquiame. Il répète cette opération une demi-heure avant d'opérer. (*Loco cit.*, p. 255.)

CARRON DU VILLARDS loue beaucoup l'utilité de la belladone dans le cas dont il s'agit. « C'est, dit-il, » moins par respect pour les traditions de mon » illustre maître que par les avantages réels et constants que j'en ai toujours tirés, que j'ai l'habitude » d'instiller dans l'œil de tout individu qui doit être » opéré de la cataracte, quatre ou cinq gouttes de » belladone : c'est la veille au soir qu'il faut faire cette » instillation, afin de laisser disparaître la rougeur que » produit cette application, rougeur que l'opération » pourrait convertir en une véritable conjonctivite » locale. J'emploie ordinairement 8 grains de belladone et 4 grains de jusquiame dans un gros et demi » d'eau : l'association de ces deux médicaments produit » une dilatation plus grande que quand on les emploie » isolément ; il faut chercher à obtenir le plus grand » degré de dilatation possible. » D'après ce célèbre ophthalmologiste, les blessures de l'iris seraient moins fréquentes depuis qu'on dilate la pupille au moyen de la belladone avant de procéder à l'opération. « Si, » dit-il, cet accident arrive très-souvent à M. Roux, » ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant le travail

» de MAUNOIR, jeune, et les observations de M. FURNARI,
» c'est que M. ROUX n'emploie jamais la dilatation
» préalable de la pupille. » (Oper. cit.)

BÉRARD emploie la belladone avec beaucoup de succès, non seulement avant l'opération de la cataracte, à l'exemple des autres praticiens, mais encore après cette opération. Cette médication a le double avantage d'agrandir le champ de la vision et de prévenir l'inflammation de l'iris, si fréquente après l'opération dont il s'agit. (TROUSSEAU et PIDOUX, ouvr. cité.)

TONNELLÉ, chirurgien de l'hôpital de Tours, emploie la belladone avant l'opération de la cataracte par abaissement; il la rejette dans le procédé par extraction, parce que la dilatation artificielle de la pupille, impuissante, selon lui, pour favoriser la sortie du cristallin, expose l'iris, durant l'opération, au tranchant de l'instrument, et, après l'opération, à des adhérences vicieuses de la cornée. Ce praticien s'est bien trouvé de ce médicament pour détruire les fausses membranes qui se forment dans l'œil à la suite de l'opération dont il vient d'être question.

La cataracte secondaire étant, d'après les observations du chirurgien de Tours, le résultat constant des fausses membranes qui se forment à la suite de l'iritis, il parvint presque toujours à éloigner cette affection secondaire au moyen de la préparation de belladone indiquée à l'article iritis. Comme c'est ordinairement vers le quatrième jour de l'opération que la formation de ces produits membraneux a lieu, c'est alors, suivant lui, qu'il faut recourir à la préparation dont il s'agit. Passé ce temps, il est plus difficile de réussir; toutefois, TONNELLÉ y est parvenu au huitième, quelquefois au douzième jour. Au reste, dans le cas où la bella-

done ne parvient pas à détruire ces fausses membranes, elle a au moins, selon lui, l'avantage de s'opposer à l'occlusion de la pupille. (TROUSSEAU et PIDOUX, *ouvr. cité*, t. II, p. 73-74.)

CUNIER recommande l'atropine après l'opération de la cataracte par broiement, afin de maintenir une dilatation pupillaire qui favorise l'absorption et diminue les chances de voir survenir des adhérences. (BOUCHARDAT, *ouvr. cité*, 1848, p. 12.)

Au rapport de BROOKES, l'atropine produit la dilatation de la pupille d'une manière plus rapide et plus complète que la belladone. Dans un cas de cataracte où cette dernière avait produit peu d'effet, il obtint une large dilatation de cette ouverture au moyen d'une pommade préparée avec 15 décigrammes d'atropine et 8 gram. d'axonge. (BOUCHARDAT, *ouvr. cité*, 1849, p. 41.)

Le professeur ROUX, peu d'accord en cela avec la plupart des praticiens, proscrit la belladone du traitement préparatoire de la cataracte. Il prétend que son usage, dans ce cas, communique à l'œil une disposition plus grande à s'enflammer, par suite de l'opération. (*Dict. de Méd.* en 21 vol., art. Cataracte.)

Opacité du cristallin dans son centre; taches de la cornée.

On a retiré quelque avantage de l'emploi de la belladone lorsque le cristallin est opaque dans son centre ou qu'il y a des taches sur la cornée. Dans ces cas, la pupille dilatée, au moyen de ce médicament, peut donner passage aux rayons lumineux à côté de la partie opaque, et rétablir la vision, au moins momentanément.

TAVIGNOT a constaté que la belladone instillée entre

les paupières, dans certains cas de cataracte et de taies de la cornée, peut rendre au malade la faculté de voir les gros objets. Voici la formule dont il fait usage :

Pr. Eau. 125 gram.

Ext. aq. de bellad. 4 »

Chaque jour on instille dans l'œil quelques gouttes de cette solution, et l'on en continue l'usage indéfiniment. (*Journ. de Méd. et de Chir. prat.*, févr., 1851.)

**EMPLOI DE LA BELLADONE POUR LE DIAGNOSTIC
DE CERTAINES AFFECTIONS DE L'OEIL.**

La cataracte noire a été souvent confondue avec l'amaurose. J. CLOQUET conseille, pour éclaircir le diagnostic dans ce cas, d'instiller dans l'œil de l'extrait liquide de belladone. Si l'application du narcotique produit une dilatation considérable de la pupille, on a la presque certitude, suivant lui, que la maladie est une cataracte et non point une amaurose. (*Dict. de Méd. en 21 vol.*, t. IV, p. 374.)

HIMLY a constaté que la solution aqueuse de belladone, instillée dans l'œil, dans le cas de cataracte, est un moyen sûr de voir si elle est adhérente ou non. « On peut, dit-il, en se servant de la belladone, examiner l'œil bien plus commodément que par le procédé ordinaire, qui oblige à faire l'observation dans un temps très-court, et presque dans l'obscurité. » (BAYLE, ouvr. cité, t. II, p. 448.)

**EMPLOI DE LA BELLADONE DANS LES CONSTRICTIONS
SPASMODIQUES.***Hernie.*

Plusieurs chirurgiens ont cherché à utiliser les propriétés relâchantes de la belladone, pour dilater l'anneau inguinal et favoriser la rentrée des hernies étranglées. On sent toute l'importance d'un pareil secours, qui tendrait à faire éviter, dans bien des circonstances, une opération douloureuse, souvent difficile, et qui, quoi qu'en aient dit certains chirurgiens, est toujours dangereuse, même lorsqu'elle est pratiquée peu de temps après l'étranglement.

Le premier emploi connu de la belladone, dans le cas qui nous occupe, remonte à 1803. Nous lisons dans le *Journal de Hufeland* (1803) qu'un individu affecté de hernie étranglée, en fut délivré au moyen d'un lavement préparé avec la belladone qu'on avait substituée par mégarde au tabac.

VAN LOOTH, d'Utrecht, fut appelé, en 1804, chez un octogénaire affecté de hernie étranglée. Après avoir essayé en vain les moyens les plus rationnels pour faire rentrer la hernie, il prescrivit un grain de digitale, à prendre toutes les trois heures dans une émulsion huileuse, il fit administrer en même temps un lavement préparé avec une demi-once de feuilles de belladone en infusion dans dix onces d'eau. Sous l'influence de ce moyen, les douleurs cessèrent et la hernie rentra, une heure après l'administration du lavement. (KLUYSKENS, *Annal. de Litt. médic. étrangère*, t. III, p. 192.)

Un individu était atteint de hernie scrotale étranglée. Ni les fomentations émollientes, ni les frictions antispasmodiques, ni les bains, n'avaient pu calmer les accidents, et le mal allait toujours croissant. KÖHLER fit administrer un lavement préparé, en faisant bouillir, pendant quelques minutes, une poignée de belladone dans suffisante quantité d'eau. Quelques heures après, un léger effort suffit pour réduire la hernie. (*J. de Hufeland*, juillet 1810.)

KRUGER affirme qu'il est parvenu, dans beaucoup de cas, à réduire des hernies étranglées, en faisant administrer, de trois en trois heures, des lavements préparés avec 2 grains de tabac et 10 grains de belladone en décoction. On appliquait en même temps sur le ventre des cataplasmes faits avec des feuilles de belladone, de tabac et de sedum palustre; on appliquait une vessie remplie d'eau froide et de sel sur la tumeur herniaire, et l'on donnait à l'intérieur, de deux en deux heures, une poudre composée de 1 grain de belladone, de 2 grains de mercure doux et de 10 grains de sucre. (*RUST, Magaz.*, 1821.)

PITSCHAFT, dans des circonstances analogues, s'est également bien trouvé de lavements préparés avec la belladone et le tabac. (Même recueil, t. XXIX, cah. 8.)

MAGLIARI a vu, chez une femme, de cinquante ans, une hernie étranglée, qui avait résisté pendant vingt-quatre heures, aux moyens les plus rationnels, céder en peu de temps aux frictions faites sur la tumeur herniaire avec l'onguent suivant :

Pr. Axonge $\frac{1}{2}$ once.
Extr. de belladone. 10 grains.

Dans la suite, le docteur MAGLIARI eut occasion d'enu-

ployer plusieurs fois le même moyen, et les résultats qu'il en a obtenus ont été constamment heureux. (*Observ. med. di Napoli*, 1828.)

Dans un cas de hernie étranglée, qui durait depuis deux jours, le docteur MICHEL ANGELO SPENZIERI fit pratiquer des frictions sur la tumeur avec une pommade composée de 52 grammes d'axonge et de 150 centigrammes d'extrait de belladone. Dès la troisième friction, la rentrée de la hernie se fit comme par enchantement. (*J. des Conn. médico-chir.*)

L'emploi de la belladone, appliquée extérieurement, a été couronné de succès, entre les mains du docteur SAINT-AMAND, chez un vieillard, de quatre-vingts ans, affecté de hernie étranglée. (*Ibid.*)

PAGÈS, médecin de l'hôpital d'Alais, est parvenu à réduire, au moins partiellement, une hernie inguinale étranglée, qui s'était déclarée chez une vieille femme, par des frictions fréquemment répétées sur la tumeur avec une pommade composée d'une $\frac{1}{2}$ once d'axonge et de 12 grains d'extrait de belladone. (*Ibid.*)

En 1850, le docteur J. B. MEOLA fut appelé auprès d'un vieux gentilhomme, affecté de hernie étranglée. Après avoir essayé en vain les moyens usités en pareils cas, et le mal allant toujours croissant, MEOLA eut recours à la pommade de belladone en frictions sur la tumeur. Dès la première friction, les douleurs, qu'éprouvait le malade, se calmèrent comme par enchantement, et bientôt après la réduction de la hernie eut lieu spontanément. (*Observ. médic.*, janv. 1850.)

Dans un cas de hernie étranglée depuis quinze jours, chez un homme qui refusait de se laisser opérer, le docteur BOUCHER fit pratiquer des frictions sur la tumeur avec l'extrait de belladone. Peu d'heures après,

la hernie rentra d'elle-même. (*Journ. de Méd. et de Chir. prat.*, art. 851.)

FUZET-DUPOUJET, médecin des eaux thermales de St-Laurent, cite le cas d'une hernie étranglée des plus graves, qui, après avoir résisté pendant deux jours aux saignées générales et locales, aux bains, aux cataplasmes émollients, céda au bout de sept heures, à l'application sur l'anneau inguinal de 2 gros d'extrait de belladone, ramollis avec un peu d'eau. Le même moyen employé chez trois autres malades a été suivi d'un pareil résultat. (*J. de Méd. et de Chir. prat.*, t. III, p. 5.)

SCHNEIDER a employé avec succès dans la hernie étranglée des lavements préparés avec un $\frac{1}{2}$ gros de feuilles de belladone et 9 onces d'eau. On fait une infusion, qui est destinée pour trois lavements, donnés d'heure en heure. (*J. de Hufeland*, 1852, p. 66.)

Un homme, de cinquante-huit ans, avait dans l'aîne gauche une énorme tumeur qui fut reconnue pour une hernie inguinale étranglée; GOUVION, après avoir essayé en vain de la réduire par les moyens ordinaires, fit pratiquer des frictions sur l'anneau et les parties environnantes avec une pommade composée d'une once d'extrait de belladone et de pareille quantité d'axonge. Ces frictions, continuées pendant deux heures, amenèrent de la souplesse et une diminution de volume de la tumeur, et la réduction de la hernie put être opérée sans difficulté.

GOUVION a obtenu le même succès de ce moyen dans un cas de hernie crurale. (*J. de Méd. et de Chir. prat.*, janv. 1855.)

Le docteur PERONNE cite le cas d'une dame, de cinquante ans, atteinte de hernie étranglée et qui se trou-

vait dans l'état le plus déplorable. On fit étendre sur toute l'aîne gauche 15 grammes d'extrait de belladone, dans l'espace de deux heures. Sous l'influence de ce topique, les accidents ne tardèrent pas à se calmer; on put facilement réduire la tumeur et tous les symptômes de l'étranglement disparurent. (*Observ. méd.*, sept. 1833.)

NEULIER, médecin à Luçon (Vendée), dans un cas de hernie étranglée des plus graves et pour lequel l'opération avait été proposée, eut recours, en désespoir de cause, à l'extrait de belladone; il en fit étendre 4 grammes sur la tumeur, de six en six heures. Sous l'influence de cette médication, qui fut continuée pendant quelques jours, la hernie rentra d'elle-même, et le malade, dont on avait cru la mort imminente, fut entièrement rétabli. (*Bull. génér. de Thérap.*, t. V, p. 97.)

La pommade suivante a été employée avec succès par HINTERLACH dans un cas de hernie ombilicale étranglée :

Pr. Onguent mercuriel . . .	½ once.
Onguent d'althéa . . .	Ibid.
Extrait de belladone . . .	12 gr.

(RUST, *Magaz.*, t. XXVII.)

CARRÉ, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Briançon, rapporte trois observations qui déposent en faveur de l'efficacité de la belladone dans le traitement de l'affection dont il s'agit. Dans l'un de ces cas, il est question d'une tumeur inguinale volumineuse qu'on se disposait à opérer et qui put être réduite, une demi-heure au plus, après l'introduction dans le canal de l'urètre d'une bougie enduite d'extrait de belladone. Dans les deux autres cas, des frictions pratiquées sur la tumeur avec une pommade composée

de 8 grammes d'extrait de belladone, délayés dans suffisante quantité d'eau et triturés avec 64 grammes de cérat, eurent un succès également rapide. (*J. de Méd. et de Chir. prat.*, juillet 1855.)

Le docteur JOFERE, médecin à Villeneuve-de-Berg, dans un cas de hernie étranglée, qui était accompagné des symptômes les plus alarmants, et dont la réduction n'avait pu être opérée au moyen du taxis, eut recours aux frictions sur le col de la tumeur avec de l'extrait de belladone délayé dans un peu d'eau. Cette médication produisit, en moins d'une heure et demie, un état de relâchement tel que l'étranglement cessa et que la hernie se réduisit comme d'elle-même. (*Journ. des Conn. médico-chir.*, août 1854.)

SORDET est parvenu à réduire une hernie étranglée en faisant des frictions sur la tumeur avec l'éther sulfurique, à la dose de 2 onces, associé à 1 once d'extrait de belladone. Dans l'intervalle des frictions, on employa de larges cataplasmes émollients et narcotiques. (SZERLECKI, *Dict.* cité.)

BOUCHER, dans un cas de hernie ombilicale, obtint le même succès, en recourant aux frictions sur la tumeur avec l'extrait dont il s'agit. (SZERLECKI, *Dict.* cité.)

FRANKEL emploie la pommade suivante dans le traitement de la hernie étranglée :

Pr. Onguent d'althéa. . . 2 onces.

Extrait de belladone. 1 drachme.

On fait des frictions toutes les heures sur la tumeur herniaire et sur l'hypogastre. Ce traitement lui a réussi dans six cas de hernie étranglée, chez des femmes. (*J. der Chirurgie und Angenheilkunde.*)

ROLLON, de Sainte-Foy, rapporte qu'il est parvenu à

réduire, avec assez de facilité, chez un cultivateur, âgé de cinquante-neuf ans, une hernie inguinale étranglée, en appliquant sur la tumeur un épithème d'extrait de belladone de 4 ou 5 millimètres d'épaisseur, qu'il recouvrit d'un cataplasme de mauve bien chaud. (*Bull. de Thérap.*, t. X, 1836.)

RICARD a réduit, au moins partiellement, une hernie crurale, qui s'était étranglée et avait résisté aux saignées, tant générales que locales, et aux bains prolongés, par des frictions sur la tumeur avec l'extrait de belladone, et par des lavements d'infusion de camomille contenant chacun deux grains de cet extrait. (*Gaz. médic.*, oct. 1836.)

Le *Southern medical and surgical Journal* rapporte quatre observations, dont trois surtout déposent en faveur de l'efficacité de la belladone en lavements dans le traitement des hernies étranglées. (*Gaz. méd. de Paris.*)

HIRIART, chirurgien de marine au port de Toulon, dit que l'usage de l'extrait de belladone comme moyen de réduction des hernies, a toujours été couronné d'un plein succès dans les salles de chirurgie de l'hôpital de Toulon. (*Bull. gén. de Thérap.*, janv. 1842.)

Chez une femme dont la hernie s'était étranglée depuis trois jours et offrait les symptômes les plus graves, LAFORET, après d'inutiles tentatives de réduction, fit appliquer sur la tumeur un emplâtre d'extrait de belladone de six pouces de diamètre et de deux lignes d'épaisseur. Au bout de quelques heures, la hernie rentra et tous les symptômes de l'étranglement disparurent.

Ce praticien a obtenu le même succès dans un autre

cas de hernie étranglée, chez un homme de soixante-quinze ans. (*J. de Méd. et de Chir. prat.*, art. 2207.)

POMA, en 1844, a publié, dans la *Gazette médic. de Milan*, dix observations qui prouvent les bons effets de la belladone contre l'étranglement des hernies abdominales. Il conseille d'employer l'extrait seul, et sans qu'il soit associé à l'axonge.

Tout récemment, SURVILLE a soumis à l'Académie de Médecine de Paris une méthode de réduction des hernies, qui, s'il faut nous en rapporter à ce qu'il dit, lui aurait procuré des succès constants, même dans les cas les plus désespérés. Cette méthode consiste à frictionner d'abord la partie herniée avec l'extrait de belladone, puis à administrer une potion dans laquelle on fait entrer l'huile de croton et celle de ricin. (*Abeille médicale.*)

CAZIN, de Boulogne, a facilité, dans deux cas différents, la réduction d'une hernie inguinale étranglée par des frictions faites sur la tumeur, avec le suc de belladone seul ou associé avec un peu d'eau chaude. Ce praticien prétend que cette préparation agit avec plus de promptitude que la pommade. (Ouvrage cité, p. 45.)

J'ai rassemblé, au moins à peu de chose près (1), j'ose le dire, tout ce que la science possède sur l'efficacité de la belladone dans le traitement des hernies. Heureux si cet ensemble de faits peut engager les praticiens à recourir à cet agent, plus souvent qu'on ne le fait, avant d'en venir à une opération si souvent fatale.

(1) On peut juger de toute l'étendue de notre travail sur ce point, en le comparant à celui qui a été publié tout récemment (*Journ. des Connais. médico-chir.*) par le professeur CHRISTIEN, de Montpellier.

Contraction spasmodique de l'Intestin.

PIDOUX a employé avec succès la poudre de belladone unie au calomel dans un cas de contraction spasmodique de l'intestin, qui simulait une invagination intestinale. (*J. de Méd. et de Chir. prat.*, art. 3870.)

Constipation.

Un chirurgien aussi habile qu'observateur consciencieux, a prouvé, de la manière la plus évidente, que souvent la constipation dépend de la constriction spasmodique du sphincter de l'anus, qui, entrant en contraction à l'approche des matières fécales, s'oppose à leur expulsion et détermine tous les accidents de la constipation. (*Traité des Malad. chir.*, t. X.) Nous croyons que c'est dans cette forme de constipation surtout que l'emploi de la belladone est indiqué.

Pour combattre la constipation, qui accompagne si souvent la gastralgie, BRETONNEAU fait prendre une très-petite dose de belladone, soit au moment du repas, soit à l'heure où le malade se couche. (TROUSSEAU et PIDOUX, ouvr. cité, t. II, p. 70.)

FLEURY emploie dans la constipation des mèches enduites d'une pommade contenant un gros d'extrait de belladone par once de cérat, qu'on introduit dans le rectum. La mèche est changée une fois par jour, et presque toujours la défécation a lieu au bout de deux ou trois jours de leur usage. Cette médication a obtenu un plein succès dans plusieurs cas de constipations opiniâtres. (*Arch. de Méd.*, mars 1838.)

BLACHE a combattu les constipations les plus rebelles au moyen de pilules composées d'un demi-centigramme à un centigramme d'extrait, et d'un centigramme à deux centigrammes de poudre de racine de belladone. Il donne une pilule le matin à jeun, ou au moins une demi-heure avant le déjeuner, ou le soir, trois heures après le souper. (BOUCHARDAT, *Ann. de Thérap.*, 1849, p. 45.)

Fissure anale.

ABERNETHY dit, en parlant des opérations en général, « qu'une opération est le plus souvent la honte du » chirurgien; que son grand art consiste à empêcher » qu'elle ne devienne nécessaire, et à guérir le malade » sans recourir à ce moyen extrême. » (*Cours de Chir.*) D'après DUPUYTREN, ce serait rendre un grand service à l'humanité que de découvrir un moyen thérapeutique capable de guérir la fissure à l'anus sans opération.

D'après cet illustre praticien, l'ulcération allongée qui existe dans la fissure anale n'étant qu'un phénomène secondaire dû à la contraction spasmodique du sphincter anal, on peut la guérir en faisant cesser cette contraction. Pour y parvenir, il faut introduire dans l'anus, plusieurs fois dans la journée, une mèche enduite d'une couche épaisse de la pommade suivante :

Pr. Axonge	6 drachmes
Ext. de belladone	1 »
Acétate de plomb	1 »

Ce traitement lui a réussi dans un assez grand nombre de cas. (*Rev. méd.*, mars 1829.)

Le *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques* (art. 88) rapporte l'observation d'une jeune femme qui fut guérie d'une fissure à l'anus par l'introduction dans l'anus d'une mèche de charpie enduite d'une pommade composée d'un gros d'extrait de belladone et d'une demi-once de cérat. La maladie avait résisté à tous les moyens employés.

LABORDERIE a guéri en peu de jours, à l'aide de la pommade suivante, employée comme il vient d'être dit, un homme affecté de fissure, qui refusait de se soumettre à l'opération :

Pr. Cérat simple. 1 once.
Extrait de belladone . . . 2 drachm.
Acétate de plomb liq. 1 »

(*J. de Méd. et de Chir. prat.*, art. 179.)

LAMOUREUX cite le cas d'une dame, de cinquante ans, qui, s'étant refusée à l'opération, fut guérie en un mois par l'introduction dans l'anus d'une mèche de charpie enduite de cérat belladonné, dont on augmenta graduellement le volume. (Même journal, art. 757.)

Tout récemment, le docteur VACA a rapporté un cas de succès obtenu à l'aide de la pommade préconisée par DUPUYTREN. (*Annales méd. de la Flandre-Occidentale*, août 1851.)

Constriction spasmodique du Rectum et de l'Anus.

Plusieurs praticiens ont employé avec avantage la belladone dans la constriction spasmodique du rectum. BLACKETT est celui qui s'en est servi dans ce cas avec le plus de succès. Il frictionnait l'anus avec la pommade suivante :

Pr. Cérat simple. . . . $\frac{1}{2}$ drachme.
Extrait de belladone . . . 1 scrupule.

(*London medic. Repository*, avril 1824.)

Dans un cas de constriction spasmodique de l'anus, qui empêchait la sortie des matières fécales, chez un homme très-robuste, qui n'avait ni hémorroïdes, ni fissure, GROENENDAELS parvint à faire cesser les accidents, en quelques semaines, par des onctions pratiquées, plusieurs fois le jour, avec une pommade composée d'une once d'onguent rosat et d'un demi-gros d'extrait de belladone. (*Ann. de la Soc. des Sc. médic. de Malines.*)

DEBREYNE emploie avec succès dans les constriction spasmodiques de l'anus des onctions pratiquées, plusieurs fois le jour, sur la partie affectée, avec une pommade composée de 15 grammes d'axonge et de 4 grammes d'extrait de belladone. (*Thérap. appliq.*)

Le docteur CAZIN a vu, chez une dame de Boulogne, une constriction douloureuse du sphincter, qui durait depuis quinze ans et s'opposait au passage des matières fécales, céder très-prompement aux onctions faites, matin et soir, dans l'intérieur du rectum, avec la pommade de belladone. (Ouv. cité, p. 46.)

GROENENDAELS a combattu avec avantage une affection recto-vésicale, avec constipation, selles dures et douloureuses, constriction du col de la vessie et du sphincter de l'anus, strangurie avec émission de quelques gouttes de sang, à l'aide d'onctions faites, plusieurs fois par jour, à l'anus, avec une pommade composée d'un demi-gros d'extrait de belladone et d'une once d'onguent mercuriel simple. On introduisait en même temps dans l'urètre une bougie enduite de cette même pommade. La maladie, dont il s'agit, existait depuis dix-huit mois, et avait résisté aux médications diverses conseillées par six médecins différents. (*Ann. de la Soc. des Sc. médic. de Malines.*)

Constriction spasmodique du Col utérin, de la Vulve.

Il est certain que l'accouchement peut être retardé des journées entières dans le cas où l'orifice utérin est tuméfié, épaissi, boursoufflé et spasmodiquement contracté; l'application du forceps est alors le plus souvent dangereuse. Plusieurs accoucheurs, partant de la propriété qu'a la belladone de dilater la pupille, en ont fait usage pour dilater l'orifice de la matrice et faciliter par là l'accouchement.

L'on doit au professeur CHAUSSIER d'avoir eu le premier recours à ce moyen (1) chez les primipares et chez

(1) GODART, docteur en médecine à Verviers, paraît avoir eu une idée analogue à celle de CHAUSSIER : dans un ouvrage sur les antispasmodiques, publié en 1765, et couronné par l'Académie de Dijon, il dit en parlant des narcotiques : « Je les ai vus plus d'une fois faciliter l'accouchement dans des cas d'une sensibilité trop exquise de l'orifice de la matrice. »

les autres femmes dont le col ne se dilatait pas, après de violentes et longues contractions; il avait recours à la pommade suivante :

Pr. Ext. de belladone . . . 2 drachmes.
Eau distillée. . . . 2 onces.

Incorporez, par trituration, dans 2 onces de cérat ou d'axonge. On l'applique sur le col utérin, à la dose de 2 gros, en l'y portant à l'aide d'une petite seringue, dont la canule est assez large pour admettre le bout du doigt. CHAUSSIER préférait de beaucoup ce mode d'administration aux injections, aux fomentations. (*Journ. univ. des Sc. méd.*)

BLACKETT a confirmé par plusieurs faits, les observations de CHAUSSIER sur l'utilité de la belladone unie à l'axonge, dans la constriction spasmodique du col utérin. Toutefois, il a vu, dans un cas, ce médicament produire de mauvais effets, en produisant à la fois et la dilatation et la paralysie de la matrice. (ROQUES., ouv. cité, t. I, p. 505.)

MANDT, dans un cas d'accouchement difficile, où la constriction spasmodique de l'utérus ne permettait pas l'extraction de l'enfant, eut recours, et avec succès, aux frictions sur le col utérin avec une pommade analogue à celle de CHAUSSIER. On fit en même temps des injections avec l'infusion des feuilles de belladone, et l'on appliqua sur le ventre des cataplasmes préparés avec la même plante. (BAYLE, ouvrage cité, t. II, p. 461.)

CONQUEST, chirurgien de Londres, s'est bien trouvé, dans des circonstances analogues, de frictions, faites

sur l'orifice et le col utérin, avec un $\frac{1}{2}$ gros d'extrait de belladone. (*London medic. repository*, mars 1828.)

CARRÉ, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Briançon, a publié, dans le *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques* (juillet 1833), plusieurs observations qui déposent en faveur de l'efficacité de la belladone, dans le cas qui nous occupe.

SPATH a confirmé, dans plusieurs cas, les faits que nous avons rapportés. Il introduisait toutes les demi-heures, dans l'orifice utérin, à l'aide d'une pince convenable, gros comme un pois, d'une pommade composée de 2 grains d'extrait de belladone pour 180 d'axonge. (*Medicinches correspondentz-blatt*, 1838.)

L'extrait de belladone seconde puissamment les efforts de l'accoucheur, d'après GOUVION, lorsque la constriction spasmodique du col utérin résiste aux moyens les plus généralement employés. Ce praticien est parvenu à l'aide de frictions faites avec cet extrait sur un col squirrheux en plusieurs points, à le dilater assez pour livrer passage à un fœtus. (*Journ. de Méd. et de Chir. prat.*, janv. 1833.)

Le docteur CAZIN dit avoir obtenu un effet prompt et satisfaisant de l'emploi de la belladone, dans deux cas de rigidité spasmodique du col de l'utérus, pendant l'accouchement. « Une fois, dit ce praticien, j'introduisis de cette pommade dans l'utérus, pour faire » cesser le resserrement partiel de cet organe, produisant l'enchatonnement du placenta, mais je ne puis » assurer que la dilatation n'eût pas eu lieu sans cela, » ainsi qu'on l'observe fréquemment quand on attend » quelques minutes, et que l'on sollicite les contrac-

» tions générales de la matrice par des frictions sur
» l'hypogastre. » (Ouv. cité, p. 47.)

D'après DELMAS, l'extrait de belladone a la propriété aussi puissante qu'incontestable de dilater le col utérin pendant le travail de la parturition, et si l'on n'en obtient pas toujours des résultats avantageux, cela tient, selon lui, au mode d'application généralement usité, qui consiste à le porter sur le col utérin à l'aide du doigt. Pour remédier aux inconvénients que présente ce mode d'application, il a recours aux injections dans le fond du vagin avec la solution aqueuse de cet extrait. (*Union médicale*, 1852.)

S'il faut en croire MISTLER, médecin à Schelestadt, le rétrécissement du col utérin serait une cause fréquente de stérilité, et le moyen d'y remédier serait d'en opérer la dilatation au moyen d'une éponge enduite d'onguent de belladone (*Gaz. méd. de Strasbourg*.) Une pareille assertion a grandement besoin d'être confirmée par de nouveaux faits.

D'après TROUSSEAU et PIDOUX, on obtient des résultats avantageux de l'application extérieure de la belladone dans certaines douleurs utérines qui dépendent de la rétention du flux menstruel. Dans ces cas, au rapport de ces auteurs, les femmes éprouvent tous les signes de la menstruation. BRETONNEAU attribue les symptômes, dont il s'agit, à la rigidité du col utérin, qui s'oppose à l'écoulement des menstrues, et il leur oppose avec succès l'extrait de belladone porté sur le col utérin. (PIDOUX et TROUSSEAU, Ouv. cité.)

BÉRARD cite un cas de constriction douloureuse de la vulve chez une jeune femme, chez laquelle l'acte du

mariage n'avait pu être consommé. On introduisit dans le vagin des mèches, de plus en plus grosses, enduites de pommade de belladone; on fit en même temps des injections à l'entrée du vagin avec la solution alcoolique de ratanhia. La constriction douloureuse disparut après un traitement de trois semaines. (*Journ. de Méd. et de Chir. prat.*, art. 2640.)

Phimosi et paraphimosi.

Le docteur MAZADE D'ANDUZE a eu l'heureuse idée d'appliquer les propriétés relâchantes de la belladone au traitement du paraphimosi. Chez un individu affecté de cette maladie, il fit recouvrir le gland et le point où siégeait l'étranglement avec 2 grammes d'extrait de belladone. Sous l'influence de cette application, qui fut renouvelée toutes les trois heures, le gland se réduisit avec la plus grande facilité, au bout de douze à quinze heures. (*Gaz. Médicale de Paris*, 1854.)

DEBREYNE a recours, avec succès, à la pommade suivante pour combattre le paraphimosi.

Pr. Extrait de belladone. 4 gramm.
Cérat 15 »

On fait des onctions, plusieurs fois le jour, sur la partie affectée. (Ouv. cité.)

CHAMBRELY et MIGNOT ont combattu, avec succès, le phimosi et le paraphimosi par des onctions locales faites avec la pommade de belladone. « Dans le paraphimosi, dit MIGNOT, l'extrait de belladone dilate » peu à peu le cercle de constriction formé par le pré-

» puce, il enlève l'inflammation et surtout la douleur,
» et après l'emploi suffisamment prolongé de ce topi-
» que, la réduction est généralement possible et l'inci-
» sion presque toujours inutile. » Voici la formule
dont il fait usage :

Cérat simple	50 gramm.
Extrait de belladone	12 »
Eau distillée	q. s.

On fait des onctions, toutes les heures, sur les parties affectées. (BOUCHARDAT, *Ann. cité*, 1842-1843.)

Rétrécissement spasmodique de l'urètre.

CHEVALIER, chirurgien du dispensaire de Westminster, a conseillé, pour remédier au rétrécissement spasmodique de l'urètre, d'introduire dans ce canal des bougies enduites d'extrait de belladone. (*J. des progrès des Sc. médic.*, t. 1^{er}, p. 97.)

GUÉRIN, de Bordeaux, combat le même rétrécissement en introduisant dans le canal de l'urètre une bougie enduite de pommade de belladone. (*J. des Conn. médic-chir.*)

CARRÉ, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Besançon, fit cesser un rétrécissement spasmodique de l'urètre, qui s'opposait à la sortie des urines, en frictionnant le gland avec la pommade de belladone, et en appliquant sur le périnée un cataplasme de mie de pain cuite dans une décoction de feuilles de la plante dont il s'agit. (*Journal des Conn. médico-chir.*, mai 1835.)

HOLBROOK prescrivait l'infusion des feuilles de belladone en lavement et en fomentations sur le périnée

pour combattre la constriction spasmodique ou inflammatoire du canal de l'urètre. (*Bull. des Sc. médic.*, t. I, p. 362.)

Rétention d'Urine.

Un journal anglais cite un cas de dysurie avec cessation complète des urines, depuis vingt-quatre heures, qui céda, au bout de quelques secondes, à l'introduction dans l'urètre d'une bougie enduite de pommade de belladone. (*London med. and phys. Journal*, 1832.)

GÉRARD, chirurgien de l'hôpital d'Avignon, a employé avec succès, dans plusieurs cas de ce genre, des frictions sur la région hypogastrique et périnéale avec une pommade préparée avec 2 gros d'extrait de belladone et 1 once d'axonge. (*Journ. des Conn. médico-chir.*, 1855.)

Strangurie.

CAZIN a vu un cas de strangurie spasmodique avec émission goutte à goutte et fréquemment répétée des urines, douleurs vésicales, etc., céder, en peu de temps, à l'introduction, matin et soir, dans le rectum, d'un suppositoire de beurre de cacao, au centre duquel il faisait mettre 5 centigrammes d'extrait de belladone. La maladie avait été combattue en vain, pendant plus de deux années, par les moyens les plus rationnels. (Ouv. cité, p. 48.)

Le même praticien a guéri, d'une manière assez prompte, par des frictions, pratiquées matin et soir, au périnée et le long du canal de l'urètre, avec la pom-

made de belladone (4 grammes d'extrait sur 50 grammes d'axonge) et en introduisant de la même pommade dans l'urètre, à l'aide d'une bougie, un homme, de soixante-six ans, atteint d'engorgement chronique de la prostate avec difficulté d'uriner, flux muqueux, et surtout douleurs vives en urinant. (Loco cit.)

Broïement de la Pierre; Calcul engagé dans le Canal de l'Urètre.

Dans l'opération du broïement de la pierre, on a conseillé d'enduire les instruments de pommade de belladone pour faciliter leur introduction et afin de stupéfier les organes et les rendre moins sensibles à l'opération. (GALTIER, *Mat. méd.*, t. II, p. 619.)

MOJON est parvenu à expulser un calcul engagé dans le canal de l'urètre au moyen de la même substance, employée en topique. (GALTIER, loc. cit.)

Constriction spasmodique de la Gorge, du Larynx, etc.

DEBREYNE ne connaît pas de meilleur remède pour combattre la constriction spasmodique de la gorge, du larynx, etc., que les pilules suivantes :

P. Ext. de bellad. (par simple décoct. aqueuse) 8gram.
Poudre de gomme arabique 2 »
Poudre inerte q. s. pour 120 pil.

On prend une pilule le premier jour, deux le second, et trois le troisième. On continue ainsi, si l'on n'éprouve pas un trouble notable dans la vue. Si ce

trouble a lieu on diminue la dose ou on en cesse l'usage pendant un certain temps. A défaut de ces pilules, DEBREYNE emploie la pommade de belladone conjointement avec les fumigations des feuilles de la même plante, administrées par la bouche ou par les narines. (Ouv. cité, p. 57.)

Blépharospasme.

La contraction spasmodique du muscle orbiculaire des paupières accompagne fréquemment la blépharite. BÉRARD la combat par des frictions avec l'onguent mercuriel belladonné, et en instillant dans l'œil quelques gouttes de solution concentrée d'extrait de belladone. (*Journ. de Méd. et de Chir. prat.*, art 2657.)

**EMPLOI DE LA BELLADONE DANS DES MALADIES
DIVERSES.**

Incontinence d'urine.

Quelques praticiens ont cherché, tout récemment, à utiliser la belladone dans le traitement de l'incontinence d'urine, affection incommode et dégoûtante, si fréquente chez les enfants et malheureusement si opiniâtre.

D'après MORAND, la belladone, sous forme d'extrait, serait un médicament efficace pour vaincre, chez les enfants, l'incontinence d'urine par cause de faiblesse. Il affirme que dix-sept personnes, faisant partie de la colonie de Mettray, ont été guéries de cette affection à l'aide de ce médicament qu'il administre à la dose de 1 centigr. matin et soir aux enfants de quatre à six

ans. S'il n'y a aucun effet de produit au bout de huit jours, il augmente cette dose d'un centigramme par jour. Si au bout de quinze jours le résultat est encore le même, il porte la dose à quatre centigrammes par jour, mais en surveillant les effets qui peuvent surgir. Chez les enfants de huit à quinze ans et chez les adultes il donne ce médicament à une dose qui peut s'élever à six, huit, douze et même quinze centigrammes par jour. (BOUGHARDAT, *Ann. de Thérap.*, 1846-1850.)

D'après BLACHE, médecin de l'hôpital Cochin, plusieurs individus, atteints d'incontinence d'urine nocturne, auxquels il a donné ses soins, ont dû leur guérison à la belladone, après avoir inutilement épuisé la liste des remèdes conseillés en pareil cas. Il donne l'extrait à la dose d'un demi à un centigramme, et la poudre des feuilles à celle d'un à deux centigrammes par jour. Il administre cette dose en une seule fois, le matin à jeûn, ou au moins une 1/2 heure avant la première alimentation, ou le soir, trois heures après le dernier repas. (BOUGHARDAT, *Annuaire*, 1849, p. 43.)

TROUSSEAU a répété les expériences de MORAND et de BLACHE, et les résultats qu'il a obtenus sont tous marqués au coin d'un succès réel. D'après le témoignage de ce savant expérimentateur, la belladone réussirait neuf fois sur dix, quand on a le soin surtout d'administrer la poudre qui, d'après lui, est beaucoup plus sûre et plus énergique que l'extrait. Il prescrit ce médicament à la dose de 1 à 5 centigr. par jour. (*Journ. de Méd. et de Chir. prat.*, 1850.)

Le docteur CAUVIN a vu, chez une fille, de sept ans, un cas d'incontinence d'urine nocturne et diurne, suite

d'anasarque et dont la durée datait de cinq mois, céder, en peu de temps, à l'usage de l'extrait de belladone, administré, pendant la première semaine, à la dose d'un demi-centigramme tous les soirs avant de se coucher; pendant la seconde, à celle d'un centigramme; pendant la troisième, à la dose d'un demi-centigramme le matin et un centigramme le soir. (*Presse médic.*, sept. 1849.)

D'autres praticiens, tels que ANGLADA, BOUCHARDAT et DEBREYNE, ont obtenu des résultats analogues à ceux que nous venons de citer.

Colique néphrétique.

Le docteur DUBLA a obtenu des résultats avantageux de l'emploi de la belladone, à l'extérieur, dans deux cas de colique néphrétique. Il fait pratiquer des frictions sur les lombes avec une pommade préparée avec 15 grains d'extrait et une demi-once d'axonge. (*Rev. médic.*, t. III, p. 447.) LOLATTE a également obtenu de bons effets de la même médication dans le traitement de la maladie dont il s'agit. (*Gaz. médic.*, 1854, p. 8.)

Au rapport du docteur CAZIN, de Boulogne, une dame, de Calais, est prise d'un violent accès de colique néphrétique; on lui fait des frictions de demi-heure en demi-heure sur la région correspondante au rein, siège de douleurs lancinantes très-vives, avec une pommade contenant 50 grammes d'axonge et 4 grammes d'extrait de belladone. Sous l'influence de cette médication, les douleurs ne tardent pas à disparaître et la

malade rend cinq petits calculs, dont deux pouvaient avoir la grosseur d'un pois (1). (Ouvr. cité, p. 46.)

ROSTAN et MARTIN LAUZER calment la douleur qui accompagne les coliques néphrétiques en administrant, toutes les quatre ou six heures, une pilule contenant un grain d'opium et un grain d'extrait de belladone. (*Journ. des Conn. médico-chir.*, févr. 1850.)

Hémorrhôides.

Au rapport de GROENENDAELS, la belladone serait un remède de la plus grande efficacité dans les affections hémorrhôidales; il serait à la fois antiphlogistique et relâchant; il calmerait la douleur, faciliterait la dilatation du sphincter anal, et ferait cesser la constipation, cause principale de la stagnation du sang dans les vaisseaux du rectum. On fait, trois ou quatre fois par jour, des onctions à l'anus avec une pommade composée d'un demi-gros d'extrait de belladone pour une once d'onguent rosat. (*Annales de la Soc. des Sc. médic. de Malines.*)

Ulcères.

TRAGUS, dès 1539, fait mention de l'utilité de la belladone dans le traitement des ulcères. Il dit : « Potest » et ex succo illo, admixtis cerussa et lithargyrio » unguentum nobile confici ad persananda fluentia » et serpentia ulcera. » (*De Stirp.*, t. 1^{er}, p. 506.)

(1) Ce médecin pense que les douleurs néphrétiques dépendent presque toujours du spasme produit par la présence des calculs dans les urétéres.

THUNBERG affirme que les Africains emploient le suc de plusieurs espèces de solanum dans le traitement des ulcères. (*De Medicina africanorum.*)

BOETTCHER, de Kœnisberg, affirme avoir obtenu les résultats les plus avantageux d'un mélange de poudre de belladone et de calomel, administré à l'intérieur, pour guérir les ulcères phagédéniques de la gorge et des parties génitales. (*Dictionn. des Sc. méd., t. III, p. 74.*)

BLACKETT a guéri au moyen d'un onguent préparé avec l'extrait de belladone, à la dose de 2 gros, associé à 6 gros de savon et de cérat, un ulcère gangréneux du pied, qui était survenu à la suite d'une brûlure. (*London med. Repository, avril 1824.*)

CHEVALLIER a combattu avec succès les ulcérations cutanées scrofuleuses, et d'autres ulcères extrêmement douloureux, à l'aide de la belladone, appliquée soit immédiatement sur l'ulcère, soit sur la peau environnante. (*Loc. cit.*)

Contusions.

Le docteur GAGLIA a vu, dans plusieurs cas, des contusions très-fortes, accompagnées de douleurs très-intenses, céder à des onctions sur la partie malade avec la pommade de belladone. (*Journ. des Conn. médico-chir., septembre 1855.*)

Lésions traumatiques de l'OEil.

Les *Annales de Médecine belge et étrangère* (juillet 1839) louent les bons effets de la belladone dans

toutes les lésions traumatiques de l'œil. Voici la formule qu'elles recommandent dans ce cas :

Pr. Ext. de belladone, préparé à la
vapeur 2 drachm.
Camphre 1 scrup.
Dissolv. dans huile d'amandes
douces q. s.
Onguent napolitain 2 drachm.

On frotte les paupières, le sourcil et la tempe avec un peu de cette pommade, une, deux ou plusieurs fois dans la journée.

CONCLUSIONS.

De tout ce que renferme ce mémoire, il faut conclure :

1° Que la belladone n'est pas sans efficacité dans quelques phlegmasies, notamment dans celles qui occupent le globe oculaire.

2° Qu'elle est le meilleur de tous les remèdes connus, pour combattre la photophobie, qui accompagne si fréquemment les inflammations de l'œil.

3° Que la propriété dont elle jouit de prévenir la scarlatine, ne saurait guère lui être contestée.

4° Qu'elle parvient quelquefois à guérir certaines hémorrhagies, telles que l'hémoptysie, l'hématémèse, la métrorrhagie.

5° Qu'elle est le remède par excellence des névralgies, de la coqueluche et de la plupart des névroses.

6° Qu'elle est le remède par excellence pour com-

battre le symptôme douleur, surtout quand il se manifeste à l'extérieur.

7° Qu'elle apaise, mieux que tout autre médicament, les douleurs cancéreuses, et qu'elle guérit quelquefois, sinon le cancer, du moins des maladies qui lui ressemblent beaucoup.

8° Qu'elle peut être utilement employée pour remédier au resserrement spasmodique et à l'occlusion de la pupille; pour réduire la procidence de l'iris et détruire ses adhérences; pour préparer l'œil à l'opération de la cataracte; pour prévenir l'inflammation de l'iris, si fréquente après cette opération; pour maintenir une dilatation pupillaire qui favorise l'absorption, et diminue les chances de voir survenir des adhérences, après l'opération de la cataracte par broiement; pour prévenir la cataracte secondaire; pour rétablir la vision, au moins momentanément, lorsque le cristallin est opaque dans son centre, ou qu'il y a des taches sur la cornée; pour éclairer le diagnostic de certaines affections de l'œil.

9° Qu'elle jouit d'une efficacité réelle dans certains cas de hernie étranglée.

10° Que la propriété qu'elle a de faciliter l'accouchement, dans le cas de constriction spasmodique du col utérin, est incontestable, puissante.

11° Qu'elle produit des résultats avantageux dans certains cas de fissure anale.

12° Que son usage peut être plus ou moins utile dans la contraction spasmodique de l'intestin, la constipation, la constriction spasmodique du rectum, de l'anus, de la vulve; dans le phimosis et le paraphimosis; le rétrécissement spasmodique de l'urètre; la

rétention d'urine; la strangurie; la constriction spasmodique de la gorge, du larynx; dans le blépharospasme, l'incontinence d'urine, la colique néphrétique, les hémorrhoides, les ulcères, etc.

15° Finalement, nous concluons que la belladone doit être placée au premier rang des substances médicamenteuses.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE MÉMOIRE.

A.	<i>Pages.</i>		D.	<i>Pages.</i>
Adénite	25		Dartres.	21
Amaurose	49		Diagnostic des affect. de l'œil.	121
Angine.	21		Douleur	97
Anus (Constriction).	153		Dysenterie	22
Aphonie	97		E.	
Asthme.	74		Entéralgie.	72
B.			Épididymite	25
Blennorrhagie	22		Épilepsie	59
Blépharospasme	142		Érysipèle	7
Broiement de la Pierre	141		F.	
Bubons.	25		Fièvres	110
C.			Fissure anale.	151
Calcul engagé dans l'urètre	141		Folie	94
Cancer	100		G.	
Capsulitis	57		Gastralgie	68
Cataracte	116		Ganglionite	25
Chorée.	54		Glucosurie	109
Colique néphrétique	144		Gorge (Constriction)	141
Constipation	150		Goutte	24
Constitutionnelles (Affect.)	100		H.	
Contusions	146		Hématémèse	58
Convulsions	55		Hémoptysie	57
Coqueluche	76		Hémorragies	57
Corneite	52			

	<i>Pages.</i>		<i>Pages.</i>
Hémorroïdes	143	Paralytie	67
Hernie	122	Paraphymosis	158
Hoquet	68	Parotidite	25
Hystérie	92	Phlegmasies	8
L.		Phlegmasies glandulaires	23
Iléus	73	Phlegmasies oculaires	27
Incontinence d'urine	142	Phlegmon	24
Intestin (Contraction spasm.)	130	Photophobie	28
Iris (Adhérences)	113	Phymosis	158
Iris (Hernie)	114	Poitrine (Affect. chron.)	109
Iritis	53	Pupille (Rétréc. spasm.)	112
L.		R.	
Larynx (Constriction)	141	Rage	37
M.		Rectum (Constrict. spasmod.)	153
Métrorrhagie	58	Rétention d'Urine	140
Migraine	48	Rétinite	56
N.		Rhumatisme	24
Néuralgies	40	S.	
Névroses (en général)	39	Scarlatine (curatif)	8
Névroses du Mouvement	32	Scarlatine (préservatif contre)	9
Névroses (des fonct. de reprod.)	92	Sclérotite	52
Névroses (des fonct. circulat.)	74	Scrophules	108
Névroses (du sentiment)	40	Strangurie	140
Névroses (des organ. de la voix)	97	T.	
Nyctalopie	51	Taches de la Cornée	120
O.		Tétanos	33
Oclusion de la Pupille	113	Toux nerveuse	90
OEil (Lésions traumatiques)	146	Tremblement nerveux	67
Opacité du Cristalin	120	U.	
Ophthalmie	28	Ulcères	145
Orchite	23	Urètre (rétrécissement)	159
P.		Utérus (contract. spasm.)	134
Palpitations du Cœur	91	V.	
Panaris	22	Vomissement nerveux	71











